NOTICE

ARCHEVÊQUES DE SENS

ÉVÊQUES D'AUXERRE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



SENS,

[illegible]

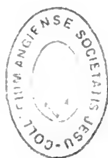
NOTICE ABRÉGÉE

SUR

LES ARCHEVÊQUES DE SENS

ET

LES ÉVÊQUES D'AUXERRE.



NOTICE

SUR LES

ARCHEVÊQUES DE SENS

ET LES

ÉVÊQUES D'AUXERRE,

AVEC UN

RÉSUMÉ STATISTIQUE SUR CES DEUX ANCIENS DIOCÈSES ;

PAR M. L'ABBÉ CORNAT,

ANCIEN CURÉ DU MONT-SAINT-SULPICE, AUMONIER DES SOEURS DE LA PROVIDENCE, A SENS.

ÉDITÉE AVEC L'AUTORISATION ET L'APPROBATION DE

Mgr MELLON JOLLY,

ARCHEVÊQUE DE SENS, ÉVÊQUE D'AUXERRE, etc.





SENS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE Ch. DUCHEMIN,

IMPRIMEUR DE MGR L'ARCHEVÊQUE ET DU CLERGÉ.

1855

NOTICE ABRÉGÉE

SUR LES

ARCHEVÊQUES DE SENS. (A)

La province de Sens correspond à la IVe Lyonnaise des Romains. *Agedincum* ou *Agendicum*, appelé depuis *Senones* du nom des peuplades sénonaises si renommées dans la haute antiquité, en était la capitale. Cette ville de qui Jules César a dit : « *Senones, quæ est civitas in primis firma et magnæ inter Gallos auctoritatis* (1), » a dû attirer de bonne heure les regards des propagateurs de la foi chrétienne. Aussi l'ancienne tradition de l'Église de Sens, appuyée d'ailleurs sur de respectables autorités, fait-elle remonter jusqu'aux temps apostoliques la fondation de ce siége métropolitain. L'illustre Raban-Maur, qui vivait au commencement du IXe siècle et qui écrivait sur de très-vieux documents, s'exprime ainsi : « *Petrus orientem relicturus, Romamque iturus, designavit regionibus occidentis, quas ipse adire non poterat, Evangelii prædicatores de nobilioribus in Christo et antiquioribus discipulis Christi. In regionem Galliarum, cujus sunt provinciæ decem et septem,* ET TOTIDEM PONTIFICES. » Plus loin, il donne les noms de ces 17 pontifes et des siéges qu'ils fondèrent : « *Sortitus est sanctus archipræsul Maximinus Aquensem, metropolim provinciæ Narbonensis secundæ.....* SABINUS ET POTENTIANUS SENONAS, METROPOLIM LUGDUNENSIS QUARTÆ..... (2) » Ce serait donc saint Pierre lui-même qui en prenant possession de la capitale de l'empire Romain, aurait pourvu aux besoins de l'Occident, de cette noble partie du monde, à qui la Providence réservait de si grandes destinées. La Gaule, qui devait plus tard être appelée la *Fille aînée de l'Église*, aurait été conquise à la foi par un essaim de prédicateurs choisis parmi les soixante-douze disciples que J.-C. avait exercés lui-même à l'apostolat. Malheureusement, depuis deux cents ans, on a tenu peu de compte de ces glorieuses traditions

(A) Par l'abbé CORNAT, ancien Curé du Mont-Saint-Sulpice, Aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, à Sens.

(1) Comm. de Bel. Gall., lib. v, 54.

(2) Vie de sainte Marie-Madeleine, de la bibliot. d'Oxford.

des églises de France, et la critique moderne, téméraire en ce point comme en bien d'autres, a cru devoir retarder jusqu'au milieu du IIIe siècle la mission de saint Savinien dans les Gaules. Les bornes d'une simple Notice ne permettant point d'entrer dans les discussions des savants, nous suivrons ici, à quelques noms près, la série admise par les auteurs de la *Gallia Christiana*, qui offre 106 archevêques jusqu'à la Révolution. On a distingué, par un astérisque, ceux qui sont reconnus comme saints par le martyrologe romain.

1. SAINT SAVINIEN. *

Saint Savinien, *Savinianus, Sabinianus* ou *Sabinus*, saint Potentien et saint Altin, envoyés par saint Pierre dans le pays Sénonais pour y annoncer l'Évangile, reçurent l'hospitalité dans la maison de Victorin, l'un des principaux habitants de la ville de Sens. Ils le convertirent avec plusieurs autres païens, parmi lesquels on cite Eodald et Sérotin. Le nombre des fidèles s'accrut rapidement et, pour l'usage de cette chrétienté nouvelle, le pieux pontife Savinien bâtit, dit-on, plusieurs oratoires, dont un dédié à saint Sauveur, est devenu, après diverses réédifications, l'église actuelle de Saint-Savinien, à l'extrémité du faubourg de ce nom. Ses compagnons, de leur côté, communiquèrent le bienfait de la foi aux contrées voisines, qui formèrent plus tard les évêchés suffragants de la province de Sens. La tradition rapporte que saint Potentien et saint Sérotin allèrent prêcher à Troyes et que saint Altin et saint Eodald, après avoir passé quelque temps à Orléans, se rendirent à Chartres et ensuite à Paris. Ils opérèrent partout un grand nombre de conversions : ils convertirent spécialement saint Agoard et saint Aglibert à Créteil. Tous ces saints apôtres vinrent rejoindre saint Savinien à Sens ; ils y furent martyrisés avec quelques-uns de leurs disciples et on les honore ensemble, quoiqu'ils n'aient point souffert le même jour. Saint Savinien venait de célébrer les saints mystères, quand les païens, furieux des progrès du christianisme, se jetèrent sur lui et le mirent à mort ainsi que Victorin son hôte. Les siècles ont conservé avec la plus profonde vénération dans la crypte de l'église qui porte son nom, la pierre qui fut arrosée de son sang. Son corps et ceux des autres martyrs furent inhumés dans l'église de saint Sauveur, puis levés de terre et portés dans l'église de Saint-Pierre-le-Vif en 847 par l'archevêque Wénilon. Mais bientôt il fallut les cacher pour les dérober à la fureur des Normands, et, sous l'archevêque Léothéric, ils furent de nouveau mis au jour, puis scellés dans des cercueils de plomb, d'où les reliques de saint Savinien et de saint Eodald furent retirées en 1029, par les soins de la reine Constance, et placées dans une riche châsse d'argent ornée d'or et de pierreries. Il s'en fit alors, au 19 octobre, une solennelle translation qui est devenue la fête principale de ces bienheureux martyrs. Ils sont nommés sous le 31 décembre au martyrologe romain.

2. SAINT POTENTIEN. *

Saint Potentien, ***Potentianus*** ou ***Potentius***, fut associé au saint fondateur de l'église de Sens pendant la vie et après la mort. Ils eurent même patrie, même apostolat, même couronne du martyr, même sépulture, même fête. Saint Potentien est de plus vénéré comme apôtre de Troyes. Les auteurs s'accordent généralement à dire qu'il ne survécut que d'un an à saint Savinien et qu'il fut immolé comme lui le 31 décembre.

---

3. LÉONCE. — 4. AUDAT. — 5. HÉRACLIEN. — 6. LUNAIRE. — 7. SIMPLICE.

A l'égard des successeurs de saint Savinien et de saint Potentien pendant le premier âge de l'Église, il règne une grande incertitude. Les anciens catalogues et les dyptiques ne nous ont transmis que des noms et encore ces noms ne sont-ils pas identiques, ni rangés dans le même ordre. Léonce, à qui l'on donne un long épiscopat est constamment le troisième, mais les quatre autres, *Audactus* ou *Audaldus, Heraclianus* ou *Heraclius, Lunarius* ou *Lunanus* et *Simplicius*, se placent différemment selon les différents systèmes. Certains auteurs ajoutent un *Séverin I*er après Léonce et un *Polycarpe* après Simplice : d'autres pensent qu'à plusieurs reprises, la succession des pontifes fut interrompue par la durée et la violence des persécutions et que la mémoire de quelques-uns a péri. La plupart de ces évêques primitifs furent inhumés auprès de saint Savinien. L'an 274, lors du second voyage de l'empereur Aurélien dans les Gaules, fut martyrisée à Sens l'illustre vierge sainte Colombe, dont le culte s'étendit par tout l'univers et en l'honneur de laquelle la piété de nos rois éleva dans le VIIe siècle, aux portes de la ville, un monastère, où ses reliques devinrent l'objet d'un pèlerinage fréquenté. Saint Sanctien et sainte Béate sont aussi considérés comme ayant été victimes de la persécution d'Aurélien.

---

8. SÉVERIN.

Séverin, *Severinus*, le premier dont la date est fixée par des documents positifs, assista au concile de Cologne dans lequel on condamna l'hérésie de l'évêque Euphrate, en 346, et, l'année suivante, il signa, avec trente-trois autres évêques des Gaules, les décrets du concile de Sardique, où la foi de Nicée fut maintenue contre les Eusébiens et l'innocence d'Athanase hautement proclamée. Sur les actes de ces deux conciles, le nom de Séverin est accompagné des noms de plusieurs évêques ses suffragants, entre autres de saint Valérien d'Auxerre.

---

9. SAINT URSICIN. *

Saint Ursicin, *Ursicinus*, est inscrit au martyrologe romain, comme confesseur, sous la date du 24 juillet. Les anciens écrivains sénonais rapportent qu'il se trouva, en 356, au conciliabule de Béziers où il défendit la foi catholique contre les Ariens. Ils ajoutent qu'il fut relégué en Phrygie avec saint Hilaire par ordre de l'empereur Constance et, qu'après trois ans d'exil, il visita la Terre-Sainte, d'où il rapporta de précieuses reliques. De retour dans les Gaules, il demeura en relation avec le saint évêque de Poitiers, et, vers l'an 386, il bâtit un monastère, à l'entrée de la ville, sous le vocable de saint Gervais et de saint Protais. Il l'enrichit des reliques des saints Innocents qu'il avait reçues du patriarche de Jérusalem et de quelques ossements du glorieux martyr saint Mammès qu'il tenait de Basile-le-Grand. Il choisit ce lieu pour sa sépulture, mais dans la suite son corps fut transféré à Saint-Pierre-le-Vif. On prétend que l'église Saint-Hilaire de Sens fut élevée sur l'emplacement de la maison où saint Ursicin donna l'hospitalité à l'éminent docteur des Gaules, son ami.

---

10. THÉODORE. — 11. SICLIN.

Théodore, *Theodorus*, fut contemporain de saint Martin de Tours, qui mourut, comme l'on sait, en 397, mais on ignore s'il lui survécut. Siclin, *Siclinus* ou *Sindinus*, son successeur, n'a pas laissé plus de souvenirs : seulement, il paraît certain que tous deux furent inhumés dans le monastère de saint Gervais.

---

12. SAINT AMBROISE.

Saint Ambroise, *Ambrosius*, honorait le siége de la métropole par la pratique des plus sublimes vertus, dans le même temps que saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes voyaient leur réputation de sainteté se propager par tout l'univers. Ce fut sous son pontificat que les villes de Sens, de Paris et d'Orléans tombèrent au pouvoir des Francs. Il fut du nombre de ces admirables évêques suscités de Dieu pour calmer la fureur des barbares et protéger les peuples vaincus. Après sa mort, qui arriva le 3 septembre, son corps fut déposé à saint Gervais, d'où l'archevêque Anségise le transporta à Saint-Pierre-le-Vif, en 876.

---

13. SAINT AGRICE.

Saint Agrice, *Agricius* ou *Agræcius*, ayant été mis au rang des clercs

de l'Église de Sens par saint Ambroise, mérita de lui succéder par sa science et ses rares qualités, vers l'an 455. Une lettre de Sidoine Apollinaire nous fournit des preuves de la haute estime dont il jouissait dans les Gaules et de la prééminence de son siége. Saint Agrice y est invité à venir présider à l'élection de l'évêque de Bourges, Métropole de la Ire Aquitaine, dont les suffragants n'étaient pas en nombre suffisant; car il ne restait de cette province que la ville de Clermont en Auvergne sous l'obéissance des Romains. « Venez, lui dit Sidoine, venez aider mon inexpérience, donner de l'éclat » à notre réunion et arrêter les brigues par votre présence révérée. Quoi- » qu'il ne s'agisse point de la Sénonie dont vous êtes le chef, n'hésitez pas » à accourir au secours de l'Aquitaine, car il importe peu que nous soyons » de provinces différentes, quand il y va de l'intérêt de la religion qui nous » est commun. Du reste la prérogative de votre dignité sera respectée : » jusqu'ici personne n'a été présenté par moi, personne n'a été nommé ni » élu : nous réservons tout à votre décision. Si vous entreprenez ce voyage, » vous montrerez que votre province peut avoir des limites, mais que votre » charité n'en a point (1). » C'était en 472 : saint Agrice était déjà vieux, la distance considérable, mais toutefois rien ne put l'arrêter, car il fallait prévenir les choix indignes dont on était menacé. Toute l'assemblée déclara s'en rapporter au savant et pieux évêque de Clermont, et celui-ci, dans un discours vivement applaudi de saint Agrice, proclama Simplice, l'un des hommes les plus distingués de la contrée par sa naissance, ses charges, son esprit et sa piété. On donne à saint Agrice un long épiscopat (au moins 32 ans), après lequel il s'endormit dans le Seigneur en 487, et fut enterré à Saint-Gervais d'où il fut tiré et mis à Saint-Pierre-le-Vif, en 876. On célébrait autrefois sa mémoire à Sens, le 13 juin.

---

14. SAINT HÉRACLE. * — 15. SAINT PAUL.

Saint Héracle et saint Paul, *Heraclius et Paulus*, frères dans l'ordre de la nature, le furent aussi dans l'ordre de la grâce et de la gloire. Héracle succéda immédiatement à saint Agrice, et prit part avec saint Rémi en 496 au baptême de Clovis. Ce fut de son temps qu'une princesse du nom de Théodechilde, révérée comme sainte, érigea la splendide abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, à l'extrémité du faubourg Saint-Savinien, sur une terre sanctifiée par le sang et les dépouilles des martyrs. La fondatrice y fut enterrée et, après elle, plus de quarante archevêques de Sens. Les religieux, gardiens de cet auguste sanctuaire, étaient de l'ordre de Saint-Benoît. En face de cette abbaye, saint Héracle construisit un monastère de femmes vers l'an 515, sous l'invocation de saint Jean l'Évangéliste. Dieu lui accorda pendant sa vie le don des miracles et lui fit connaître l'heure de sa mort à laquelle il se prépara par un redoublement de ferveur. Il expira sous la cendre

(1) Epist. v, lib. 7.

et le cilice le 9 juillet 520 ou environ, et laissa le siége métropolitain à saint Paul son frère, son émule en perfection sacerdotale, son collaborateur dans l'administration diocésaine. Celui-ci mourut la quatorzième année du roi Childebert, fils de Clovis, c'est-à-dire, en 525. Tous deux furent inhumés, selon leur désir, au monastère de Saint-Jean et il se fit beaucoup de miracles à leur tombeau. Leurs sacrés ossements, déjà confondus dans la même sépulture, furent plus tard réunis dans une châsse d'argent, qui fut exposée à la vénération des fidèles derrière le maître-autel de la cathédrale. On fait l'office de ces deux saints le 9 juillet.

---

16. SAINT LÉON. *

Saint Léon, *Leo*, évêque et confesseur, est marqué au martyrologe romain sous le 22 avril. Il succéda à saint Paul en 526, envoya en 533 le prêtre Orbat, chargé de le représenter au IIe concile d'Orléans et assista en personne au IIIe qui se tint en 538. Par ses ordres saint Aspais alla prêcher l'Évangile aux habitants de Melun et du voisinage, parmi lesquels s'étaient conservés des restes de paganisme. Puis comme le roi Childebert manifesta le projet de distraire cette ville du diocèse de Sens et d'y établir un évêché, saint Léon repoussa ses prétentions en lui écrivant avec une vigueur toute épiscopale : « Qu'il ne présumait point qu'on osât donner suite à de pareils des- » seins ; que les Mélodunois, en demandant un autre évêque du vivant de » leur propre prêtre, seraient regardés non plus comme fidèles, mais » comme schismatiques ; que c'est un mauvais prétexte de dire qu'il ne » vient pas les voir et ne les fait point visiter, car si les chemins n'eussent » pas été interceptés de ce côté, malgré son grand âge et ses infirmités, il » aurait fait le voyage ou du moins il aurait envoyé un visiteur, comme le » veulent les saints canons. » Puis il ajoute : « Votre Majesté doit savoir et » être bien convaincue que si quelque prélat, sans notre aveu, consent à » ordonner un évêque à Melun, ordonnateur et ordonné seront séparés de » notre communion jusqu'à ce que l'affaire ait été déférée au Pape ou au » concile. » Saint Léon par sa fermeté encourut la disgrâce de Childebert et ne put se rendre au IVe concile d'Orléans, qui eut lieu au commencement de l'année 541. Le 22 avril de cette même année, Dieu appela à lui son serviteur, après quinze ans d'une administration paternelle. Il fut inhumé à saint Gervais et les guérisons miraculeuses se multiplièrent tellement à son tombeau que le peuple donna son nom à l'église qui fut appelée depuis ce temps, de saint Léon. Ses reliques ont été transférées à Saint-Pierre-le-Vif par Anségise.

---

17. CONSTITUT.

Constitut, *Constitutus*, se trouva au Ve concile d'Orléans en 549, au IIe de

Paris en 551 et au IVe en 573. A l'un de ces conciles, il prononça la sentence de déposition contre Sapphorac, évêque de Paris, et le fit remplacer. On croit que Constitut fut enterré à Saint-Pierre-le-Vif, que les anciens annalistes appellent la sépulture ordinaire des archevêques.

18. SAINT ARTHÊME.

Saint Arthême, *Arthemius*, avait d'abord été marié et il eut une fille nommée Eulosie, qui se consacra à Dieu. La vie d'Arthême au milieu du monde était tellement exemplaire, qu'à la mort de Constitut, tous les regards se tournèrent sur lui et il fut élu évêque vers 580. Il justifia les espérances que l'on avait conçues de sa science et de sa piété. Il figura avec honneur au Ier et au IIe conciles de Mâcon, en 583 et 585, et il est fait mention de lui dans un concile de Meaux. Lorsque l'audacieuse Frédégonde eût fait assassiner Prétextat, archevêque de Rouen, au milieu même de ses fonctions, en plein jour de Pâques, Arthême fut député par le roi Contran, avec Véran de Châlons et Agrèce de Troyes, auprès de Clotaire II, pour demander que les auteurs d'un aussi exécrable attentat fussent punis comme ils le méritaient. Saint Arthême reçut à la pénitence publique un Espagnol appelé Bond, *Baldus*, et d'un criminel en fit un grand saint. On voyait encore, il y a quelques années, sur la rive gauche de l'Yonne, au sommet d'une montagne, les ruines de l'hermitage où vécut et mourut saint Bond, après sept années d'effrayantes austérité. Le pieux prélat, qui contribua à sa sanctification, paraît encore en 609, mais il ne tarda point à aller recevoir la récompense de ses vertus et son corps fut inhumé à Saint-Pierre. On l'honore à Sens le 28 avril.

19. SAINT LOUP. *

Saint Loup, *Lupus*, autrement dit saint Leu, naquit dans le diocèse d'Orléans, de Betton, de la race royale de Bourgogne, et d'Austrégilde, du sang des comtes Palatins. La piété était héréditaire dans sa famille : aussi fut-il, comme un autre Samuel, élevé dans le sanctuaire et agrégé de bonne heure au clergé par ses vénérables oncles saint Aunaire d'Auxerre, et saint Austrène d'Orléans. Sous leur direction il jeta, dès son enfance, les fondements de cette sainteté éminente à laquelle il parvint dans la suite. Il avait une dévotion singulière pour les martyrs et visitait souvent leurs tombeaux. Animé de leur esprit, il crucifiait sa chair par des jeûnes rigoureux, par de longues veilles et par la pratique des humiliations. Sensible à la misère d'autrui, il portait la charité au-delà de ce que l'on peut imaginer. Placé, jeune encore, sur le siége de l'Église-Métropolitaine de Sens, par le vœu unanime du clergé et du peuple, Loup se montra la brebis la plus docile à

l'égard du souverain Pasteur, et la brebis la plus tendre et la plus dévouée pour les agneaux qui lui étaient confiés. Parmi les grandeurs, les richesses et d'incessantes occupations, son humilité et son recueillement demeurèrent inaltérables. Les épreuves ne manquèrent point à sa patience. Après la mort du roi Thierry, il se déclara hautement pour les droits de Sigebert, fils de ce prince. Clotaire ayant réussi à s'emparer du royaume de Bourgogne, envoya Farulphe dans le pays sénonais pour soutenir ses intérêts. Ce ministre fut très-irrité contre le saint, parce qu'il ne lui avait point envoyé de présents. Il l'accusa donc faussement auprès du roi dans le dessein de le perdre. Malheureusement ses calomnies trouvèrent un appui dans Madégésile abbé de saint Rémi, qui par là espérait devenir évêque de Sens. Clotaire trompé par leurs artifices, exila en 613 saint Loup en Neustrie, et le fit conduire par Landégésile, officier païen, au village d'Ausène, en Vimeu. Là le saint prélat ne resta point oisif: voyant que l'idolâtrie subsistait encore au fond de ces campagnes, son esprit s'enflamma de zèle et il ne se donna point de repos qu'il n'eût converti ces peuples à Jésus-Christ. Ses discours soutenus de ses exemples et de ses miracles, opérèrent les plus grands fruits. Son gardien lui-même, Landégésile, appelé aussi Boson, se rendit et reçut le baptême avec plusieurs autres païens qui servaient dans les armées des Francs. Cependant les Sénonais, supportant avec peine l'absence de leur pasteur, se soulevèrent contre l'abbé de Saint-Rémi qui en était l'auteur et le massacrèrent dans son église. Puis ils députèrent l'archidiacre Ragnésile, auprès de Vinebaud, abbé de saint Loup, de Troyes, qui passait pour avoir beaucoup de crédit sur l'esprit du roi. Vinebaud s'empressa d'entrer dans leurs vues, il découvrit à Clotaire l'innocence et tout le mérite de l'exilé. Dès que ce prince connut la vérité, il éprouva une amère douleur de ce qui s'était passé, disgracia les calomniateurs, rappela saint Loup et, se jetant à ses pieds, lui demanda pardon et le renvoya dans son diocèse comblé de bienfaits. Le saint replacé comme en triomphe sur son siége, loin de vouloir se venger de ses ennemis, chercha toutes les occasions de leur rendre service. Il se montra, comme auparavant, d'une inépuisable libéralité envers les pauvres; il prenait même sur son nécessaire; les gens de sa maison en murmuraient quelquefois : « Ayez confiance, mes enfants, » leur disait-il, après le Sauveur, ne voyez-vous pas que les oiseaux du ciel « ne sèment ni n'entassent, et néanmoins Dieu les nourrit. » Aucun membre de son clergé n'était plus exact que lui à l'office, et souvent il éveillait lui-même ses chanoines par le son de la cloche pour le chant des matines. Tout le monde sait qu'à cette époque l'usage des cloches était très-peu commun: la cathédrale de Sens en possédait dès-lors une très-grosse appelée *Marie*. L'histoire rapporte qu'en 613, la première fois que l'armée de Clotaire s'avança pour s'emparer de Sens, saint Loup la fit mettre en branle pour inviter les fidèles à joindre leurs prières aux siennes dans ce danger pressant. A ce bruit étrange, formidable, auquel leurs oreilles n'étaient point accoutumées, les troupes furent saisies d'une terreur panique et s'enfuirent en désordre. Cette cloche refondue plusieurs fois dans le cours des siècles,

n'a été détruite qu'en 1793. Saint Loup mourut le 1er septembre 623, à Brienon, patrimoine de ses ancêtres, où il avait fondé une église avec une collégiale sous l'invocation de saint Martin. Il laissa par testament cette terre avec toutes ses dépendances à l'église de Sens, et demanda par humilité à être inhumé sous la gouttière de la basilique du monastère de Sainte-Colombe. Ses volontés furent accomplies : la collégiale de Brienon posséda son cœur et l'abbaye de Sainte-Colombe le reste de ses dépouilles mortelles, dont il se fit une solennelle translation en 853, sous l'archevêque Wenilon et une autre en 960 sous Archambaud. Pendant les années de son exil en Neustrie, le diocèse avait été administré par un chorevêque nommé Sénèce, que certains auteurs classent à tort parmi les archevêques. L'Église de Sens honore saint Loup comme le plus grand de ses pontifes après saint Savinien et saint Potentien, et Rome l'a inscrit au martyrologe le 1er septembre.

---

20. MÉDÈRE.

Médère, *Mederius*, est appelé par d'autres Richer, *Richerius*, et ce fut de ce nom qu'il souscrivit au concile présidé à Rheims en 625, par l'archevêque Samnatius. Il s'y rendit avec les plus célèbres de ses contemporains, tels que saint Pallade d'Auxerre, saint Arnoul de Metz, saint Rénobert de Bayeux et saint Sulpice de Bourges, qui dans ce voyage donna son nom à une paroisse du diocèse de Sens, en mémoire du séjour qu'il y fit. Médère établit dans le faubourg occidental de la ville un monastère de religieuses dédié à saint Symphorien et on dit qu'il y fut inhumé en 631. Ce monastère fut supprimé sous Anségise et l'église déclarée paroissiale, fut donnée aux Bénédictins de Saint-Rémi-lez-Sens.

---

21. HILDÉGAIRE.

Jusqu'ici la civilisation Gallo-Romaine semble avoir seule fourni des Pontifes au trône de saint Savinien ; dans les noms qui suivent nous reconnaîtrons le mélange, puis bientôt la prédominance de la race conquérante. Hildégaire n'a laissé presque aucune trace de son passage. On trouve seulement sa signature « *Hildegarius, Senonicus peccator subscripsi* » avec celles de plusieurs autres prélats au bas d'une charte par laquelle saint Éloi fonda, en 631, l'abbaye de Solignac, et à une autre charte de 639 en faveur de l'abbaye de Sainte-Croix. Il trépassa sur la fin de cette dernière année ou au commencement de la suivante et fut enterré à saint Rémi.

---

22. HUMBERT OU ANNOBERT.

Humbert, *Aumbertus*, *Annobertus*, la troisième année du règne de Clovis II, souscrivit à une charte de ce prince en faveur de saint Babolein, abbé de Saint-Maur-des-Fossés, dans le voisinage de Paris. La même année, qui correspond à l'an 640, il confirma, avec d'autres évêques, une donation faite à la même abbaye par l'archidiacre Blidégisile qui en était le fondateur.

23. ARMENTAIRE.

Armentaire, *Armentarius*, assista au concile de Châlon-sur-Saône, réuni le 25 octobre de l'an 644, par l'ordre de Clovis II. En 653, il souscrivit au privilège de Clovis et, plus tard, à la charte de saint Landry, évêque de Paris, au profit de l'abbaye de Saint-Denis. On croit qu'il fut inhumé à Saint-Rémi.

24. ARNOUL.

Arnoul, *Arnulfus*, est mis par les uns avant, et par les autres après Armentaire. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il bâtit un monastère de religieuses en l'honneur de saint Médard, au pied de la montagne de Saint-Bond, vers Paron, et qu'il voulut y être enseveli. Cet établissement fut ruiné par les Normands et il ne resta pour en conserver le souvenir, qu'une croix de pierre, laquelle se voit encore dans le cimetière de Paron.

25. SAINT EMMON.

Emmon, *Emmo* ou *Emmus*, se distingua par sa piété et ses bienfaits. La troisième année du règne de Clotaire III, c'est-à-dire en 658, il conféda divers priviléges aux abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Colombe. En 662, il signa la charte d'exemption donnée par Bertefrid, évêque d'Amiens, à la célèbre abbaye de Corbie. Le vénérable Bède rapporte dans son histoire, qu'en 668, lorsqu'Adrien fut envoyé de Rome en Angleterre pour accompagner saint Théodore nommé évêque de Cantorbéry, Emmon lui offrit, à son passage à Sens, la plus généreuse hospitalité. Ce fut de son temps que se tint le IIIe concile de Sens; plus de trente évêques s'y trouvèrent, entr'autres saint Ouen, archevêque de Rouen, saint Faron, évêque de Meaux, saint Éloi de Noyon et saint Amand de Maëstricht. L'exemption de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, y fut solennellement confirmée. Quelques

années auparavant, saint Éloi avait signalé sa dévotion envers Sainte-Colombe en donnant, pour enfermer ses reliques, une de ces admirables châsses, chefs-d'œuvre de ses mains, et de plus, une croix ornée de pierreries et artistement ciselée. Il est encore parlé d'Emmon dans un acte de 671, et l'on croit qu'il prolongea sa vie jusqu'en 675. Sa fin fut précieuse devant Dieu et sa mémoire honorée d'un culte religieux le 26 avril, tant que subsista l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, où il avait voulu recevoir la sépulture. La même année 675 mourut saint Gombert ou Gondelbert, fondateur et premier abbé de Sénones, qu'on dit avoir été évêque de Sens avant de se faire religieux, mais on ne sait à quelle époque : peut-être même ne fut-il que chorevêque, selon la réflexion de Mabillon. Saint Amé, *Amatus*, qu'on plaçait après Emmon, a été rayé également par la critique moderne : Elle se fonde pour le rejeter, tant sur un ancien catalogue écrit au IXe siècle que sur un manuscrit authentique de la vie de sainte Rictrude, dans lequel saint Amé est qualifié « *Episcopus Sedunensium* » (de Sion en Valais) et non pas *Senonensium*, comme il est écrit dans les manuscrits postérieurs. Mais le martyrologe romain l'a conservé sous le 13 septembre et l'on a continué d'en faire la fête à Sens.

26. LAMBERT.

Lambert, *Landebertus* ou *Landoberchtus*, fit partie de l'assemblée épiscopale qui déposa de son siége Chramlin, évêque d'Embrun, au mois de septembre 678. On attribue à Lambert la fondation du couvent de Saint-Maurice, au faubourg d'Yonne. C'était une maison de religieuses Bénédictines, qui eurent pour abbesse sainte Aveline et dont l'église devint paroissiale quand leur communauté fut dissoute.

27. SAINT WULFRAN. *

Saint Wulfran, *Wulframnus*, était fils de Nutbert, officier aussi recommandable par la vivacité de sa foi que par sa bravoure. Le lieu de sa naissance s'appelait *Maurilly*, maintenant *Milly*, en Gâtinais, et, comme cette terre faisait partie de son patrimoine, il en disposa dans la suite en faveur des moines de Fontenelle, autrement dit saint Vandrille, en Normandie. Il passa quelques années parmi les clercs de la cour, sous Clotaire III, et sainte Bathilde sa mère. On sut y apprécier ses éminentes qualités et, en 690, après la mort de Lambert de Sens, il fut élu pour lui succéder. Il s'appliqua tout entier aux fonctions de l'épiscopat : mais à peine eut-il gouverné son diocèse deux ans ans et demi, qu'il se sentit inspiré de le quitter pour aller prêcher l'Évangile dans la Frise, à l'exemple de saint Villebrod, et de plusieurs autres missionnaires. Il confia le soin de son église à Géric

et partit après avoir fait une retraite à saint Vandrille, où il prit l'habit religieux. Ses prédications dans la Frise eurent les plus heureux succès. Un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on comptait le fils du roi Radbod, se convertirent et reçurent le baptême. Après cinq années d'un apostolat rehaussé par des prodiges éclatants, saint Wulfran revint dans sa patrie, se démit entièrement de son siége et alla s'enfermer dans l'abbaye de Saint-Vandrille, où il vécut en simple religieux. Il retourna plusieurs fois chez les Frisons pour affermir son œuvre, jusqu'à ce qu'enfin, plein de jours et de mérites, il termina sa carrière dans la retraite qu'il s'était choisie, le 20 mars 720 selon le calcul de Mabillon, 740 selon la vieille chronique d'Odoran. Il se fit, en 1027, une pompeuse translation de ses reliques dans la basilique du monastère et, au commencement du XIII[e] siècle, elles furent portées à Abbeville, qui les garda et prit saint Wulfran pour son patron. Quelques vertèbres furent données en 1641 à l'église de Sens, qui célèbre sa fête le 20 mars, jour où elle est marquée dans le martyrologe romain.

---

28. SAINT GÉRIC.

Saint Géric, *Gœricus*, *Giricus*, ou *Guericus*, de l'illustre famille des comtes de Tonnerre, avait quitté le siècle pour faire profession religieuse à Saint-Pierre-le-Vif, lorsque saint Wulfran jeta les yeux sur lui pour le remplacer d'abord momentanément, puis définitivement sur le siége de Sens. On a remarqué qu'il fut le premier qui prit le titre d'*Archevêque*. Son pontificat fut d'une quinzaine d'années. Ses vertus et ses miracles lui ont fait décerner les honneurs dûs aux saints dans la basilique de Saint-Pierre-le-Vif, où il fut enseveli et son nom figure dans plusieurs martyrologes.

---

29. SAINT EBBON.

Saint Ebbon, *Ebbo*, neveu du précédent, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par son goût pour les belles lettres et son dévouement pour la religion. Devenu comte de Tonnerre par le décès de ses parents, maître d'un riche patrimoine, il ne tarda point à envier la sainte pauvreté de J.-C. et, pour se soustraire à la vive affection de ses proches et de ses concitoyens, il s'enfuit secrètement et vint se réfugier à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, dont la renommée était très-grande comme école de doctrine et de sainteté. Il y prit l'habit sous le vénérable abbé OEgilin, et ses progrès en tout genre furent si rapides, qu'à la mort de celui-ci, les moines d'un consentement unanime le mirent à leur tête et cette première dignité ne fut qu'un acheminement à une plus sublime. Car son oncle Géric, ayant passé de ce monde à une vie meilleure, le clergé et le peuple le demandèrent instamment pour pasteur et il fut consacré vers l'an 710. Peu après son

avénement, il donna la sépulture de ses propres mains à un saint moine nommé Paterne, qui fut martyrisé par les barbares non loin de Sergines et dont le nom a été recueilli dans les fastes de l'église romaine sous le 12 novembre. Par les soins de notre évêque et aux frais de Trisulphe, qui avait recouvré la vue par l'intercession du glorieux martyr, une chapelle s'éleva sur le lieu où il avait péri. Le fait le plus saillant de la vie d'Ebbon, c'est la victoire que Dieu lui fit remporter sur les Sarrasins. Ces infidèles, comme un torrent, avaient envahi tout le midi de la France. Une colonne, détachée de l'armée d'Abdérame, devait pénétrer jusqu'au cœur du royaume. Lyon, Châlons, Dijon, Auxerre avaient succombé et déjà les Sarrasins étaient aux portes de Sens, quand Ebbon se dévouant pour le salut de son peuple, invoque le nom du Seigneur, se met à la tête des Sénonais et, par une vigoureuse sortie, jette la confusion parmi les infidèles. Puis, sans leur donner le temps de se reconnaître, il les poursuit jusqu'à l'extrémité de son diocèse et achève de les défaire près de la petite ville de Seignelay. Ce premier revers infligé aux Sarrasins vers l'an 732, prépara leur entière destruction opérée par les armes de Charles-Martel. Lorsque tout fut en paix, saint Ebbon résolut de se retirer dans la solitude pour y vaquer à la contemplation. Il choisit le village d'Arces, au milieu des forêts : une grotte lui servit de cellule et ce fut là que se consumèrent les longues années de sa vieillesse. Toutefois il n'abandonna pas entièrement la direction de ses ouailles, mais, autant que possible, il se rendait pour le dimanche à sa ville archiépiscopale, y célébrait les saints mystères et rompait à ses enfants le pain de la parole de Dieu ; puis il les bénissait et retournait à son ermitage. Il vivait encore en 740; on ignore l'année précise de son trépas. D'Arces son corps fut transporté à Saint-Pierre-le-Vif et déposé dans la chapelle de Notre-Dame, conformément à ses dernières volontés. Deux cents ans après, l'archevêque Séwin l'honora d'une magnifique châsse d'argent. Ingoare et Léothérie, sœurs de saint Ebbon, zélées imitatrices de ses vertus, furent inhumées à côté de lui. Sa fête est fixée au 27 août, jour de son entrée au ciel.

---

30. SAINT HONOBERT.

Nous croyons devoir nous éloigner ici de la *Gallia christiana* et restituer aux deux saints évêques qui suivent leur véritable place. Honobert, ***Honobertus, Aunobertus***, selon nous, n'est pas autre que Ardobert, ***Ardobertus***, ***Arthbertus***, qui fut désigné et ordonné pour l'Église-Métropolitaine de Sens par saint Boniface, archevêque de Mayence, que le pape avait chargé de veiller à la pureté des élections épiscopales. En 743, il fut député à Rome, de la part de Carloman et de Pépin, auprès de Zacharie, qui le confirma dans son titre et lui accorda le Pallium. Saint Honobert appartenait, comme saint Géric et saint Ebbon, à la noble lignée des comtes de Ton-

nerre : il ne dégénéra point. Sa haute capacité et l'intégrité de ses mœurs le firent choisir pour coopérer au rétablissement de la discipline en France. Le 3e canon du concile de Soissons, en 744, établit des évêques légitimes sur un grand nombre de siéges et les place sous la surveillance d'Abel de Reims et d'Ardobert de Sens, auxquels on devra recourir pour la décision de toutes les affaires ecclésiastiques. Saint Honobert ou Ardobert mourut en 755 et fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif.

51. SAINT HONULFE.

Saint Honulfe, *Honulfus*, père de saint Honobert, succéda à son fils. Après la mort de son épouse, il était entré dans le clergé et avait reçu tous les ordres sacrés de la main de ce même fils, dans la personne duquel il révérait l'autorité de J.-C. Il suivit fidèlement ses traces, foulant aux pieds les grandeurs et les biens périssables, travaillant avec ardeur à l'acquisition des biens éternels, se vouant sans réserve aux fonctions du ministère pastoral : de sorte que les Sénonais, ayant eu à déplorer la perte prématurée du pieux Honobert, ne crurent pas pouvoir mieux se dédommager qu'en appelant son vénérable père à le remplacer sur le trône pontifical. Il l'occupa six ans et mourut de la mort des justes, l'an 761. Les liens du sang, qui unissaient saint Honobert et saint Honulfe, furent resserrés par leur commune vocation et, après leur trépas, ils partagèrent le même sépulcre, la même récompense et les mêmes honneurs. L'Église de Sens, dans son calendrier, leur avait jadis consacré le 4e jour de septembre; on en fait mémoire maintenant le 5 janvier, veille de l'Épiphanie. L'évêque Ménulfe ou Mérulfe, que la *Gallia Christiana* mentionne avant et les autres écrivains après Ardobert, n'est vraisemblablement pas autre que saint Honulfe. Mais s'il est vrai que Ménulfe soit un personnage distinct de ce dernier et qu'on l'ait transféré à un autre siége, ce serait le premier exemple de translation que présente la série des pontifes sénonais.

52. LOUP II.

Loup, IIe du nom, fut élu en 762 et parut en 765 au concile d'Attigny, qui fut présidé par saint Chrodegand de Metz et composé de 27 évêques et de 17 abbés, parmi lesquels on remarque Widrade, abbé de Sainte-Colombe. Les membres de cette assemblée prirent l'engagement de dire 30 messes et d'en faire dire 100 par leurs prêtres avec 100 psautiers, à la mort de chacun d'eux.

53. WILLICAIRE.

Willicaire, *Willicarius*, *Wilcharius* ou *Wilharius*, fut un des douze évêques de France, *très-instruits dans l'Écriture et les Canons*, que les rois Charles et Carloman envoyèrent, en 769, au concile de Rome, à la sollicitation de Sergius, légat du pape Etienne III. On y condamna l'anti-pape Constantin et l'on y approuva le culte des images et des reliques. Willicaire, en revenant de Rome, obtint de l'abbé du monastère de saint Maurice d'Agaune, le corps de saint Victor, un des martyrs de la légion Thébéenne, dont il enrichit l'Église de Sens. Le pape Adrien le qualifie *Archevêque de la province des Gaules*, dans une lettre où il lui donne commission d'examiner Egile et, s'il le trouve digne, de le sacrer évêque d'Elvire, ville d'Espagne. Willicaire fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif.

54. GODESCALC.

Godescalc, *Gotescalcus* ou *Godescalchus*, n'est guère connu que de nom. Son corps reposait à l'abbaye de Saint-Pierre, dans la chapelle dite de Saint-Rémi.

55. SAINT GOMBERT.

Saint Gombert, *Gombertus* ou *Guntbertus*, qu'il ne faut pas confondre avec saint Gondelbert dont il a été parlé plus haut, est appelé dans les vieilles chroniques « *Vir dignissimæ vitæ et clarus miraculis.* » Il assista à l'assemblée convoquée par Charlemagne pour réprimer les violences exercées contre le Saint-Siége par Didier, roi des Lombards. Il mourut la septième année de son pontificat et fut inhumé auprès de ses devanciers. On en fait mémoire à Sens le 21 février.

56. PIERRE. — 57. WILLEBAUD.

Les actions de ces deux prélats sont ensevelies dans l'oubli. Pierre fut un *contemplatif*, disent les chroniques, et il fut admis à l'éternelle contemplation, en 787. Willebaud, *Willebaldus*, fut consacré par le pape Adrien, à la prière de Charlemagne et décéda, en 792. Tous deux eurent leur sépulture à Saint-Pierre-le-Vif.

38. BÉRARD.

Le nom de cet archevêque a subi de grandes variations sous la main des copistes, ainsi : *Berardus, Beraldus, Berradus, Berneradus, Bernaredus, etc.* Il fut installé à Sens en 792, après avoir été longtemps abbé du couvent d'Echternach, à deux lieues de Trèves. Il portait le plus vif intérêt à ce monastère fondé jadis par saint Villebrod son parent et, par son ordre, le célèbre Alcuin écrivit la vie de ce saint apôtre des Frisons. Nous la possédons encore et elle est dédiée au vénérable Bérard de Sens, dont l'épiscopat fut de courte durée, car on fixe son décès au mois de mai 795.

---

39. RAIMBERT.

Raimbert, *Ragimbertus, Rainbertus, Ragnibertus*, d'illustre naissance, fut élu en 796. Il siégea peu de temps et fut enterré à Saint-Pierre-le-Vif. L'Empereur Charlemagne, qui l'aimait beaucoup, combla son église de bienfaits et visita plus d'une fois les tombeaux des martyrs de Sens. A cette même époque, une noble dame appelée Aspasie bâtit deux monastères de religieuses, l'un dans l'intérieur de la cité sous l'invocation de saint Maximin de Trèves, dont elle avait obtenu des reliques, l'autre, hors des murs dédié à saint Hilaire de Poitiers. Ces pieux asiles, où fleurirent pendant de longues années l'innocence et la sainteté, furent ruinés par les guerres et leurs basiliques converties en églises paroissiales.

---

40. MAGNUS.

Magnus faisait partie du cortége de Charlemagne, quand il fut sacré à Rome, en 801, par le pape Léon III. De retour à Sens, il se rendit directement à l'abbaye de Saint-Pierre, où l'hospitalité lui était due; puis, le lendemain, il fut porté solennellement à la cathédrale par le clergé et le peuple, au milieu de l'allégresse générale et du chant des psaumes et des cantiques. Cet usage a toujours été depuis religieusement observé pour l'intronisation des archevêques. La deuxième année de son pontificat, il fut envoyé en qualité de *Missus Dominicus*, c'est-à-dire comme inspecteur chargé par le prince de veiller à ce que bonne justice fût rendue aux églises, aux veuves, aux orphelins, aux pauvres et à tout le peuple, dans les villes d'Orléans, de Troyes, de Langres, de Besançon et d'Autun. Magnus dédia à Charlemagne ses notes savantes sur le droit. Il reçut en retour des terres, des revenus, des ornements et des reliques d'une inestimable valeur pour la basilique de Saint-Étienne. On a encore les lettres très-honorables qui lui furent adressés par Ebroin, archevêque de Bourges, et par Louis-le-Débonnaire. Magnus mourut en 818 et voulut avoir son tombeau dans la nouvelle

église du Sauveur qu'il avait construite dans les vignes, non loin de Saint-Pierre-le-Vif, et entourée d'un cimetière exclusivement destiné aux chanoines de la Métropole.

41. JÉRÉMIE.

Jérémie, *Hieremias*, était Référendaire ou Chancelier la treizième année de l'empire de Charlemagne. Il devint ensuite moine et trésorier de l'abbaye de Saint-Riquier dans le Ponthieu. Lorsque les Normands essayèrent leurs premières incursions, il déroba à leur fureur les nombreuses reliques données à son monastère par Charlemagne et les transporta à l'abbaye de Sainte-Colombe-lèz-Sens. Sa résidence s'y prolongea jusqu'à la mort de l'archevêque Magnus. Alors le clergé et le peuple s'accordèrent à choisir pour pasteur le noble réfugié, dont ils avaient eu le temps d'apprécier les éminentes qualités. C'était en effet un des maîtres les plus habiles sortis des écoles du grand empereur; orateur distingué, consommé dans toutes les sciences, il s'entendait aussi bien au maniement des affaires séculières qu'à celui des affaires ecclésiastiques. Après son ordination, il donna à sa cathédrale les reliques qu'il avait apportées de Saint-Riquier. Louis-le-Débonnaire l'estimait beaucoup et lui accorda toutes sortes de priviléges pour les églises et les monastères de son diocèse, comme le prouvent les chartes et les lettres de ce prince qui se sont conservées jusqu'à nos jours. Il le nomma en 822 *Missus Dominicus* avec le comte Donat pour le pays sénonais, l'envoya trois ans après à Rome en ambassade avec Jonas d'Orléans auprès du pape Eugène II, prit sous sa protection toutes les entreprises de Jérémie et spécialement le nouveau couvent de Saint-Pierre en Auvergne, qu'il venait de fonder, de concert avec l'abbé Frodobert, sous la dépendance de Saint-Pierre-le-Vif. Jérémie que Amalaire appelle « *un admirable rhétheur, un prophète dans notre Jérusalem,* » mourut, selon le témoignage d'Odoran, le 7 juin 828 et fut inhumé à Sainte-Colombe.

42. SAINT ALDRIC.

Après quelques élections infructueuses, on donna pour successeur à Jérémie saint Aldric, *Aldricus*, abbé de Ferrières en Gâtinais. Il était originaire de ce pays, avait étudié sous Alcuin et s'était fait une si grande réputation que l'archevêque Jérémie fut curieux de le voir et l'éleva successivement au diaconat et à la prêtrise. Le talent dont il fit preuve en présence de de l'empereur, joint à la noblesse de son extraction, le mit en faveur à la cour. Il fut placé à la tête de l'école du palais, et, sans se laisser éblouir par les grandeurs, sut donner à la fois l'exemple et le précepte. Ce fut malgré lui qu'on l'éleva à la dignité d'abbé de Ferrières et bientôt après d'arche-

vêque de Sens. Dès qu'il fut entré en fonctions, il s'occupa de la réforme de ses chanoines et de son clergé. L'année suivante, c'est-à-dire en 830, il présida à l'élection de saint Héribalde d'Auxerre et lui imposa les mains dans la basilique de Saint-Germain. Le 7 mai 836, il consacra l'église du couvent de Saint-Florentin-sur-Armançon. Il se rendit de la part du prince à l'abbaye de Flavigny pour y rétablir la paix entre l'abbé et ses religieux. Il tint à Sens une assemblée d'évêques et d'abbés, de l'avis desquels il transféra à Vareilles l'antique monastère de Saint-Rémi, qui ne pouvait plus subsister au faubourg de la ville. Il fit approuver cette opération par Louis-le-Débonnaire et par le concile de Worms, où ce prince fut relevé de son injuste déchéance. Saint Aldric, qui n'avait point pris part à la révolte de Lothaire, assista à ce concile ainsi qu'à plusieurs autres. Parmi les sollicitudes pastorales il regrettait la paix du cloître, et sa résolution était prise de déposer sa houlette pour aller passer ses derniers jours à Ferrières, quand il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il rendit le dernier soupir, après avoir reçu le saint Viatique, ayant les yeux et les mains élevés au ciel, à l'âge de 61 ans, le 10 octobre 840. Son corps fut porté à l'abbaye de Ferrières, selon qu'il l'avait commandé, et enterré sous la gouttière de l'église. Mais Dieu ayant manifesté la sainteté de son serviteur par de fréquents miracles, ses reliques furent exposées à la vénération des fidèles jusqu'à l'an 1569, où les Huguenots les dispersèrent et s'emparèrent de la riche châsse qui les contenait. On l'honorait ci-devant le 10 octobre, on l'honore présentement le 7 juin.

---

45. WÉNILON.

Wénilon, *Wenilo*, *Guenilo*, *Wanilo*, homme de beaucoup d'esprit, qu'on dit avoir été abbé de Ferrières en même temps qu'il était clerc de la chapelle de Charles-le-Chauve, fut choisi par ce prince et accepté par les évêques de la province de Sens, l'année que se donna dans le pays Auxerrois la fameuse bataille de Fontenay, c'est-à-dire en 841. Deux ans après, Wénilon, donna la consécration royale à Charles-le-Chauve dans la basilique de Sainte-Croix d'Orléans, le siége de Reims étant vacant. Il assista ou présida à une foule de conciles, à celui de Germigny, en 843, à celui de Verneuil, en 844, à ceux de Beauvais et de Meaux, en 845, d'Epernay et de Paris, en 847, de Quiersy, de Tours et de Paris, en 849, de Moret, en 850, de Soissons et de Verberies, en 853, de Bonneuil, en 856, de Toussy, en 860, de Soissons, en 862, de Verberies, en 863, et enfin de Pistes, en 864. Il sacra Agie, évêque d'Orléans, en 843, et donna son approbation à l'élection d'Hincmar pour le siége de Reims, en 845. Le 25 août de l'année 847, Wénilon, assisté de son clergé, transféra, avec une grande solennité, de l'église de Saint-Savinien en celle de Saint-Pierre-le-Vif, les restes des corps des bienheureux martyrs saint Savinien, saint Potentien et leurs compa-

gnons. Il tint trois conciles à Sens, le 1er en 852; le 2e en 853, dans lequel il fit, en qualité de métropolitain, les informations sur les vie et mœurs de Bouchard, son parent, nommé à l'évêché de Chartres, et lui conféra la consécration épiscopale; le 3e en 862, où il fut question d'Hérimann de Nevers, son suffragant, qu'il avait déposé par ordre du concile de Soissons. On rebâtit de son temps l'église de Sainte-Colombe; il en fit la dédicace le 22 juillet 853 et le lendemain leva de leurs tombeaux les corps de Sainte-Colombe et de Saint-Loup. Au mois de novembre suivant, il fut établi *Missus Dominicus* avec les comtes Odon et Donat pour les pays de Sens, Troyes, Melun, du Gâtinais, de Provins et autres lieux circonvoisins. Il présida avec ses comprovinciaux à l'élection et au sacre d'Énée, évêque de Paris, en 857. Aux conciles de Langres et de Savonières, en 859, Wénilon fut accusé par Charles-le-Chauve de lui avoir manqué de fidélité, mais nous ne voyons pas que cette accusation ait eu de suites et l'archevêque ne tarda pas à rentrer dans les bonnes grâces du roi. Loup de Ferrières, dans sa lettre 124e se justifie du soupçon de lui avoir suscité cette affaire. La basilique primitive de Saint-Étienne, étant tombée de vétusté, Wénilon la fit reconstruire et la dédia. Il dédia aussi l'oratoire de sainte Anastasie, à la nouvelle abbaye de Vareilles, dont les bâtiments commencés par son prédécesseur furent achevés par ses soins. Ce monastère devint l'objet de sa prédilection, et, à sa mort, arrivée le 3 mai 865, il voulut y être inhumé. Jamais son peuple ne souffrit de ses absences à l'occasion des conciles ou des affaires de l'État, car il avait eu soin de se pourvoir, dès le commencement, d'un digne chorévêque dans la personne du médecin Autrade, qui administra saintement et le précéda d'un an dans la tombe.

---

44. SAINT ÉGILE.

Égile, *Ægilus* ou *Hegilo*, fut moine de Saint-Pierre-le-Vif, abbé de Prum, puis abbé de Flavigny en Bourgogne et enfin archevêque de Sens, en 865. Le pape Nicolas Ier lui envoya le pallium et lui écrivit en même temps pour l'exhorter à conserver sur le trône épiscopal les pratiques de la vie monastique. Égile se montra fidèle à cette recommandation et joignit à l'humilité d'un simple religieux le zèle et la science d'un pontife. Il se distingua dans plusieurs conciles, notamment à celui de Verberies, en 866, où il souscrivit au privilége du monastère d'Arras, et à celui de Soissons de la même année, dont il fut chargé de porter les actes à Rome. Le roi Charles et Hincmar de Reims lui confièrent, à son départ, diverses négociations auprès du Saint-Siége. Il revint assez tôt pour pouvoir assister au concile de Troyes qui s'assembla dans cette ville le 25 octobre 867. L'année suivante fut une année de famine et de mortalité par toute la France : il y eut à Sens jusqu'à 56 décès en un seul jour. Égile, compatissant aux maux de son peuple, ordonna des prières publiques, fit une procession gé-

nérale à Saint-Savinien et le fléau cessa. Au mois de décembre, il assista à l'assemblée des évêques de la province de Reims avec Fulcric, qu'il s'était choisi pour coadjuteur. En 869, il se trouva encore à deux autres conciles, à celui de Verberies et à celui de Pistes. Dans ce dernier, il obtint le concours des Pères pour assurer à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif la possession de la terre de Sevry et de l'église d'Auxon. L'année 870 mit fin à son édifiante carrière. Les religieux de Saint-Pierre, où il fut inhumé, lui rendaient les honneurs dûs aux saints, quoiqu'il n'ait jamais été levé de terre. Il en était de même au monastère de Flavigny, dont il avait été abbé et où il avait transféré jadis les reliques de sainte Reine, vierge et martyre de l'ancienne Alise.

---

45. ANSÉGISE.

Anségise, *Ansegisus*, fils d'Ardrad et de Witelaïe, frère de Wala, évêque d'Auxerre, prêtre du diocèse de Reims, abbé de Saint-Michel de Beauvais, fut envoyé en ambassade à Rome par le roi Charles, en 870. Il possédait le talent de la parole à un degré remarquable et jouissait d'une grande réputation de savoir et de vertu. Le siége de Sens était vacant depuis un an, lorsqu'il fut élu pour le remplir. Aussitôt ordonné, il parut au concile de Douzy, près de Mouzon, où fut déposé Hincmar de Laon. Son nom se lit dans les actes de l'assemblée de Châlons, en 875. Ce fut dans le cours de cette année qu'Anségise fut député à Rome par Charles-le-Chauve, pour solliciter, du pape Jean VIII la couronne impériale vacante par la mort de Louis-le-Germanique. Charles fut tellement satisfait du succès de cette importante négociation, qu'il demanda à son tour et obtint du pape la primatie des Gaules et de Germanie pour Anségise. Charles convoqua ensuite un concile général du royaume à Pont-Yon en Perthois (diocèse de Châlons) le 21 juin 876 : trois légats du Saint-Siége y furent présents et y firent reconnaître Anségise en qualité de primat et de vicaire apostolique, nonobstant les réclamations d'Hincmar de Reims. Ce pouvoir fut exercé pendant environ deux siècles par les archevêques ses successeurs, mais non sans contradiction, puis la primatie de Sens se réduisit à un titre purement honorifique. Le nouveau primat dut reconduire les légats jusqu'à Rome, et, à son retour, il présida au concile qui eut lieu à Troyes, en 878. L'année suivante, il donna, dans l'abbaye de Ferrières, l'onction royale à Louis et à Carloman, fils de Louis-le-Bègue et neveux de Charles-le-Chauve. On lit dans le testament d'Eccard, comte d'Autun, que ce seigneur légua l'histoire des Lombards et deux livres de la Chronique de saint Grégoire de Tours à l'archevêque Anségise. Celui-ci eut à cœur d'enrichir Saint-Pierre-le-Vif des plus augustes reliques : il y déposa le chef de saint Grégoire-le-Grand et le bras de saint Léon Ier que lui avait donnés le pape Jean VIII. Puis il y transféra de l'antique église de Saint-Gervais, tombée dans l'obscurité sous le

nom de Saint-Léon, les corps des premiers pontifes sénonais, tels que saint Ursicin, saint Ambroise, saint Agrice, saint Léon, etc. Il y fit conduire aussi du village de Sancy, les corps des saints martyrs Sanctien, Béate et Augustin. Il concéda à l'église de Saint-Rémi le corps de saint Romain, que lui avait donné Hugues, abbé de Saint-Germain d'Auxerre. On cite encore de lui deux faits mémorables : il expulsa tous les Juifs et ne voulut souffrir aucun monastère de religieuses dans l'enceinte de la ville. Il mourut le 25 novembre 883 et fut enterré à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-Barthélemi.

---

46. ÉVRARD.

Evrard, *Evrardus*, moine et prévôt de Sainte-Colombe, qualifié par quelques auteurs de *saint* et de *vénérable*, succéda à Anségise, le 28 avril 884. Le souverain pontife Marin lui écrivit au sujet d'un monastère. Sur la fin de novembre 886, les Normands remontant la Seine et l'Yonne, arrivèrent devant la ville de Sens. Ils y demeurèrent six mois sans pouvoir la prendre, ravageant toute la banlieue, détruisant les villages, incendiant les églises et les couvents. Saint Rémi de Vareilles, entr'autres, fut ruiné de fond en comble. Enfin le pieux Evrard parvint à les éloigner, moyennant une rançon. Mais le chagrin qu'il avait éprouvé en voyant son diocèse en proie aux barbares, détermina une maladie de langueur à laquelle il succomba le 1er février 887. On l'inhuma à Sainte-Colombe, dans l'oratoire de Saint-Martin.

---

47. WAULTIER I.

Waultier ou Gauthier, *Walterius*, chanoine de la cathédrale, illustre par sa noblesse et sa science, monta sur le siége archiépiscopal au mois de mars 887. Il était neveu de Waultier, évêque d'Orléans. Au mois d'août suivant, il sacra Hérifrid évêque d'Auxerre, dans l'abbaye de Nesle-la-Réposte au diocèse de Troyes, et il l'installa le 8 septembre. En 891, il présida au concile de Meun sur-Loire et, à sa sollicitation, on y décréta que nul ne pourrait être abbé de Saint-Pierre-le-Vif, s'il n'était librement élu par les moines. En 892, il fit partie de l'assemblée des Etats tenue à Verberies. Vers ce temps, les Normands continuant leurs incursions, désolèrent les villes de Saint-Florentin, de Tonnerre, et pénétrèrent jusqu'en Bourgogne. Mais là se terminèrent leurs progrès, car Richard-le-Justicier, duc de cette province, les défit près d'Argenteuil et, les pourchassant jusqu'au-delà de Sens, en purgea le pays. Dans la suite Richard, profitant des troubles du royaume, travailla, comme les autres seigneurs de cette époque, à se rendre indépendant et à agrandir ses domaines. L'archevêque Waultier et le comte Garnier résistè-

rent ouvertement à ses prétentions sur la ville de Sens. Alors il vint en faire le siége, s'en empara et retint Waultier en prison pendant neuf mois. Le pape Formose, instruit de la vengeance de Richard, le força de lâcher prise en lançant contre lui l'excommunication. Toutefois le prélat n'obtint sa liberté qu'après avoir prêté serment et fourni des otages. Richard resta maître de Sens, y mourut en 920 et fut inhumé à Sainte-Colombe. Trois princes reçurent la couronne royale de la main de Waultier, savoir : Eudes, Robert et Raoul. On trouve au tome III de la Bibliothèque des Pères des Statuts synodaux qui lui sont attribués. Sa mort arriva le 19 novembre 923 et son corps fut déposé à Saint-Pierre-le-Vif.

---

48. WAULTIER II.

Waultier, neveu du précédent et, comme lui, membre du Chapitre de Saint-Etienne, succéda à son oncle. Voici l'éloge que font de lui les Chroniques sénonaises : « *Walterius, vir nobilis genere, homo versutus moribus et ingenio callidus; honestus valdè et ab omnibus honorandus.* » Son épiscopat fut court et paisible. Il s'endormit dans le Seigneur le 6 juillet 927 et fut enseveli près de son oncle.

---

49. LE VÉNÉRABLE ADAULD.

Adauld, *Adaldus* ou *Ataldus*, prélat pieux et zélé pour le culte de Dieu, répara la cathédrale et renouvela la petite église de Notre-Dame y annexée. Il laissa à ses chanoines pour leur entretien, la terre d'Avroles, qui plus tard a été cédée au doyen. Après cinq ans accomplis sur le siége de Sens, il alla recevoir la récompense de ses bonnes œuvres le 25 septembre 932 et l'on dit qu'il fut le premier inhumé dans la basilique de Saint-Etienne.

---

50. GUILLAUME.

A la place du vénérable Adauld, on élut Guillaume, *Willelmus*, religieux de Saint-Pierre-le-Vif. La 4e année de son pontificat, le roi Raoul vint à mourir et il choisit sa sépulture à Sainte-Colombe. Les riches présents qu'il laissa par testament à cette abbaye, arrivèrent fort à propos pour la relever d'un incendie qui avait dévoré tous les bâtiments. Alors Hugues-le-Grand et les barons de France envoyèrent Guillaume en Angleterre, pour réclamer le fils de Charles-le-Simple, Louis d'Outremer, héritier légitime de la couronne. Ogine, mère du jeune prince, exigea des otages, puis le confia sous la foi du serment au primat des Gaules qui le ramena en France et le sacra roi le 19 juin 936. Une nouvelle irruption de barbares, survenue en 938, força les

moines de Saint-Pierre de se réfugier dans l'intérieur de la ville avec leurs plus précieuses reliques et, pendant ce temps, leur magnifique monastère devint la proie des flammes. Ils étaient à peine réinstallés quand l'archevêque Guillaume trépassa, au mois d'août de la même année, et voulut être enterré chez eux comme la plupart de ses prédécesseurs.

51. GERLAN.

Gerlan, *Gerlannus* ou *Gellanus*, moine de Saint-Germain d'Auxerre, fut choisi sur la demande du Chapitre et confirmé par l'autorité du Saint-Siége. Il rachetait par son instruction et par ses mœurs l'obscurité de son origine. On cite une lettre de Léon VII adressée à cet archevêque le 1er février 939. Parmi les guerres de cette époque, où la ville de Sens fut prise et reprise, Gerlan devint suspect au vicomte Frotmond et fut exilé par lui, en 941. Rentré dans son manoir, il fit construire une tour pour la défense de l'abbaye de Saint-Pierre. Le reste de ses jours s'écoula en paix et, parvenu à une extrême vieillesse, il passa à une vie meilleure le 5 août 954. Son corps fut transporté à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.

52. HILDEMAN.

Hildeman, *Hildemannus*, moine de Saint-Denis, ayant pour lui le vœu du roi et celui des chanoines, fut élevé sur le siége de la Métropole en septembre 954. Louis d'Outremer, son protecteur, mourut la même année et laissa le trône à Lothaire, qui, sur la requête d'Hildeman, autorisa en 958 la fondation du monastère de Saint-Sauveur près de Bray-sur-Seine. Hildeman ne siégea que quatre ans, dix mois et dix-neuf jours. Il expira le 5 août 959 et fut enterré à Saint-Pierre-le-Vif.

53. ARCHAMBAULD.

Archambauld, *Archembaldus*, est flétri dans l'histoire comme un indigne pontife. Il était de race royale, fils de Robert, comte de Troyes et parent de Rainard-le-Vieux, comte de Sens. Il fut imposé d'autorité par Lothaire et sacré vers la fin de 959 par le pape Jean XII, dont la bonne foi fut trompée sur cette élection simoniaque. Archambauld était jeune, fier de son origine, livré sans retenue à toute l'effervescence des passions : il dédaignait les fonctions de son ministère pour la guerre, les parties de plaisir et surtout l'exercice de la chasse. Associé avec le comte Rainard, il remporta, près de Villiers-Louis, une éclatante victoire sur une armée Saxonne venue au secours d'Anségise, évêque de Troyes, expulsé de son siége par le comte Ro-

bert. L'orgueil du vainqueur ne connut plus de bornes, et, ses revenus ne pouvant suffire à ses profusions, il alla s'installer avec sa meute et ses faucons dans le cloître de Saint-Pierre, dont il chassa et fit périr tous les religieux. Ce sanctuaire redouté fut mis au pillage et devint le théâtre d'ignobles orgies. Archambauld se riait des remontrances que pouvaient lui faire ses serviteurs. On rapporte qu'un chanoine, appelé Condacher, se promenant un jour avec lui dans la basilique de Saint-Pierre, l'arrêta tout à coup devant le tombeau de la fondatrice Théodechilde et, lui en montrant l'inscription : « Voyez, Seigneur, lui dit-il, c'est pour les serviteurs de Dieu que cette » maison a été établie, et non pour les chiens, les vautours et les femmes » de mauvaise vie. C'est ici une maison de prières et vous en faites une ca» verne de voleurs. » Cette courageuse leçon n'ayant servi à rien, le bras de Dieu commença à s'appesantir sur le jeune endurci. L'an 968, neuvième depuis son ordination, au mois de juin, il vit périr le conseiller de Lothaire Rainald, qui l'avait poussé à la dignité épiscopale ; au mois de juillet, les flammes dévorèrent sa cathédrale, l'Église Notre-Dame, celle de Saint-Jean-Baptiste, le cloître des chanoines, la riche Bibliothèque de Saint-Etienne avec quantité d'ornements et de reliques ; au mois d'août, il perdit son père le comte Robert ; enfin le 29 du même mois, parmi les éclats du tonnerre, on entendit ces paroles : « Ne souffrons pas que le lieu consacré par l'effu» sion de notre sang soit plus longtemps profané ! » et l'on trouva son cadavre dépouillé et frappé de la foudre dans le réfectoire de Saint-Pierre. Par respect pour le sacerdoce dont il avait été revêtu, on l'inhuma dans une chapelle du monastère, mais sans aucune marque qui rappelât son souvenir. Il avait présidé le concile de Meaux, en 962.

---

54. SAINT ANASTASE.

Dieu consola l'Église de Sens de ses malheurs en lui donnant un saint archevêque dans la personne d'Anastase, *Anastasius*, fils du seigneur d'Augery près Provins. Il fut sacré par ses suffragants dans l'église d'Appoigny le 1er janvier 968. A compter de ce jour, il n'usa jamais de viande et porta constamment un cilice sur sa chair. Ne se donnant de repos ni jour, ni nuit, il employa tout le temps de son épiscopat à réparer les scandales et les ruines amoncelés par son devancier, et, malgré les vexations auxquelles il fut en butte de la part du comte Rainard, il se montra l'ami et le défenseur des religieux, le pourvoyeur et le docteur des clercs, le consolateur des opprimés, le père des pauvres, des veuves et des orphelins. L'abbaye de Saint-Pierre, si maltraitée, eut une part toute spéciale à sa sollicitude : il réédifia les basiliques de Notre-Dame et de Saint-Jean, conduisit jusqu'à moitié la reconstruction de la cathédrale, légua au Chapitre des terres de son patrimoine, bâtit et consacra une église dans son pays natal et y transféra le corps de saint Victor, martyr. Anastase, mûr

pour le ciel, fut admis en la société des saints le 7 janvier 977. Sa sœur, religieuse à Sainte-Fare, fut avertie de son décès par une vision et, comme c'était la nuit, elle éveilla ses compagnes et toutes ensemble récitèrent en son honneur l'office d'un confesseur pontife. Ses restes mortels furent confiés à l'église de Saint-Pierre qu'il avait restaurée et on l'honora le 7 janvier.

---

55. SÉWIN.

Après la mort d'Anastase, Rainard-le-Vieux empêcha pendant cinq mois l'élection d'un successeur. A la fin, les principaux du clergé s'étant rendus à Auxerre, se réunirent dans l'abbaye de Saint-Germain, et, voulant opposer au comte un prélat qui pût lui tenir tête, nommèrent pour archevêque son propre neveu, Séwin ou Séguin, *Sewinus* ou *Seguinus*, petit-fils du vicomte Frotmond. C'était un homme d'un caractère élevé et d'une vie pure. Il fut ordonné dans la cathédrale d'Auxerre ; mais quand il voulut prendre possession de son siége, son oncle lui refusa obstinément l'entrée de la ville. Séwin fit alors le voyage de Rome, où il reçut le pallium et fut confirmé dans l'autorité primatiale, dont il usa sur-le-champ en excommuniant le comte Rainard, au nom du Souverain-Pontife, et en mettant toute la province en interdit. Une maladie épidémique tomba en même temps sur la ville de Sens et causa de grands ravages. Le comte effrayé céda enfin et l'archevêque fut installé le mercredi des Cendres de l'année 978. Son premier soin fut de relever la discipline dans son diocèse et de réparer les monastères et les églises. Il fit venir des moines de Cluny à Saint-Pierre-le-Vif et leur donna son neveu Rainard pour abbé. Il acheva la construction de l'église de Saint-Étienne, l'orna magnifiquement et la consacra le 5 octobre 982. Les Chroniques ne tarissent point sur sa munificence et il est certain en effet qu'il employa, avec la plus grande libéralité, son riche patrimoine en faveur des religieux, des églises et des pauvres. Il ne jouissait d'aucun bien ecclésiastique et ceux de sa maison lui témoignant leur inquiétude pour son entretien, il leur répondit : « Dieu sait nourrir ses » pauvres, nos biens propres nous suffiront jusqu'à ce que ceux de la » mense épiscopale soient restitués. » Car le prodigue Archambauld les avait tous distribués comme bénéfices militaires. Séwin montra pour la justice une inébranlable énergie. Il fut longtemps avant de consentir à prêter serment à Hugues-Capet qu'il regardait comme un usurpateur et il ne se rendit que sur l'injonction formelle du Pape. Hugues, dans la politique duquel il entrait de faire disparaître les restes de l'ancienne race royale, assembla un concile à Saint-Basle près de Reims, en 991, pour obtenir la déposition d'Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, archevêque de Reims, qu'il accusait de trahison et de parjure, le tenant prisonnier à Orléans. « Les » ordres du roi pressaient sa condamnation, dit Aimoin ; les autres évêques

» intimidés eurent la faiblesse de dégrader Arnoul et de le remplacer par » le grammairien Gerbert. Le vénérable Séwin qui présidait l'assemblée, » *craignant plus Dieu que le roi*, osa seul protester. » Le Saint-Siége fut de son avis et, quelques années après, Arnoul fut rétabli. Séwin présida aussi au concile de Saint-Denis, en 997. Une sédition s'éleva, les évêques furent mis en fuite et peu s'en fallut que le président ne fût massacré. Il guérit cependant de ses blessures et vécut encore deux ans. On place sa mort au 17 octobre 999, la même année où trépassa, dans un âge très-avancé, le comte Rainard, surnommé le Vieux, constant adversaire des archevêques. Le corps de Séwin fut enterré dans le Chapitre de Saint-Pierre, puis transféré dans une chapelle de la cathédrale, en 1276. Depuis son ordination, il s'était abstenu de viande et de vêtements de lin à l'exemple de son prédécesseur. Ce fut lui qui sacra le roi Robert, en 988, et Jean, évêque d'Auxerre, en 996.

---

56. LÉOTHÉRIC.

L'archidiacre Léothéric, *Leothericus*, qui avait toutes les qualités nécessaires pour l'épiscopat, alla à Rome au commencement de l'an 1000, pour faire confirmer son élection par le célèbre Gerbert, son ancien maître, devenu Pape sous le nom de Silvestre II. A son retour, le comte Frotmond II, fils de Rainard, le traita comme son père avait traité Séwin ; il lui interdit l'accès du siége métropolitain sur lequel il prétendait placer son propre fils. Mais Léothéric reprit immédiatement le chemin de Rome, et le Pape, qui l'aimait, lui renouvela les pouvoirs de primat, ordonna aux évêques de la province de le consacrer, et lança contre Frotmond une sentence d'excommunication, sous laquelle il fut obligé de plier. Léothéric fut donc sacré au monastère de Sainte-Fare en 1001, et prit aussitôt possession. En 1006, il retrouva toutes les reliques de la cathédrale qui avaient été cachées dans un souterrain du temps de l'archevêque Guillaume, pour les soustraire aux profanations des Hongrois. Il en fit une solennelle translation, qui fut accompagnée de beaucoup de miracles, et à laquelle on accourut de toute la France et des royaumes circonvoisins. Le calendrier sénonais faisait jadis mémoire de cette invention des saintes Reliques le lendemain de l'Épiphanie. Fulbert de Chartres, dont il était le consécrateur, lui écrivit en cette occasion, selon sa coutume, en termes extrêmement flatteurs. En 1012, le comte Frotmond mourut : son fils Rainard II lui succéda et hérita de toute la haine de ses ancêtres contre l'autorité archiépiscopale. Il n'y a pas d'injustices, de violences, d'indignités qu'il ne fit subir à Léothoric. Les choses furent portées à un tel excès, que ce prélat, à bout de patience, de l'avis du Pape, de l'abbé de Cluny et de ses suffragants, remit la ville de Sens entre les mains du roi Robert et invoqua sa protection. Robert vint avec ses troupes, chassa Rainard et s'empara de son comté, qui fut réuni à la cou-

ronne pour n'en plus sortir. Plus tard cependant, après diverses attaques meurtrières, on lui rendit la moitié de son autorité, mais seulement sa vie durant. Ses vexations ne tardèrent point à recommencer et ne finirent qu'avec son dernier soupir. En 1020, Léothéric présida au concile d'Héry et en 1022 à celui d'Orléans, où furent condamnés treize Manichéens, que le roi Robert qui était présent, fit livrer aux flammes. La même année, mourut à Tonnerre, en allant à Rome, saint Théodoric ou Thierry, religieux de Saint-Pierre-le-Vif, qui avait été sacré évêque d'Orléans par Léothéric, et s'était démis de son siége pour reprendre la vie du cloître. En 1029, eut lieu la translation de saint Savinien à laquelle prit part le roi Robert avec la reine Constance et les grands de la cour. Léothéric termina sa longue carrière le 26 juin 1032, et fut inhumé à Saint-Étienne, derrière le maître-autel.

---

57. GELDUIN.

La mort de Léothéric fut le signal de nouvelles guerres et de nouveaux désastres. Le peuple entier appelait à lui succéder un homme de noble extraction appelé Maynard, déjà trésorier du Chapitre, frère de Daimbert, qui était vicomte de Sens, et cousin d'Eudes, comte de Champagne. Mais un clerc du nom de Gelduin, *Gelduinus*, fils de Godefroy, comte de Joigny, acheta, à force de présents, la protection du roi et fut sacré à Paris. Les habitants de Sens indignés et encouragés du reste par le comte Eudes, qui était dans leurs murs, refusèrent de le laisser entrer dans la ville et se mirent à en réparer les fortifications. Le roi Henri vint les assiéger à différentes reprises pendant l'espace de deux ans; puis un traité de paix fut conclu en 1034 entre lui et le comte de Champagne, par suite duquel Gelduin prit possession de l'archevêché et le garda dix-huit ans. Il fut du nombre de ces pasteurs qui, n'étant point entrés par la porte légitime, ne peuvent que ravager le troupeau. Les moines de Saint-Pierre, entr'autres, eurent beaucoup à souffrir de ses exactions. Au mois de novembre 1034, il tint un concile à Sens, souscrivit à ceux d'Étampes et de Senlis en 1048, et en convoqua un second à Sens sur la fin de la même année. En 1049, le pape Léon IX, voulant épurer le clergé de l'église gallicane, ouvrit en personne un concile à Reims et y manda tous les évêques et archevêques de France. Gelduin, à qui la conscience faisait de graves reproches, n'osa s'y rendre. Le Pape l'excommunia et mit à sa place Maynard. Gelduin voulut réclamer auprès du concile de Rome, mais sa sentence y fut confirmée, et il acheva de s'avilir, en offrant tous ses domaines patrimoniaux au comte Raoul, pour se faire rétablir sur son siége. Ses intrigues n'aboutirent qu'à le rendre malheureux le reste de ses jours. On ignore la date de son décès : il fut enterré dans le cloître de Saint-Pierre.

---

58. MAYNARD.

Pendant l'administration de Gelduin, Maynard, que tout le monde jugeait digne de l'épiscopat, fut promu à l'évêché de Troyes, et ce fut de là qu'il fut transféré sur le siége de Sens. Lorsque Gelduin en appela à Rome, Maynard l'y suivit, et tous deux furent privés de leurs pouvoirs, jusqu'à ce que la cause fût tranchée. Le bon droit triompha et Maynard fut accueilli par son peuple avec des transports de joie. Toute sa vie fut employée au bien : il dédommagea les moines de Saint-Pierre des peines que leur avait causées son devancier, et s'endormit dans le Seigneur le 10 mars 1062, après avoir siégé douze ans, trois mois et huit jours. Il fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif, dans la salle capitulaire, auprès des autres membres de sa famille. En 1059, il avait assisté à Reims au sacre du roi Philippe.

---

59. RICHER.

Le clergé et le peuple furent unanimes pour l'élection de l'archidiacre Richer, *Richerius*, qui reçut la consécration épiscopale des mains de Geoffroy, évêque de Paris, en présence du roi et des grands du royaume, le saint jour de Pâques 1062. Sa conduite resta irréprochable dans un siècle où l'Église eut tant à gémir. Il se trouva mêlé à toutes les affaires importantes de son époque et souscrivit à une multitude de chartres. En 1071, il sacra à Sens, Richard, archevêque de Bourges. Ce fut à Richer et à trois autres de ses collègues que Grégoire VII adressa en 1074, la fameuse lettre par laquelle il reprend si vertement le roi Philippe et le menace de la déposition. En 1077, nouvelles missives du Souverain Pontife qui lui ordonne de faire restituer à l'église de Chartres les biens qu'on lui a pris et de procéder à la condamnation de Régnier, évêque d'Orléans. Notre archevêque lui-même se vit un instant interdit de ses fonctions par le légat Hugues de Die, pour n'avoir point paru au concile d'Autun : il prit aussitôt le chemin de Rome, où il fut gracieusement accueilli par le Pape et relevé de sa suspense au concile de 1078. L'année suivante, il approuva le don de l'église de Flacy à l'abbaye de Molème nouvellement fondée. En 1081, il leva de terre le corps de saint Bond et abandonna sa chapelle aux moines de Saint-Rémi. En 1082, il crut devoir séparer de sa communion, Robert, abbé de Rebaix, qui avait été sacré évêque de Meaux, par le légat du Pape, il est vrai, mais sans la présence et l'assentiment du Métropolitain. Il prétendit aussi empêcher l'élection d'Yves, de Chartres, et quand celui-ci eut été consacré par le Pape lui-même, Richer, trop obséquieux envers le pouvoir temporel, lui fit un crime de cette consécration reçue sans l'agrément du roi et voulut le faire déposer. Mais le Souverain Pontife intervint et lui imposa silence. Richer assembla plusieurs conciles dans sa province, il assista à celui de Reims en 1094, et à celui de Clermont en 1095. Dans ce dernier, les Pères

décidèrent unanimement que l'archevêque de Sens et ses suffragants devaient être soumis à la primatie de Lyon instituée par Grégoire VII, mais Richer, intrépide défenseur de ce qu'il croyait être les droits de son siége, aima mieux se voir retirer le pallium pour le reste de sa vie, que de reconnaître cette nouvelle juridiction destructive de la sienne ; sa fin suivit de près cette amertume : il rendit son âme Dieu le 27 décembre 1096, après trente-cinq ans de pontificat. Son grand détachement des biens de la terre, sa libéralité envers les pauvres et les églises, lui concilièrent le respect et l'affection de son clergé. De son temps, les basiliques de Saint-Savinien et de Sainte-Marie-du-Charnier furent rebâties et bénites. Son corps repose à la cathédrale.

---

60. DAIMBERT.

Daimbert, *Daimbertus*, prévôt et trésorier du Chapitre de Saint-Étienne, très-considéré pour sa noblesse et ses bonnes mœurs, fut canoniquement élu au mois de janvier 1097. Le Chapitre invita Yves de Chartres à faire l'ordination, mais l'archevêque de Lyon s'y opposa, exigeant que Daimbert le reconnût préalablement pour primat et vînt lui offrir sa soumission. Yves repoussa cette prétention, et Daimbert, pour y échapper, alla se faire sacrer à Rome par le Pape Urbain II, qui lui accorda le pallium et le renvoya se faire installer. Mais dans un second voyage que notre archevêque fit à Rome en 1099, il se laissa gagner et reconnut la primatie d'Hugues de Lyon. Le roi Louis VI lui en fit plus tard de vifs reproches et protesta, dans une lettre très-énergique au Pape Callixte, contre cet abaissement de l'Église de Sens. Daimbert sacra Manassès, évêque de Meaux, en 1103, opéra une translation du corps de saint Loup dans l'église de Sainte-Colombe en 1106, couronna le roi Louis VI, dit le Gros, à Orléans, en 1108, et introduisit en 1111 des Chanoines réguliers de saint Augustin dans l'abbaye de Saint-Jean, habitée jadis par des religieuses. Il réunit un concile provincial à Étampes en 1099, assista à celui de Troyes en 1104, à l'assemblée de Beaugency au mois de juillet de la même année et, sur la fin de décembre, au concile de Paris, où Philippe promit avec serment de quitter Bertrade et fut réconcilié avec l'Église. On le voit encore souscrire au concile de Fleury en 1110, à celui de Beauvais en 1114, aux deux de Reims en 1115 et 1119, et ce fut la maladie qui l'empêcha de se trouver à celui qui eut lieu à Beauvais en 1120. Le Pape Pascal II, ayant occasion d'écrire à Daimbert, l'engageait à redoubler de vigilance et l'avertissait des approches de la mort. En effet, elle se fit peu attendre, car il expira le 28 novembre 1122 et fut enseveli dans le Chapitre de Saint-Pierre.

---

61. HENRI SANGLIER.

Henri, surnommé Sanglier, en latin *Aper, Singularis,* de l'ancienne famille de Boisroques, chanoine de la cathédrale, fut élu à la recommandation du roi en 1122. Dans la suite, il encourut la disgrâce de Louis-le-Gros, pour avoir soutenu l'évêque de Paris, injustement persécuté par ce prince. Il assembla un concile provincial à Sens en 1127, assista les deux années suivantes à ceux de Troyes et d'Étampes, où les Pères, à la sollicitation de saint Bernard, reconnurent Innocent II pour Pontife légitime. Il se rendit au concile de Pise en 1134, et fut maltraité et pillé, à son retour, par les brigands qui infestaient l'Italie. Le 1er février 1137, il fut déclaré suspens de ses fonctions par Innocent II, pour avoir décidé une question de parenté nonobstant appel en cour de Rome. En 1139, il assista au concile général de Latran, où furent réunis près de mille évêques. En 1140, il présida à la condamnation d'Abailard : Louis-le-Jeune vint à Sens à cette occasion et, conduit par saint Bernard, visita en grande dévotion les reliques des saints martyrs. Henri favorisa de tout son pouvoir les établissements religieux : il accorda une place dans la forêt d'Othe, en 1133, pour la fondation du couvent de Dilo, de l'ordre de Prémontré. Il accorda aussi un droit d'usage dans la même forêt aux moines de Pontigny, et autorisa diverses donations au profit de cette abbaye naissante. Les Chanoines réguliers de Saint-Jean reçurent de lui le prieuré de Château-Renard, l'église de Sainte-Madeleine de Montargis et plusieurs autres bienfaits. Ce fut Henri qui commença, vers 1140, le vaisseau actuel de la cathédrale, mais la mort ne lui permit pas de mener bien loin cette entreprise, car il quitta ce monde, selon toute apparence en 1142, et fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif. Sa perte excita des regrets universels. Les Chroniques ne l'appellent que le *bon Henri;* elles le représentent, d'un côté, comme un prélat de grande tenue, vivant splendidement, ferme pour le maintien de ses droits, redoutable aux méchants et intrépide en face des oppresseurs, au point qu'on disait de lui communément qu'il ne craignait que Dieu seul. D'un autre côté, c'était l'homme le plus accessible, le plus doux envers les petits, encourageant les bons, secourant les malheureux et prenant toujours la défense de la veuve et de l'orphelin. Aussi le bruit se répandit-il que la nuit de son inhumation des voix célestes furent entendues qui célébraient son entrée dans la société des justes.

---

62. HUGUES DE TOUCY.

Saint Bernard, en apprenant que l'église de Sens était veuve, écrivit aux chanoines qu'il fallait que leur choix fut digne d'une si noble Métropole. Ses vœux furent exaucés par l'élection du préchantre Hugues de Toucy, frère de Guillaume qui devint plus tard évêque d'Auxerre. Voici le portrait qu'en fait le Chapitre dans la lettre par laquelle il invite l'évêque de Chartres

à venir imposer les mains au nouvel élu. « Au nom de la divine Trinité,
» nous avons choisi unanimement et aux applaudissements de tout le
» peuple, pour pasteur et pontife, Hugues notre préchantre, né de parents
» nobles et craignant Dieu, homme courageux, modeste, doux, suffisam-
» ment instruit des sciences ecclésiastiques, qui s'est toujours montré bien-
» veillant et respectueux envers les personnes religieuses; qui n'est point un
» étranger ni un inconnu pour nous, mais notre frère, élevé dans le sein de
» notre Église et qui peut dire de ses brebis comme le Sauveur: Je les con-
» nais et elles me connaissent. » Une des premières fonctions qu'il exerça fut, en 1144, la consécration de l'église de Vauluisant, abbaye de Cisterciens récemment fondée près de Courgenay. En 1146, Louis-le-Jeune bâtit Villeneuve-le-Roi et permit à Sens la création d'une commune, qu'il abolit trois ans après, sur les plaintes d'Herbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Il y eut un soulèvement à la nouvelle de cette révocation, et l'abbé Herbert fut égorgé dans son couvent. Au mois de février 1147, Hugues se trouva à l'assemblée d'Étampes où il fut question de la croisade et de l'administration du royaume pendant l'absence du roi. La même année, il souscrivit à une donation faite au monastère des Escharlis. En 1152, il présida au concile de Beaugency, où fut prononcé la sentence de divorce entre Louis VII et Léonore, qui l'avait deshonoré. Les deux reines Constance, fille du roi d'Espagne et Adèle, fille du comte de Champagne, furent couronnées par l'archevêque de Sens, malgré les réclamations du siége de Reims. Hugues assista en 1162 au concile de Montpellier, et en 1163 à celui de Tours. Il fut un des plus empressés à reconnaître le souverain pontife Alexandre III, exilé de Rome par plusieurs antipapes, et lui offrit une généreuse hospitalité dans sa ville métropolitaine. Alexandre y demeura un an et demi et, pendant son séjour, consacra l'église de Sainte-Colombe et un autel à la cathédrale en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul. A la prière du Pape, le vicomte de Sens fonda, en 1164, le prieuré de Chaumont, qui fut mis sous la dépendance des chanoines de Saint-Jean. Hugues accueillit encore honorablement un autre exilé, saint Thomas de Cantorbéry, qui habita quatre ans le monastère de Sainte-Colombe et dont le trésor de Sens conserve encore de précieux souvenirs. Il poussa avec vigueur les travaux de la cathédrale. On place sa mort vers 1168, et on le regarde comme le dernier archevêque inhumé à Saint-Pierre-le-Vif.

---

63. GUILLAUME DE CHAMPAGNE.

Guillaume, quatrième fils de Thibauld, comte de Champagne, et de Mathilde de Carinthie, nommé communément *Guillaume-aux-blanches-mains*, ayant embrassé l'état ecclésiastique dès sa tendre jeunesse, posséda plusieurs dignités en diverses églises et venait même d'être élu évêque de Chartres, quand il fut porté sur le siége de Sens. Il était élève de saint Bernard et

ami intime de saint Thomas de Cantorbéry, dont il procura la réconciliation avec le roi d'Angleterre au mois de juillet 1170. Et lorsque saint Thomas eut été martyrisé, ce fut lui qui en qualité de légat du Pape, jeta l'interdit sur les terres de Henri, jusqu'à ce que ce prince eût racheté sa faute par une rigoureuse pénitence. En 1175, il établit quatre chanoines à la cathédrale pour l'autel de Saint-Jean et leur donna les églises de Villemanôche, Boutigny, et Fleurigny. L'année suivante, il abrogea la dignité de prévôt et en transmit les attributions au doyen, qui fut autorisé à percevoir les fruits des églises de Saint-Florentin et de Champlay. En même temps, il augmenta les priviléges du préchantre et lui donna juridiction sur presque toutes les écoles de son diocèse. Il institua aussi les officiers *matriculaires* ou bedeaux pour la police du lieu saint et des cérémonies religieuses. Il concéda les églises de Bussy et de Paroy aux moines de Dilo et obtint pour Saint-Julien-du-Sault l'exemption du droit de gîte qu'y avaient les princes. Enfin, cette même année 1176, Guillaume fut transféré au siége de Reims. Outre ses qualités personnelles grandement exaltées par ses contemporains, il était beau-frère de Louis-le-Jeune et oncle de Philippe-Auguste : il devait s'attendre aux premières dignités du royaume. En effet, il ne fut pas plutôt à Reims qu'il reçut pour lui et ses successeurs le titre de duc et pair de France, avec le droit, désormais exclusif, de sacrer les rois. Il assista au mois de mars 1179 au concile de Latran, dans lequel il fut créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Philippe Auguste, qui le vénérait, fut couronné de sa main le 1er novembre 1179, et en fit son premier ministre en 1183. Guillaume prit part à l'élection des Papes Urbain III et Grégoire VIII. Il fut de nouveau créé légat apostolique par Innocent III en 1198, et étant tombé malade en Italie, où il était allé pour la troisième fois, il voulut revenir en son diocèse ; mais il n'y put arriver, car la mort le surprit à Laon le 7 septembre 1202.

---

64. GUY DE NOYERS.

Guy de Noyers, prévôt d'Auxerre et archidiacre de Sens, fut sacré dans cette dernière ville par Maurice, de Paris, et décoré du pallium par Alexandre III en 1176. Il était né à Noyers-sur-le-Serain, de Milon, seigneur du lieu et de Marie, de Châtillon-sur-Marne. Ses connaissances dans les lettres et dans le droit canon passaient pour être très-étendues. Il se rendit au concile de Latran en 1179, et au sacre de Philippe à Reims sur la fin de la même année. A la fête de l'Ascension suivante, il maria ce prince avec Isabelle, fille de Baudoin comte de Hannonie, et couronna celle-ci dans la basilique de Saint-Denis. Vers ce temps, la fidélité de notre prélat à observer les lois de l'Église fut mise à l'épreuve : le roi, qui était venu passer les fêtes de Noël à Sens, s'étant obstiné à permettre aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens, contrairement aux décrets du concile de Latran, Guy le

menaça des censures ecclésiastiques. Mais Philippe s'exaspérant, lui donna à choisir entre l'exil ou la déférence à ses volontés. Guy choisit l'exil et resta inébranlable. Le roi, qui dans cette affaire avait cédé aux suggestions de ses courtisans, ne tarda pas à s'en repentir, révoqua les permissions octroyées aux Juifs, et rappela le courageux évêque, qui dans sa disgrâce avait été soutenu par la haute approbation du Pape et de ses collègues dans l'épiscopat. En 1184, la veille de saint Jean-Baptiste, un vaste incendie enveloppa presque toute la ville de Sens : il y eut beaucoup de victimes et la plupart des églises furent endommagées. Guy érigea plusieurs canonicats dans sa cathédrale, entr'autres celui qu'on appelait la petite prébende et dont les revenus se prenaient sur les églises d'Aillant et de Chaucueil. Il assista Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre, son parent, à ses derniers moments en 1181, et il mourut lui-même le 21 décembre 1193. On lui donna la sépulture à Saint-Étienne, derrière le grand autel. Hugues de Noyers, qui succéda à Guillaume de Toucy sur le siége d'Auxerre, était son neveu.

65. MICHEL DE CORBEIL.

Michel de Corbeil, doyen de l'église de Paris, élu d'abord Patriarche de Jérusalem, fut, quinze jours après, nommé à l'archevêché de Sens et sacré le 24 avril 1194. Le Pape Célestin III lui écrivit en 1196 au sujet d'Ingelburge que Philippe-Auguste avait répudiée. La même année, Michel approuva l'érection de l'abbaye du Jard, près de Melun. En 1198, il conféra la consécration épiscopale à Hugues d'Orléans et convoqua à Sens un concile provincial contre l'erreur des Poplicains, espèce de Manichéens. Il fonda une prébende dans son église et la fit confirmer par le roi Philippe en 1199. Ce fut l'année de son décès : on le croit inhumé à côté de son prédécesseur. Beaucoup de chartes ont été signées par lui pendant les quelques années qu'il siégea et voici en quels termes il est loué dans les lettres d'Innocent III : « L'Église de Sens a perdu un pasteur noble par sa naissance, plus noble encore par sa sainteté : prélat vigilant, discret, animé d'une sollicitude toute paternelle pour le troupeau confié à ses soins, zèlé pour le triomphe de la loi de J.-C. et pour la destruction de l'hérésie. »

66. PIERRE DE CORBEIL.

Après la mort de Michel, les vœux du clergé se portèrent sur l'évêque d'Auxerre, Hugues de Noyers. Mais le Pape le refusa, parce qu'il ne faisait point observer dans son diocèse l'interdit général dont le royaume était frappé par suite du divorce de Philippe. Octavien, légat du Saint-Siége en

France, nomma archevêque le célèbre Pierre de Corbeil, déjà évêque de Cambrai. Il était parent du prélat défunt et s'était acquis une immense réputation comme professeur de théologie dans les écoles de Paris, où il avait eu pour élève Innocent III, lors glorieusement régnant. Comme il jouissait d'une confiance sans bornes auprès du Pape et du roi, il fut souvent délégué par l'un et par l'autre pour des affaires difficiles et s'en tira toujours avec honneur. Il assista au concile de Meaux, tenu en 1204, pour le rétablissement de la concorde entre les rois de France et d'Angleterre. Il sacra Guillaume de Seignelay évêque d'Auxerre, en 1207. Deux ans après, il prit part à la Croisade contre les Albigeois et, à son retour, il se rendit au concile de Paris, où l'on condamna les erreurs d'Amaury. Il se trouva aussi à celui qu'assembla le cardinal légat Robert, en 1212, pour réformer la discipline ecclésiastique. En 1218, il transféra dans une nouvelle châsse d'argent, à Saint-Pierre-le-Vif, les reliques de saint Potentien et de saint Altin, et ce, en présence de ses suffragants, Guillaume d'Auxerre, Hervé de Troyes, Guillaume de Meaux et Guillaume de Nevers. En 1221, il approuva l'association pour les funérailles formée par les treize curés de la ville et des faubourgs et, l'année suivante, il sacra l'évêque d'Orléans et reçut commission du Pape pour une affaire concernant les chanoines de Saint-Pierre de Tonnerre. La mort le frappa le 3 juin, jour de l'ouverture du Synode diocésain. Son convoi fut suivi par tout son clergé et l'on déposa son corps sous une tombe de cuivre au milieu du chœur de la cathédrale. Les écrits de ce savant homme ne sont point parvenus jusqu'à nous. On n'a conservé que sa correspondance avec Innocent III, son disciple, et c'est à lui qu'on attribue les offices de la Circoncision et de l'Assomption tels qu'ils étaient dans l'ancienne liturgie sénonaise. On cite de lui un trait de mansuétude envers les pénitents. Un gentilhomme coupable d'un grand crime vint se jeter à ses pieds, confessant sa faute et prêt à tout souffrir pour l'expier. Le pieux évêque lui imposa d'abord une pénitence de sept ans au pain et à l'eau, puis sur l'exclamation de ce pécheur contrit : que cette pénitence était trop légère et que s'il vivait cent ans, cent ans suffiraient à peine; Pierre alla toujours en diminuant jusqu'à ne lui imposer qu'une fois l'Oraison dominicale. A la vue de tant de bonté, le pauvre gentilhomme se prosterna la face contre terre et expira de douleur et d'amour.

---

67. GAUTHIER CORNUT.

Gauthier, fils de Simon Cornut, seigneur de Villeneuve-la-Cornue près Montereau, frère d'Albéric de Chartres et doyen de l'Église de Paris, ne fut point agréé par le Pape Honorius III pour le siége de cette dernière ville à cause de la chaleur avec laquelle il avait embrassé le parti du roi. Mais quand le Chapitre de Sens l'eut nommé, il se hâta d'aller à Rome, où il se

réconcilia avec le Pape qui lui dit : « Nous vous avons fait perdre l'Église » Notre-Dame, mais Saint-Étienne vous a accueilli et nous vous confirmons » dans cette dignité. Faites votre devoir virilement. » Gauthier n'oublia point cette recommandation, comme le témoignent ces deux vers gravés sur sa tombe :

Dùm viguit, tua dùm valuit, Galtere, potestas,
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.

En 1223, il fut présent au concile tenu à Paris contre les Albigeois et aux obsèques de Philippe-Auguste à Saint-Denis. Il acheta, cette même année, la forêt de Rajeuse, près du domaine de Brienon, et en affecta les trois quarts à la mense archiépiscopale et l'autre quart au Chapitre pour les besoins de l'église. Il présida au concile de Melun en 1225, à l'inhumation de Louis VIII dans les caveaux de Saint-Denis en 1226, au concile de Sens en 1229, au mariage de saint Louis et au couronnement de Marguerite, son épouse, dans la basilique de Saint-Étienne en 1234, et enfin à la consécration de Guillaume, évêque d'Orléans, en 1238. Ce fut lui qui établit à Sens les Dominicains et les Franciscains dans le cours de l'année 1231 et, quand saint Louis eut retiré d'entre les mains des Vénitiens la sainte couronne d'épines, il alla au-devant avec le roi et toute sa cour jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque : puis, le lendemain, il présida à cette mémorable procession, où saint Louis et son frère Robert, nu-pieds et vêtus d'une simple tunique, portèrent l'insigne relique sur leurs épaules, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la cathédrale. Une fête annuelle, inscrite au calendrier sénonais, conserve le souvenir de cette solennité qui eut lieu le 10 août 1239, jour de Saint-Laurent. Gauthier fit un pèlerinageà Pontigny, pour voir le corps de saint Edme en 1240, et mourut le 20 avril de l'année suivante. On lui donna la sépulture dans la métropole, à droite de l'aigle.

---

68. GILON CORNUT I.

Gilon Cornut, frère du précédent et archidiacre de Sens, par suite de quelques oppositions, fut trois ans sans être sacré. Enfin le Pape Innocent IV lui imposa les mains et le revêtit du pallium à Lyon au mois de décembre 1244. L'année d'après, il revint à Lyon pour le concile général, à la fin duquel il reconduisit le Souverain-Pontife jusqu'à Cluny, où saint Louis et la reine Blanche les attendaient. Il consentit à prendre la croix contre les Sarrasins avec les autres évêques et seigneurs du royaume. En 1245, il appela dans son diocèse Odon de Tusculum, légat apostolique, pour travailler de concert à la réforme des abus. Parmi les décrets qu'ils publièrent on remarque celui qui interdit la *Fête des fous*. Il assembla trois conciles provinciaux, le 1er à Etampes en 1247, le 2e à Paris en 1248, le 3e à Provins en 1251, assista à la dédicace de la Sainte-Chapelle en 1248, dédia lui-même

les églises des Frères Prêcheurs et Mineurs de Sens en 1252, se trouva encore à deux conciles de Paris cette année et la suivante, puis mourut, en 1254, et fut inhumé à gauche de son frère.

---

69. HENRI CORNUT.

Henri Cornut, neveu des deux précédents et des évêques de Chartres et de Nevers, était archidiacre de Sens lorsqu'il fut élevé à la dignité métropolitaine. Comme sa famille était très-bien vue en cour, il obtint facilement la remise des droits régaliens. Il fut confirmé, sacré et décoré du pallium à Viterbe en 1255, par le Pape Alexandre IV. A son intronisation, il fut porté de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif en son église cathédrale par les quatre premiers barons et vassaux de l'archevêché. Dès les premières années de son pontificat, il gagna le surnom de *Père des Pauvres* par le soin qu'il prit d'eux dans un moment de famine. Il tint un concile à Paris en 1255 et un autre à Sens en 1256, contre les meurtriers du grand-chantre de Chartres; fit l'acquisition du château de Noslon en 1257, et le légua à ses successeurs : la même année, il poursuivit et excommunia les usuriers. Mais ceux-ci subornèrent un cuisinier nommé Froment, qui empoisonna le vertueux prélat, à la fleur de son âge, avec un mets dans lequel il entrait de l'avoine et des amandes. On rapporte que, sentant les premières atteintes du mal, Henri dit en gémissant : « Ce malheureux *Froment* m'a fait manger la dernière *avoine.* » On lui donna la sépulture devant le maître-autel de Saint-Étienne.

---

70. GUILLAUME DE BROSSE I.

Guillaume, fils de Bernard IV, vicomte de Brosse, de la noble lignée des comtes de Limoges, fut successivement official, cellerier, préchantre, doyen et enfin archevêque de la métropole sénonaise. Il fut sacré par Alexandre IV et fit son entrée solennelle à Sens en 1258, accompagné d'Odon, archevêque de Reims et des évêques d'Auxerre, de Meaux, de Nevers, de Troyes et de Bethléem. De son temps, Nicolas, camérier en cour de Rome, fonda en l'église de Sens la chapelle Sainte-Marguerite avec des prières à l'intention du Pape Grégoire IX, son oncle. En 1262, Guillaume accueillit avec joie la nouvelle fête du Saint-Sacrement instituée par Urbain IV et, en 1267, ne pouvant plus suffire à sa charge à cause de son grand âge et de ses infirmités, il donna sa démission et se retira à Brienon, où il finit ses jours en 1269. Son corps fut porté à Sens, et enterré dans le sanctuaire du côté de l'Évangile.

---

71. PIERRE DE CHARNY.

Pierre, né à Charny, de parents peu fortunés, parvint aux grandes dignités ecclésiastiques par sa vertu et ses rares talents. Il fut d'abord précepteur des frères de Henri Cornut, qui le fit chanoine et official. Il était doyen quand il fut envoyé à Rome par le Chapitre et créé camérier par Urbain IV, qui, natif de Troyes, favorisait ouvertement les hommes de mérite de sa patrie. Ce fut là que Pierre apprit tout à la fois la retraite de Guillaume et sa propre nomination à l'archevêché. Il fut donc sacré à Rome, en 1267, et revint avec le pallium et des lettres de recommandation pour le roi de France. En 1269, il célébra un concile à Sens, où furent promulgués divers règlements disciplinaires : en 1271, il assista à l'inhumation du corps de saint Louis à Saint-Denis. Pendant son administration, il accrut les domaines de son église, affranchit les habitants de Saint-Julien-du-Sault, moyennant une somme d'argent, et rebâtit le palais archiépiscopal, ruiné en 1267 par la chute de la plus belle tour de la cathédrale. Pierre de Charny mourut au retour du concile général de Lyon, en 1174, et fut inhumé à l'entrée du chœur.

---

72. PIERRE D'ANISY.

Pierre d'Anisy, de médiocre naissance mais de grande science, chanoine de Paris et d'Auxerre, trésorier de l'église de Sens, fut élu par voie de compromis et se rendit aussitôt en cour romaine, où il reçut l'institution canonique et la consécration. Mais en revenant, comme il était vieux et caduc, il ne put aller plus loin qu'Auxerre : ainsi la mort ne lui permit pas même de se faire installer et les chanoines d'Auxerre lui donnèrent la sépulture dans leur basilique au mois de décembre 1274.

---

73. GILON CORNUT II.

Gilon, préchantre de Sens, élu par compromis comme son prédécesseur, fut sacré et revêtu du pallium par Grégoire X, au commencement de l'année 1275. Il était docteur en droit canon, neveu des archevêques Gauthier et Gilon Cornut et oncle lui-même de cinq chanoines de la métropole, parmi lesquels trois furent archidiacres, le quatrième devint préchantre et le cinquième fut emporté par une mort prématurée. En 1276, il écrivit au Pape Innocent V, pour la canonisation de saint Louis. En 1280, il suspendit de ses fonctions Simon, évêque de Chartres, qui refusait de lui faire sa profession d'obéissance et qui se décida alors à venir, au mois de juin, prêter le serment accoutumé, en même temps que Guillaume de Grez, évêque d'Au-

xerre. Gilon réunit un concile à Sens, cette même année, après la Saint-Michel. En 1281, le Pape Martin IV, avec qui il était lié, lui écrivit pour lui annoncer sa promotion et lui donna un témoignage de son affection en envoyant à l'église de Sens une côte de sainte Marie-Madeleine, qu'il tenait des religieux de Vézelay, avec 100 jours d'indulgence à perpétuité pour ceux qui visiteraient la cathédrale le 22 juillet. Philippe, roi de Navarre, rendit hommage à notre prélat en 1284, à cause de la comtesse de Champagne, son épouse. Le chroniqueur sénonais, Geoffroy de Collon, qui vivait au temps de Gilon, le représente comme un homme très-éloquent, pieux, humble, prudent, libéral et surtout très-attentif à ne point fouler ses inférieurs. Il enrichit son église de plusieurs domaines près de Villeneuve-l'Archevêque et, après avoir fondé son anniversaire, il passa à une vie meilleure et fut inhumé vers ses deux oncles, le 21 juin 1292.

---

74. ÉTIENNE BÉCARD.

Etienne Bécard, parent du précédent, de la maison de Penoul, savant canoniste et doyen du Chapitre, ayant réuni tous les suffrages sur la fin de juin 1292, ne reçut cependant la consécration pontificale que deux ans après, à cause de la vacance du Saint-Siége. Ce fut saint Célestin qui l'ordonna et lui conféra le pallium. De retour à Sens, en 1294, il prit possession le mardi qui suit l'Assomption de la sainte Vierge et obtint la remise de la régale, qui courait depuis la Saint-Jean-Baptiste 1292. Il assista aux assemblées du clergé de France de 1296 et de 1297, célébra solennellement à Saint-Denis, le jour où le corps de saint Louis fut levé de terre en 1298, présida au concile de Melun le 21 janvier de l'an 1300, approuva, l'année suivante, la fondation d'un couvent de Chartreux à Valprofonde, par Isabelle de Mello, comtesse de Joigny, et dédia l'église qui y fut érigée. Il prit part, en 1303, à la réunion des ordres du royaume à Paris, au sujet du différend survenu entre le Pape Boniface et le roi Philippe , et nous le voyons figurer encore en 1306, à la translation du chef de saint Louis à la Sainte-Chapelle. Etienne fonda deux chapelles dans la cathédrale, à droite en entrant, acheta de magnifiques ornements, fournit 1200 livres à la fabrique pour les verrières de la nef et laissa aux chanoines 50 livres de revenu pour son obit. Un grand nombre d'églises et de monastères de son diocèse se ressentirent de sa munificence et, pour dernier bienfait, il légua à ses successeurs par testament toutes ses propriétés et en particulier la demeure connue à Paris sous le nom d'Hôtel des archevêques de Sens. Ce fut donc les mains pleines de bonnes œuvres qu'il alla paraître devant Dieu, le 29 mars 1309, la veille de Pâques et il fut ensépulturé devant le maître-autel, au côté droit.

---

75. PHILIPPE DE MARIGNY.

Après la mort de Bécard, le roi s'interposa auprès de Clément V, pour faire transférer Philippe de Marigny, évêque de Cambrai sur le siége de Sens. Philippe était ancien secrétaire et conseiller du roi, frère du fameux Enguerrand de Marigny et de Jean, archevêque de Rouen. Il fut intronisé le dimanche qui précéda les Rameaux de l'année 1310 et, le 11 octobre sui vant, il ouvrit à Paris le concile de sa province, où furent condamnés les Templiers. En 1311, il assista au concile général de Vienne, dédia en 1312 une nouvelle église à Valprofonde, tint encore un concile à Paris, en 1314, et y mourut en 1316. Son corps fut enterré aux Chartreux.

---

76. GUILLAUME DE MELUN I.

Guillaume, fils d'Adam, vicomte de Melun et de Jeanne de Sully, homme d'une rare piété, succéda à Philippe de Marigny. On croit qu'il était chanoine de Saint-Étienne et seulement sous-diacre, lorsqu'il fut appelé à cette éminente dignité. Il assembla son concile provincial à Paris, en 1317, à Sens, en 1320, et à Melun, en 1323, et il y fut décidé que chaque évêque dans son diocèse, entr'autres témoignages d'honneur envers la sainte Eucharistie, ferait observer la loi du jeûne et de l'abstinence la veille de la Fête-Dieu. En 1322, il visita les reliques de Saint-Pierre de Melun, en présence du légat apostolique et des évêques de Meaux et d'Auxerre; en 1323, il couronna la reine Marie, épouse de Charles-le-Bel, dans la chapelle royale à Paris; et enfin, en 1329, il finit ses jours à l'abbaye du Jard, d'où ses restes furent apportés à Sens et inhumés dans le sanctuaire, au côté de l'Évangile.

---

77. PIERRE ROGER.

Pierre Roger, né au village de Rozières près de Limoges, fut d'abord simple religieux, puis prieur de la Chaise-Dieu, en Auvergne. Comme il était doué d'une forte mémoire, de beaucoup de jugement et d'une singulière aptitude pour les sciences, ses supérieurs l'envoyèrent prendre ses grades à Paris. Il s'y fit bientôt remarquer et devint successivement docteur et proviseur de Sorbonne, abbé de Fécamp, évêque d'Arras, puis archevêque de Sens à la fin de décembre 1329. Il brilla à peine un an sur ce siége et fut transféré à celui de Rouen, où il fut fait cardinal en 1338 et enfin élu Souverain-Pontife sous le nom de Clément VI, l'année suivante. Comme archevêque de Sens, il fonda et dota richement la chapelle Saint-Martial en l'église de Saint-Etienne; comme Souverain-Pontife, il renouvela l'ancien

statut qui prescrivait aux suffragants de Sens de prêter serment d'obéissance à leur métropolitain, avant de faire leur entrée solennelle. Ce fut aussi Clément VI qui réduisit à cinquante ans l'intervalle entre les grands Jubilés. Il mourut à Avignon le 7 décembre 1352 et ses dépouilles mortelles furent transportées, selon son désir, à la Chaise-Dieu, où s'étaient écoulées les premières années de sa jeunesse. Son frère, Guillaume Roger, comte de Beaufort, fut père du Pape Grégoire XI, qui s'assit sur le trône de saint Pierre, en 1370.

78. GUILLAUME DE BROSSE II.

Guillaume de Brosse, petit neveu de l'archevêque du même nom, passa de l'évêché d'Annecy à celui de Meaux, de là au siége de Bourges et enfin à la métropole de Sens, en 1330. Il défendit la juridiction ecclésiastique contre Pierre de Cugnières, avocat général au parlement, en présence du roi et de tous les ordres réunis, et quand Philippe de Valois eut donné gain de cause au clergé sur les légistes, Guillaume reconnaissant fit élever à ce prince une statue équestre à l'une des portes de la cathédrale, tandis que le malencontreux avocat fut ridiculisé dans presque toutes les grandes églises de France par une petite figure grotesque, logée dans le coin d'un pilier et connue sous le nom de *Pierre ou de Jean du Coignot*. Guillaume consacra le maître-autel de Saint-Étienne le 20 octobre 1332 et accorda des indulgences à cette occasion. Il reçut les Célestins à Sens en 1336, fut député l'année suivante pour prévenir une guerre imminente entre l'Angleterre et la France, acheta, pour la léguer à ses successeurs, une forêt de 113 arpents à Saint-Maurice-aux-riches-hommes et vint terminer ses jours au château de Nailly, le 13 décembre 1338. On l'ensevelit sous une tombe d'airain devant le maître-autel qu'il avait consacré.

79. PHILIPPE DE MELUN.

Philippe de Melun, frère de Guillaume de Melun, 1er du nom, d'évêque de Châlons fut fait archevêque de Sens, en 1338, et résigna en faveur du suivant au commencement de l'année 1344. Il permit à tous les fidèles, par une ordonnance datée du 29 janvier 1341, de choisir leur sépulture aussi bien dans l'église cathédrale que dans les églises paroissiales de la ville. Il vécut encore un an après sa démission et fut mis dans le même tombeau que son frère au mois d'avril 1345.

80. GUILLAUME DE MELUN II.

Guillaume, neveu du précédent, fils de Jean de Melun et de Jeanne Crespin, dame de Tancarville, chanoine de Paris, fut confirmé par le Pape Clément VI dans la dignité métropolitaine que son oncle lui avait transmise. Il ouvrit, le 14 mars 1347, le concile de sa province dans l'église Notre-Dame de Paris et força par les peines canoniques, Louis, évêque de Chartres, son suffragant, à reconnaître son droit hiérarchique de visite. De concert avec le Chapitre, il institua six enfants de chœur à la cathédrale de Sens et y dota quatre chapelains pour la chapelle du saint Sépulcre, dont il était le fondateur. Guillaume, qui jouissait d'un grand crédit auprès du roi Jean, partagea aussi ses malheurs : il fut pris avec lui à la défaite de Poitiers. Une fois relâché, il mit tout en œuvre pour procurer la rançon du roi. En l'année 1358, le dauphin Charles ayant ordonné d'entourer la ville de Sens de fossés à cause des incursions des Anglais, on fut obligé de renverser de fond en comble les églises de Saint-Rémi et de Notre-Dame du Charnier, l'hôtel-Dieu, le couvent des Dominicains et celui des Franciscains qui étaient en dehors des murs. Ces deux couvents furent rebâtis peu de temps après dans l'intérieur de la ville par la libéralité de Jean de Dicy et de Pierre de Bellefontaine. En 1367, l'archevêque Guillaume reçut avec de grands honneurs le roi Charles V, qui tint à Sens une assemblée des trois ordres de l'État. En 1368, à la demande du Pape Urbain V, il délaissa à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre quelques droits féodaux qu'il prétendait avoir sur les villages de Rouvray, Venouse, Montigny etBlégny et, dans cette même année, il réunit de nouveau ses suffragants en concile provincial. Sur la fin de sa vie, il eut de graves démêlés avec les habitants de sa ville métropolitaine, qui se disaient en possession de chasser sur la terre de Nailly. Un arrêt du parlement reconnut le privilége des habitants et condamna le prélat à 2,000 livres d'amende à cause des criminels excès commis par ses gens. Il fit des acquisitions importantes en faveur de son église, notamment celle de la terre de Fontaines, et après trente ans d'épiscopat, il remit son âme à Dieu le jour de l'Invention de la sainte Croix, 1376. Son corps fut déposé au côté gauche du maître-autel dans une tombe de marbre.

---

81. ADÉMAR ROBERT.

Adémar ou Aimar, fils d'Aimar seigneur de saint Jal, près de Limoges, docteur en droit civil et en droit canon, fut d'abord évêque de Lisieux, puis d'Arras, et enfin archevêque de Sens. Il sut, en plusieurs circonstances, défendre la dignité de son siége et, de son temps, les divers archidiaconés du diocèse furent occupés par des hommes d'un mérite supérieur. Il fut très-considéré parmi ses contemporains : « L'an 1384, le jour de la Conversion de saint Paul, dit un historien sénonais, trépassa l'illustre et vénérable

seigneur Adémar Robert, archevêque de Sens. Il reçut la sépulture dans l'église de Saint-Étienne, non loin de la cloche que l'on a coutume de sonner, chaque jour, après la consécration du corps de N. S. J.-C., au côté droit du grand autel (1). »

82. GONTHIER DE BAIGNEAUX.

Aussitôt après la mort d'Adémar, les chanoines de la métropole demandèrent, pour lui succéder, Nicolas de Vères, natif de Pont-sur-Yonne, qui, après avoir été trente ans leur collègue, était devenu archidiacre de Sens, secrétaire du roi Charles V, et évêque de Châlons. Le Pape Urbain VI, qui s'était réservé la provision de ce siége, ne crut pas devoir accéder à leurs désirs et y nomma Gonthier de Baigneaux, évêque du Mans. Celui-ci prit possession, le 14 mai 1385, et mourut le 20 juillet suivant. Il fut enterré dans le sanctuaire, comme ses devanciers.

83. GUY DE ROYE.

Le Chapitre renouvela sa demande en faveur de Nicolas de Vères et éprouva un second refus. On était alors en plein schisme : le Pape Urbain cherchait à fortifier son parti contre celui de Clément, en choisissant pour les hautes dignités des hommes influents et dévoués. Il jeta les yeux sur Guy de Roye, conseiller du roi, déjà pourvu de plusieurs évêchés et lui conféra le pallium avec l'archevêché de Sens. Mais bientôt d'autres faveurs vinrent trouver l'éminent prélat et il passa sur le siége de Reims. Comme il se rendait au concile de Pise en 1409, il fut tué dans le village de Voulré, près de Gênes, au moment où il cherchait à apaiser une rixe survenue entre des paysans et les gens de sa suite. Il fut inhumé avec pompe dans l'église principale de la ville de Gênes. Il laissa par testament mille livres pour le Chapitre de Sens et autant pour la mense archiépiscopale.

84. GUILLAUME DE DORMANS.

Guillaume, fils de Guillaume de Dormans, chancelier de France, neveu du cardinal Jean de Dormans, devait par sa naissance et ses brillantes qualités parvenir rapidement aux premières places. Charles VI le prit en affection et en fit son secrétaire intime. Il lui procura dans la suite l'évêché de Meaux et quand le siége de Sens devint vacant, il le désigna pour le remplir et fit agréer son choix par le Pape, contrairement aux vœux du Chapitre qui te-

(1) Bureteau.

nait toujours à Nicolas de Vères. Ce fut Guillaume qui baptisa le dauphin Charles en 1392, et dans le cours de la même année, il assista à Saint-Denis à la translation des reliques de saint Louis. Il eut quelques difficultés avec Robert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, à propos du droit de joyeux avénement; l'affaire s'apaisa moyennant que l'archevêque voudrait bien se contenter de cinquante livres, sans rien exiger au-delà. Le 30 juillet 1399, il rendit une ordonnance qui unissait à la collégiale Saint-Martin et Saint-Loup, de Brienon, plusieurs chapellénies fondées dans la chapelle du château archiépiscopal de cette ville. Après avoir pris part à toutes les grandes assemblées politiques et ecclésiastiques de son époque, notamment au concile de Paris en 1404, Guillaume termina sa carrière le 2 octobre 1405, et voulut être inhumé à Paris dans la chapelle du collége de Beauvais, appelé aussi collége des Dormans, parce qu'il avait été fondé par sa famille.

85. JEAN DE MONTAIGU.

Il y eut conflit pour la nomination du successeur de Guillaume; la majeure partie du Chapitre élut Hugues Blanchet, archidiacre de Sens, connu et estimé de toute la ville, où il avait pris naissance; quelques membres donnèrent leurs suffrages à Jean de Montaigu, évêque de Chartres, fortement appuyé par le roi. Pendant qu'on sollicitait une décision du Saint-Siége, Hugues Blanchet vint à mourir et Jean de Montaigu fut accepté. Il était fils de Gérard, seigneur de Montaigu, et de Biète Cassinel; sa prise de possession eut lieu sans cérémonie le jour de Pâques 1407 et solennellement en 1414. Il présida en 1408 à l'assemblée du clergé de France tenue à Paris. Mais il manqua constamment à la résidence, ayant pris une part très-active aux malheureuses guerres qui déchiraient la France. Il était du parti des Armagnacs et périt à la bataille d'Azincourt, en 1415. Son cadavre, trouvé sous un monceau de morts, fut rapporté à Sens et inhumé dans la cathédrale.

86. HENRI DE SAVOISY.

Henri de Savoisy, de la noble famille des barons de Seignelay, doyen de l'église de Langres, chanoine de Paris et de Sens, porté par la faveur du duc de Bourgogne à cette métropole vers l'an 1416, obtint sa confirmation du Pape Martin V, malgré les oppositions du roi de France et la décision du légat, le 26 janvier 1418. Il fit son entrée solennelle le 11 juin 1420, en présence du roi Charles, du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre Henri V, qu'il venait de marier à Troyes avec la princesse Catherine. Son dévouement à ce parti n'empêcha pas les Anglais d'exercer leurs ravages dans la banlieue sénonaise et, comme il vit que ses efforts pour s'y opposer étaient infructueux, il se réfugia à Seignelay dans le château de sa famille et y

mourut le 13 mars 1422, autant de chagrin que de maladie, dit un biographe. Son corps fut enveloppé dans une peau de cerf, transporté à Sens cinq jours après et inhumé devant le maître-autel de Saint-Étienne.

87. JEAN DE NANTON.

Effrayés des excès commis par les bandes anglaises et bourguignones, plusieurs chanoines avaient quitté la ville ; les dix qui restaient élurent Jean de Nanton, célèbre docteur en droit canon et civil, abbé de Saint-Germain d'Auxerre. Le roi d'Angleterre, dont la puissance prévalait en nos pays, l'eut pour agréable et le Pape Martin V y donna son approbation. Jean de Nanton tint le concile de sa province à Paris le 1er mars 1429, et sa réception d'apparat eut lieu à Sens le 21 juin suivant. Les Anglais le traitèrent encore plus mal que son prédécesseur, car l'ayant soupçonné de favoriser le parti du roi de France, ils se saisirent de sa personne et l'enfermèrent sous bonne garde au prieuré de Notre-Dame, de Joigny, d'où ils ne le relachèrent que moyennant une grosse somme d'argent. Sur la demande des religieux de ce prieuré, il revint à Joigny en 1432 pour bénir la nouvelle église de leur couvent et y mourut le trentième jour du mois de juin. Il fut enterré au milieu du chœur de l'église qu'il venait de dédier en l'honneur de la sainte Vierge.

88. LOUIS DE MELUN.

Louis de Melun, neveu par sa mère d'Henri de Savoisy, qui l'avait fait archidiacre de Sens, élu par le Chapitre sur la recommandation du roi Charles VII, fut confirmé par le Pape Eugène IV le 16 janvier 1433 et installé avec pompe le 4 juillet de la même année. Les historiens de Sens parlent avec éloge de sa science, de sa douceur, de sa libéralité envers les pauvres, de son détachement des choses de ce monde, mais ils lui reprochent avec amertume de n'avoir pas défendu son droit de primatie contre l'archevêque de Lyon. Sa grande piété le porta à s'occuper avec zèle de sauvegarder l'authenticité des reliques des saints, compromise par le pillage des églises et des monastères au temps des longues guerres avec les Anglais. Il présida à beaucoup de translations, spécialement à celles du chef de saint Grégoire, Pape, en 1439, des reliques de saint Honobert et de saint Honulfe, de saint Étienne et de saint Victor en 1441, de saint Romain en 1446, de saint Potentien et de saint Altin, de saint Sanctien et de sainte Béate en 1449, de saint Léon et de saint Ambroise en 1450, et, en 1453, il leva de terre les corps de saint Fort, évêque, de saint Guinefort, abbé, et de sainte Aveline leur sœur, qui reposaient dans l'église de Saint-Maurice. Ce fut lui qui abolit définitivement la *Fête des foux* par ordonnance du 24 no-

vembre 1445. Il célébra le concile de sa province à Sens en 1460, et les décrets en sont restés mémorables dans les siècles suivants. En 1467, il céda à son Chapitre la présentation de treize demi-prébendes dans sa cathédrale et fit encore d'autres dons qu'il serait trop long d'énumérer. L'église de Sens, si longtemps désolée, respira sous ce bon évêque à qui Dieu accorda de longs jours. Au bout de quarante-deux ans d'épiscopat, de graves infirmités lui étant survenues, il crut qu'il était temps de songer à la retraite : il donna donc sa démission en 1474, et vécut jusqu'au 9 septembre 1476. Son corps repose non loin du maître-autel de la métropole.

---

89. TRISTAN DE SALAZAR.

Louis de Melun, en déposant sa haute dignité, aurait bien désiré en revêtir un de ses neveux qui portait le même nom que lui, mais Louis XI avait d'autres vues et la fit donner à Tristan de Salazar, évêque de Meaux. Ce prélat était né à Saint-Maurice de Thizoaille, dans la vallée d'Aillant. Louis XI, Charles VIII et Louis XII l'employèrent dans d'importantes négociations avant et après sa promotion à l'épiscopat : on lui doit le premier traité d'alliance des Suisses avec la France. Lors de l'assemblée du clergé à Orléans, en 1478, il se fit rendre dans cette ville les honneurs dûs au métropolitain, et quelques années après, les chanoines de Notre-Dame de Paris les lui ayant refusés, il les fit condamner à une forte amende, dont il employa le produit à acheter de magnifiques tapisseries pour son église. Tristan de Salazar se distingua entre tous les pontifes sénonais par ses immenses largesses envers sa cathédrale, son chapitre, les monastères et presque toutes les églises de son diocèse, par son zèle à défendre les prérogatives de son siége et surtout par son amour paternel pour son clergé. Il convoqua à Sens, en 1485, le concile provincial, où furent confirmées et amplifiées les constitutions promulguées par son prédécesseur vingt-cinq ans auparavant, et comme l'évêque de Paris ne s'y rendit point, il le déclara suspens. En 1490, il sépara le chef de saint Savinien du reste du corps et l'enferma dans une châsse d'argent. Plusieurs évêques furent sacrés de sa main, entr'autres Louis de Melun, son compétiteur, qui lui succéda à Meaux. En 1507, il accompagna Louis XII en Italie et fit preuve d'intrépidité dans un combat meurtrier, où il fut obligé de se défendre les armes à la main. En 1511, il assista au concile de Pise en Toscane. Il présida à Saint-Denis aux obsèques de la reine Anne de Bretagne, en 1513, et à celles de Louis XII, en 1514. Les beaux arts lui doivent le bel hôtel des archevêques de Sens à Paris, la continuation de l'église Saint-Étienne, dont les travaux étaient depuis longtemps suspendus, et une grande partie des vitraux qu'on y admire. On lui a reproché la pluralité des bénéfices, mais on voit qu'il en faisait un noble usage. Il éleva un cénotaphe en marbre à la mémoire de ses père et mère et se prépara, de son vivant, un mausolée dans lequel il s'enfermait souvent, dit-on,

pour méditer sur les fins dernières. La mort ne l'atteignit qu'à un âge très-avancé, après quarante-cinq ans d'administration, selon la *Gallia Christiana* qui place son décès au 11 février 1519. Par son testament il laissa à son église ses terres de Fouchères, Villeneuve-la-Dondagre et la Belliole. Sur la fin de ses jours il se fit aider dans son ministère par un vicaire-général qui avait le caractère épiscopal.

---

90. ÉTIENNE PONCHER.

Après la mort de Tristan, François Ier, qui jetait alors les bases d'un concordat avec le Souverain-Pontife, fit signifier aux chanoines de Sens qu'ils eussent à s'abstenir à l'avenir de toute élection, attendu que le roi se chargeait de pourvoir aux siéges vacants de concert avec le Pape. Les chanoines mirent en avant les saints canons de l'église universelle, les privilèges spéciaux de l'antique métropole sénonaise, députèrent même deux d'entre eux auprès d'Étienne Poncher, évêque de Paris, sur qui le roi avait jeté les yeux, pour le supplier de ne point accepter; mais tout fut inutile. Ils donnèrent alors leurs suffrages à l'élu royal, pour sauver les apparences, et Étienne Poncher, qui était d'un grand mérite, fut institué par Léon X, et fit son entrée solennelle le 31 juillet 1519. Le nouveau prélat avait été attaché au roi en qualité d'orateur dans son expédition du Milanais; il s'était acquitté de plusieurs ambassades avec succès, ce qui lui avait valu d'être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, chancelier de Milan, garde des sceaux royaux, etc. Ses emplois à la cour ne lui permettaient guère de s'occuper activement des besoins de son église : au surplus, il ne siéga que cinq ans, étant mort à Lyon le 24 février 1525, à l'âge de 78 ans. Ce fut lui qui commença la construction de l'archevêché de Sens, et c'est à lui que Léon X confia le procès d'enquête pour la canonisation de saint François de Paule. Son corps fut inhumé à Sens devant le trône pontifical.

---

91. ANTOINE DUPRAT.

Le Chapitre de Sens fit une dernière tentative pour ressaisir l'élection. Toutes les voix furent données à l'archidiacre Jean de Salazar, que le clergé et le peuple affectionnaient beaucoup en mémoire de son oncle. Mais le concordat étant consommé, cette élection fut comme non avenue, et toutefois, Jean de Salazar s'intitula toute sa vie *archevêque élu de Sens*. Ce fut le fameux chancelier Du Prat, l'homme le plus important du royaume, qui fut autorisé à joindre ce riche bénéfice à ceux qu'il possédait déjà, en attendant que le Souverain-Pontife mît le comble à ses faveurs, en le nommant cardinal et légat *à latere*. On peut voir les détails de cette brillante existence dans les dictionnaires biographiques. Contentons-nous de remarquer qu'il

prit possession, par procureur, en 1525, et que depuis, les intérêts généraux de l'Église et de l'État ayant absorbé tout son temps, il ne fit son entrée solennelle à Sens qu'après son trépas, lorsqu'on rapporta son corps du château de Nantouillet, où il était décédé le 9 juillet 1535, pour l'inhumer dans la basilique de Saint-Étienne. On lui éleva un monument en marbre, digne de sa haute fortune, à gauche de l'autel de Saint-Pierre. Il déploya un zèle ardent contre les erreurs de Luther, dès qu'elles commencèrent à se produire en France, et, à cette occasion, il réunit à Paris, en 1527, ce célèbre concile de la province de Sens, dont les actes ont été imprimés dans les grandes collections. Entr'autres largesses qu'il fit à son église, il donna 1,700 livres pour achever la lanterne et la tour de pierre.

---

92. LOUIS DE BOURBON.

Louis de Bourbon-Vendôme, sacré évêque le 3 mai 1517, et créé cardinal, le 27 juin suivant, avait été nommé administrateur perpétuel de plusieurs évêchés et abbayes, lorsqu'il fut élevé sur le siége de Sens, dont il prit possession le 23 janvier 1536. Il termina le palais archiépiscopal, dont les constructions avaient été poussées fort loin par Étienne Poncher, et en fit élever deux autres dans les domaines de Brienon et de Villeneuve-l'Archevêque. Il avait grandement à cœur le fidèle accomplissement de sa charge pastorale, et, comme les affaires de l'État y pouvaient faire obstacle, il se donna un coadjuteur zélé dans la personne d'André Richer, évêque de Chalcédoine. Il eut la douleur de voir commettre, dans son église, un vol sacrilége qui jeta le clergé et le peuple dans la consternation. Un misérable, poussé par le démon de l'avarice, enleva, dans la nuit du 19 juillet 1541, le saint ciboire, avec les hosties qu'il contenait. A cette nouvelle, il n'y eut qu'un cri d'horreur dans toute la ville : on fit des prières et des processions expiatoires jusqu'à ce qu'on eût recouvré la coupe et les saintes espèces. Le coupable fut découvert et puni du dernier supplice, et une fête solennelle fut établie en réparation d'un attentat dont les siècles de foi soupçonnaient à peine la possibilité. Le cardinal de Bourbon procura beaucoup d'avantages, tant spirituels que temporels, à son diocèse ; il fonda cette triomphante procession du matin de Pâques qui est restée populaire jusqu'à nos jours ; en 1554, il donna à son clergé des statuts synodaux, et enfin, ce prince, que ses grandes actions peuvent faire regarder, avec justice, comme l'ornement de la religion catholique, passa de cette vie à une meilleure, le 11 mars 1557. Suivant le vœu exprimé dans son testament, son cœur fut déposé à Saint-Denis, et son corps dans la cathédrale de Laon, dont il avait été évêque.

---

93. JEAN BERTRANDI.

Jean Bertrandi occupa les places les plus élevées dans la magistrature sous les rois François Ier et Henri II. Ce dernier, qui l'envoya plusieurs fois en ambassade, lui procura l'évêché de Comminge en 1555, le chapeau de cardinal en 1557 et l'archevêché de Sens le 5 juillet suivant. Il fut choisi à cause de son intégrité pour un des juges du cardinal Caraffa : il se trouva à l'élection de Pie IV et, en revenant d'Italie en France, il mourut à Venise le 4 décembre 1560. Il reçut la sépulture dans l'église des Augustins de cette ville. Jacques Spifame, de triste mémoire, lui avait servi de procureur à sa prise de possession. Le Chapitre a rendu mémorable l'année du décès de Jean Bertrandi en faisant fondre à ses frais les deux bourdons de la cathédrale.

---

94. LOUIS DE LORRAINE.

Louis de Lorraine, frère et oncle des Guises qui jouent un si grand rôle dans nos annales au XVIe siècle, fut nommé très-jeune à l'évêché de Troyes, transféré à Alby en 1550 et à Sens en 1560. Il ne garda que deux ans cette dernière place, n'ayant pu l'occuper personnellement à cause des guerres des huguenots. Il la céda à Nicolas Pellevé, évêque d'Amiens, et devint évêque de Metz en 1568. Il gouverna ce diocèse avec beaucoup de prudence jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 28 mars 1578. Il voulut être enterré à l'abbaye de Saint-Victor dont il était abbé commendataire. Le Pape Jules III, sur la demande du roi de France, l'avait placé parmi les princes de l'Église romaine en 1553 et on l'appelait communément le cardinal de Guise.

---

95. NICOLAS DE PELLEVÉ.

Nicolas de Pellevé jouit du même honneur que les quatre pontifes auxquels il succéda. Il reçut la pourpre des mains de saint Pie V le 17 juin 1570, avec le titre de Sainte-Praxède. Sa prise de possession à Sens date du mois de mars 1564 et trois jours après, il y accueillit en triomphe le roi Charles IX accompagné de son frère et de la reine-mère. Il assista au concile de Trente avec le cardinal de Lorraine, et, dans la suite, les affaires générales de l'église gallicane l'ayant appelé à Rome, il y fit un très-long séjour. Sur ces entrefaites le siége de Reims vint à vaquer et le Souverain-Pontife, juste appréciateur de son mérite, crut devoir l'y nommer. Cette translation eut lieu en 1592. Pendant son absence, il était remplacé dans les devoirs de sa charge par Christophe de Chéfontaine, archevêque de Césarée. Nicolas de Pellevé soutint avec chaleur les intérêts de la Ligue et

en France et à Rome : il y croyait attachés le salut de la religion et celui de la monarchie. Ses convictions restèrent les mêmes jusqu'à son dernier soupir. Il mourut à Paris à l'âge de 77 ans, le lendemain de l'Annonciation de la sainte Vierge, la même année et presqu'au même instant que Henri IV obtint l'entrée de sa capitale. Ses dépouilles mortelles confiées d'abord aux Célestins, furent transportées à Reims et inhumées dans la cathédrale.

---

96. REGNAUD DE BEAUNE.

Regnaud de Beaune, comme le porte son épitaphe, vécut sous six rois de France et leur voua une fidélité et un dévouement inaltérables. L'Église, le trône et la nation lui furent reconnaissants des services qu'il ne cessa de rendre pendant sa longue carrière. Un des plus signalés est d'avoir beaucoup contribué au retour de Henri IV à la religion de ses pères. Pendant les guerres de la Ligue, il travailla sans relâche à la pacification et l'on sait qu'aux états de Blois il porta la parole au nom du clergé et le fit avec infiniment d'habileté, de sagesse et de modération. L'instant le plus heureux de sa vie fut celui où il reçut l'abjuration du prince à Saint-Denis, le réconcilia et le communia de sa main. Il était alors archevêque de Bourges ; Henri IV désirant le rapprocher de soi, le nomma à la métropole de Sens en 1602, le décora des ordres royaux et le créa grand aumônier de France. Regnaud de Beaune prit part à l'assemblée générale du clergé à Paris en 1606 et s'y éteignit le 27 septembre dans sa quatre-vingtième année. On lui fit de splendides obsèques à Notre-Dame, dont il avait été chanoine, et il fut enterré au milieu du chœur.

---

97. JACQUES DAVY DU PERRON.

Jacques Davy du Perron, né en 1556, de parents calvinistes, d'une ancienne maison de Basse-Normandie, étudia d'abord sous la direction de son père le latin, le grec et les mathématiques, puis sous d'autres maîtres l'hébreu, la philosophie et les poètes. Il montra une aptitude étonnante pour les sciences et les lettres. Philippe Desportes, abbé de Tyron, le fit connaître à Henri III comme un prodige d'érudition. La grâce ayant éclairé son esprit, il abjura ses erreurs et embrassa l'état ecclésiastique. Toute la force de son intelligence se tourna alors vers les saintes Écritures et les monuments traditionnels. Il devint bientôt l'effroi des faux docteurs de l'hérésie et ramena à l'Église catholique un grand nombre de protestants. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, mais on doit compter pour la plus illustre, Henri IV, sur qui ses conférences firent une vive et profonde impression. Une si belle lumière ne pouvait rester sous le boisseau : il fut sacré évêque d'Évreux et envoyé à Rome pour effacer les traces de la

Ligue et obtenir l'absolution du roi. Il s'acquitta de ces négociations avec beaucoup de prudence et de talent. En 1600, il se mesura dans une circonstance solennelle, en présence du roi, avec Duplessis-Mornay, qui passait pour la plus forte tête du parti calviniste, il le réduisit au silence, en lui faisant remarquer plus de cinq cent fautes dans son *Traité contre l'Eucharistie*. Henri IV dit à cette occasion au duc de Sully : « Le pape des » protestants a été terrassé. » — « Sire, répondit le duc, c'est avec une » grande raison que vous appelé Mornay pape, car il fera du Perron car» dinal. » En effet la victoire que ce dernier avait remportée, ne contribua pas peu à lui procurer la pourpre romaine et l'archevêché de Sens; l'une en 1604 et l'autre en 1606. Il fut de plus nommé grand aumônier de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. En 1607, le roi l'envoya pour la troisième fois à Rome avec la mission d'accommoder le différend de Paul V avec la république de Venise. Après la mort de Henri IV, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fit rien qui déplût au Saint-Siége et qui préjudiciât à son droit suprême, dont il fut jusqu'au dernier soupir le défenseur intrépide. Il arrêta par sa vigilance les troubles qu'eût pu exciter dans l'Église le livre du docteur Richer *sur la puissance ecclésiastique et politique*. Il réunit à Paris, en 1612, les évêques de la province de Sens et dans ce concile on anathématisa l'auteur et son ouvrage. Il expliqua aussi merveilleusement dans l'assemblée des états tenue à Paris en 1614, la nature et les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et ramena, en 1617, tous les esprits à l'obéissance due au roi, dans les assemblées publiques de Rouen. On a dit de ce cardinal, par allusion à ses grands talents et à la faiblesse de sa constitution physique : « Qu'il ressemblait à la statue de Nabu» chodonosor dont la tête d'or et la poitrine d'airain étaient portées sur des » pieds d'argile. » Effectivement, il avait de mauvaises jambes et fut toujours valétudinaire. En 1618, il s'était retiré à Bagnolet pour y prendre quelque repos, lorsqu'il fut atteint d'une maladie cruelle qui le conduisit au tombeau. Pendant les dix-sept jours qu'elle dura, il reçut plusieurs fois la sainte communion avec les témoignages du plus profond respect, descendant de son lit pour aller au-devant de Notre-Seigneur et le recevant les genoux en terre. Le 7 septembre, il alla recueillir la récompense de ses vertus et de son amour pour la sainte Église. Son corps fut inhumé à Sens dans la partie supérieure du sanctuaire et son cœur dans un petit enfoncement sous l'autel de l'église des Jésuites, à Paris, avec cette inscription :

« *Tanti cor viri tantillo in loco.* »

---

98. JEAN DAVY DU PERRON.

Jean Davy du Perron, frère du précédent et presque son émule en science et en piété, fut sacré son coadjuteur avec future succession, sous le titre d'évêque d'Héraclée en 1617; prit possession du siége de Sens en cette

qualité par procureur le 13 juillet 1618, et prêta serment de fidélité au roi le 6 septembre suivant. Il composa aussi plusieurs traités de controverse sur les erreurs du temps, travailla avec sollicitude à la conversion des sectaires, et s'acquitta honorablement des divers emplois qui lui furent confiés. Il était considéré à Sens comme le père des pauvres et il avait entrepris plusieurs bonnes œuvres que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever. Louis XIII l'emmena à sa suite lors du siége de Montauban, et ce prince, qui utilisait sa vieille expérience, eut la douleur de le perdre le 24 octobre 1621. On amena son corps à Sens et on le mit dans le même tombeau que son frère.

---

99. OCTAVE DE BELLEGARDE.

Octave, fils de César de Bellegarde, gouverneur de Saintonge, et de Jeanne Dulion, prit l'habit religieux à 23 ans parmi les Bénédictins de Saint-Germain d'Auxerre, dont il venait d'être confirmé abbé par le Pape Paul V. La faveur royale lui procura encore plusieurs autres riches bénéfices, parmi lesquels nous remarquons les abbayes de Vauluisant et de Saint-Michel de Tonnerre. Il fut sacré évêque de Conserans au mois de mai 1614 et parvint à l'archevêché de Sens le 14 novembre 1621. Dans l'intervalle entre sa nomination et sa prise de possession, l'antique province Sénonaise subit une notable modification : On la démembra pour faire de Paris une métropole, à la sollicitation de Jean-François de Gondi qui ne pouvait souffrir que la capitale de la France fut soumise à un siége d'une importance politique moindre. Le Souverain-Pontife adjoignit à la nouvelle métropole les évêchés de Meaux, de Chartres et d'Orléans. Octave de Bellegarde a laissé la réputation d'un prélat d'une grande douceur, d'une sollicitude incessante pour la restauration de la discipline, et d'un dévouement absolu aux intérêts spirituels et temporels de son diocèse. On lui doit la fondation du collége des Jésuites et celle du couvent des Carmélites ; il introduisit à Sainte-Colombe, à Saint-Jean et à Saint-Pierre-le-Vif une salutaire réforme. Sous ses auspices les Ursulines s'établirent à Sens; les Bénédictines à Moret, à Villeneuve-le-Roi, à Montargis ; les révérends pères Capucins à Saint-Florentin. Il assista à l'assemblée du clergé et à celle des notables tenues à Paris en 1625, présida à celles du clergé qui eurent lieu à Poitiers en 1627 et à Mantes en 1641 ; il y défendit avec courage les immunités du clergé et les droits de l'épiscopat : un exil fut le prix de sa fermeté. Sa vie ne fut qu'une longue suite de bonnes œuvres qu'il couronna en laissant par testament tout ce qu'il possédait aux pauvres et à son église. Il rendit son âme à Dieu le 26 juillet 1646 et fut inhumé devant les marches du trône pontifical.

---

100. LOUIS-HENRI DE GONDRIN.

Louis-Henri de Gondrin, fils d'Antoine-Arnould marquis de Montespan et d'Antin, de l'illustre famille de Pardaillan, né au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, fit de solides études chez les Jésuites, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, son oncle Octave de Bellegarde le demanda pour coadjuteur avec future succession. Il fut sacré à l'abbaye du Lys en 1645, sous le titre d'archevêque d'Héraclée et, à sa prise de possession solennelle qui eut lieu le 18 août 1646, il reçut le pallium des mains de Pierre de Broc, évêque d'Auxerre. Il eut de graves démêlés avec plusieurs ordres religieux, particulièrement avec les Jésuites et les Capucins, parce qu'il exigeait qu'ils se soumissent à un examen avant d'être admis à confesser et à prêcher dans son diocèse. Il publia divers mandements à ce sujet et il alla jusqu'à lancer l'excommunication contre les fidèles qui s'adresseraient à eux pour la confession. Tant qu'il vécut les Jésuites restèrent sous le coup de l'interdit. A tort ou à raison le parti janséniste le regardait comme un appui : cependant de Gondrin signa, en 1653, la lettre de l'assemblée du clergé au Pape Innocent X, où les prélats reconnaissent que « les cinq » fameuses propositions sont *dans Jansenius* et condamnées au *sens de* » *Jansenius* dans la constitution de ce pontife. » Il signa aussi le *Formulaire*, sans distinction ni explication; mais ensuite il parut s'en repentir et se joignit aux quatre évêques d'Aleth, de Pamiers, d'Angers et de Beauvais pour écrire à Clément IX, « qu'il était nécessaire de séparer la question de » *fait* d'avec celle de *droit*, qui étaient confondues dans le Formulaire. » En 1654, il fonda le Séminaire de Sens pour l'instruction des jeunes lévites : quatre ans plus tard il institua des conférences ecclésiastiques, publia des statuts synodaux et un décret contre la morale relâchée. Il présida, en 1665, à l'assemblée générale du clergé et déclara ouvertement qu'il attaquerait l'érection du nouvel archevêché de Paris, si l'on n'accordait pas au siége de Sens la juste indemnité que le roi avait promise: il obtint satisfaction sur ce point par l'union d'une importante abbaye à la mense épiscopale. Enfin, après une administration un peu agitée par les querelles de l'époque, ce prélat d'ailleurs pieux, charitable et de mœurs austères, passa de ce monde en l'autre le 19 septembre 1674, à l'âge d'environ 54 ans. Son corps fut placé à côté de celui de son oncle.

---

101. JEAN DE MONTPESAT DE CARBON.

Jean de Montpesat de Carbon, non moins distingué par ses vertus que par la noblesse de son origine, fut premièrement évêque de Saint-Papoul, puis archevêque de Bourges, et le roi venait de provoquer sa translation à Toulouse quand on apprit le décès de Louis-Henri de Gondrin. Louis XIV le

nomma aussitôt à Sens, en lui adressant ces gracieuses paroles : « Il m'était » avantageux que vous fussiez archevêque de Toulouse, mais il est beaucoup » plus utile à l'Église que vous le soyez de Sens. » Il n'avait encore que la nomination royale, lorsqu'il fut élu président à l'assemblée générale du clergé de France, en 1675, et, au mois d'octobre suivant, ses bulles étant arrivées, il fit son entrée solennelle le jour même où l'on célèbre la fête des saints fondateurs Savinien et Potentien. Le premier acte de son épiscopat fut de rendre les pouvoirs spirituels aux R. P. Jésuites. Il convoqua ensuite en synode tout son clergé et mit dans son langage tant de modération, de franchise et de bienveillance qu'il gagna tous les cœurs. En 1677, il donna des missions générales dans son diocèse : il y employa des religieux de divers ordres, mais plus volontiers ceux de la Société de Jésus, qu'il affectionnait beaucoup. Ni son âge déjà avancé, ni la faiblesse de sa santé ne l'arrêtèrent; on le vit constamment à la tête des exercices : aussi les fruits de conversion et de salut se comptèrent-ils par milliers. Il confirma douze mille personnes à la mission de Montargis, autant à celle de Melun et un nombre prodigieux de fidèles, tant de la ville que des campagnes, à celle d'Étampes. Il reçut vers ce temps la visite du Grand Roi, qui dit hautement à sa louange : « qu'à Sens il trouvait un prélat comme son cœur le désirait. » Il acheva l'œuvre du Séminaire entreprise par son devancier et en confia la direction aux prêtres de la Société de Saint-Lazare. Il prit part aux assemblées du clergé de 1681 et de 1685 et, à l'issue de cette dernière, il fut atteint de la maladie qui l'emporta le 5 novembre. On l'inhuma près du chancelier Du Prat.

---

102. HARDOIN FORTIN DE LA HOGUETTE.

Hardoin Fortin de la Hoguette, naquit dans le Périgord, de Philippe de la Hoguette, que ses ouvrages, surtout les *Conseils d'un bon père à son fils*, rendront à jamais estimable, et de Louise de Péréfixe, sœur de l'archevêque de Paris de ce nom. Il fut d'abord agent du clergé en 1690, puis évêque de Saint-Brieuc, ensuite évêque de Poitiers, où il convertit des milliers de calvinistes à force de patience, de prières, d'exhortations, ne sachant ce que c'était que ménager sa santé quand il s'agissait du salut d'une âme. Aussi le roi touché de l'épuisement dans lequel l'avaient jeté tant de veilles et de travaux apostoliques, crut-il devoir le nommer à l'insigne métropole de Sens. Sa bonne renommée l'y avait précédé et, le 20 août 1692, on l'accueillit avec des transports d'allégresse. Le 24 septembre suivant, il tint un synode où furent modifiés les statuts de Louis-Henri de Gondrin. Himbert, grand archidiacre de son église, lui suscita des tracasseries sans cesse renaissantes à propos du droit qu'il réclamait d'installer non-seulement l'archevêque de Sens, mais tous les évêques de la province : droit auquel étaient attachés certains avantages pécuniaires. Le roi y mit fin en exilant le grand

archidiacre à Tonnerre. Nul ne s'acquitta mieux des devoirs d'un bon pasteur que le vénérable Fortin de la Hoguette : son amour pour son peuple éclatait surtout dans ses visites pastorales, qu'il ne négligea jamais. Ce fut parmi ces soins empressés et persévérants que Dieu l'appela à lui, le 28 novembre 1715. On lui donna la sépulture à la droite de Pierre de Corbeil, et l'on plaça sur sa tombe cette inscription, qu'il s'était faite lui même :

Hic jacet Harduinus pontifex, qui pacificè vixit
Cum tribus Capitulis Briocensi, Pictaviensi et Senonensi.
Ora, viator, ut Deum sibi pacificum
Pastor pacificus experiatur.

On l'a beaucoup loué par le passé d'avoir donné l'exemple aux autres Églises de France en publiant un nouveau Bréviaire en 1702 et un nouveau Missel en 1715, mais notre âge est revenu de cet engouement : ce que l'on croyait un progrès ne nous apparaît que comme une déviation des saintes règles de l'Église en matière liturgique.

---

103. DENIS-FRANÇOIS LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNY.

Denis-François Le Bouthillier, fils d'Armand-Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny et d'Élisabeth Bossuet, était petit neveu du célèbre abbé de la Trappe, Armand de Rancé. Il avait le grade de docteur en Sorbonne et faisait l'office de vicaire-général auprès d'un de ses oncles, évêque de Troyes, lorsque celui-ci résigna son siége en sa faveur. Il reçut la consécration épiscopale des mains de l'archevêque de Sens, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, le 20 avril 1698. Après avoir administré pendant dix-huit ans le diocèse de Troyes, son mérite éprouvé le fit parvenir à la dignité métropolitaine, et sa réception solennelle eut lieu à Sens le 23 août 1718. Il entra plus avant dans la voie ouverte par son prédécesseur et publia, en 1725, un autre Bréviaire duquel furent bannies toutes les formules traditionnelles de l'Église et où l'Écriture sainte fut seule admise. Il mourut le 9 novembre 1730, âgé de 65 ans et fut enterré dans le chœur, à gauche de Pierre de Corbeil. Il avait été abbé commendataire de Marcigny, de Vauluisant et de saint Loup de Troyes.

---

104. JEAN-JOSEPH LANGUET DE GERGY.

Jean-Joseph Languet de Gergy, frère du pieux et charitable curé de ce nom qui fit bâtir l'église de Saint-Sulpice à Paris, entra, à la sollicitation du grand Bossuet son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre dont il devint supérieur : il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Il fut transféré à Sens sur la fin de

1730 et s'installa par procureur le 9 mai et personnellement le 12 juin de l'année suivante. Le parti Janséniste le compta parmi ses adversaires les plus déclarés : chaque année de son épiscopat fut signalée par des écrits et des mandements contre les anti-constitutionnaires, les appelants, les réappelants, les convulsionnaires et les dévots au diacre Pâris. C'était le moment où la secte se remuait le plus; elle lui garda rancune, mais tous les traits, par lesquels elle essaya de se venger, tournèrent à sa confusion et fournirent au savant prélat l'occasion de nouvelles victoires. L'évêque de Troyes, l'indigne héritier du nom de Bossuet, ayant publié un Missel où la doctrine et les règles de l'Église étaient méconnues, Languet de Gergy ne faillit pas à son devoir de métropolitain ; il en interdit l'usage et appuya sa sentence par trois mandements pleins de sève et de vigueur contre les fabricateurs de nouvelles liturgies. Il avait déjà fait ses preuves en cette matière par un écrit intitulé : *De l'esprit de l'Église dans ses cérémonies* contre Claude de Vert. Il mérita encore la haine des Jansénistes et l'estime de l'Église à un autre point de vue : il fut grand propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et écrivit la vie de l'humble servante de Dieu, à qui cette dévotion fut révélée. Tout en gémissant des nouveautés introduites dans la forme de la prière publique par ses deux prédécesseurs immédiats, il n'osa cependant point anéantir leur œuvre et plusieurs livres de chant, graduel, processionnal, office des morts, etc., parurent de son temps. Il dota son diocèse d'un catéchisme remarquable et, dans sa vieillesse, il fit traduire ses ouvrages en latin et on les imprima à Sens en 1753 en deux volumes in-folio. Il termina sa longue et vénérable carrière le 11 mai de la même année, et reçut les honneurs de la sépulture dans l'église métropolitaine selon l'usage. Il était membre de l'Académie française depuis 1721.

---

105. PAUL D'ALBERT DE LUYNES.

Paul-d'Albert de Luynes, né à Versailles en 1703, d'Honorat-Charles duc de Montfort et de Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, passa du siége de Bayeux à celui de Sens en 1753. Le 17 février 1754, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Vincent de Loudun, qu'il échangea en 1756 pour celle de Saint-Pierre de Corbie. Il était déjà premier aumônier de Madame la Dauphine, lorsque, par la faveur de Jacques III, roi d'Angleterre, qui habitait alors la ville de Rome, il obtint le chapeau de cardinal, du grand pape Benoît XIV : sa promotion est datée du 5 avril 1756. On le regarde comme un des prélats qui, pendant le XVIII[e] siècle, ont le plus honoré l'Église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénélon, il s'est montré toute sa vie digne d'un tel maître. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de

la secte de Jansénius, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Mais il suivit le torrent par rapport aux entreprises liturgiques; en 1779 le Bréviaire de Bouthillier de Chavigny fut réimprimé en l'abrégeant, et en 1785 parut un nouveau Missel complètement en désaccord avec le précédent. Le cardinal de Luynes mourut à Sens, le 23 janvier 1788, à l'âge de 85 ans, regretté des pauvres, dont il était le père, et de son clergé dont il était le modèle. Il joignait à l'éminente dignité de prince de l'Église les titres de membre de l'Académie française depuis 1743, et de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1758.

---

106. ÉTIENNE-CHARLES DE LOMÉNIE DE BRIENNE.

Étienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, sacré évêque de Condom en 1761, nommé à l'archevêché de Toulouse en 1763, à celui de Sens en 1788 et créé cardinal la même année, est un de ces noms qu'on voudrait voir effacer des fastes de l'Église. Entré dans l'état ecclésiastique sans vocation, imbu dès sa jeunesse des principes philosophiques de l'époque, il déshonora la pourpre par des mœurs et une ambition toutes mondaines. Louis XVI eut le malheur de l'avoir pour principal ministre au moment où l'orage commençait à gronder. Lorsque la révolution éclata, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour dont il accusait la faiblesse, se déclara partisan de ce grand soulèvement politique et se vanta même de l'avoir préparé; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la religion la même incertitude et la même fluctuation qu'il avait apportées dans celles de l'État, et après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant depuis lors parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage, jura de l'observer et prit le titre d'*Évêque de l'Yonne*. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape: mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal qui ne lui fut pas rendu. Pie VI lui adressa de vifs reproches dans son bref du 23 février 1791, à l'occasion de son serment qui avait entraîné dans le schisme la plus grande partie du clergé de son diocèse. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens, et, lors de la vente des biens nationaux, il acheta l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif pour y établir sa demeure et en fit démolir la vénérable église. Là s'arrêtèrent ses prévarications: saisi le 9 novembre 1793 et jeté dans la prison de la ville, il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 16 février 1794. Par un redoutable jugement de Dieu, sa malheureuse famille devint, quelques mois après, victime de sa funeste célébrité et périt presque tout entière sur l'échafaud, le 10 mai 1794, le même jour que madame Élisabeth.

Pierre-François-Marcel de Loménie, son frère et son coadjuteur sur le siége de Sens, fut enveloppé dans cette boucherie.

107. ANNE-LOUIS-HENRI DE LA FARE.

L'archevêché de Sens n'ayant pas été maintenu par le concordat de 1801, le siége vaqua près de vingt-huit ans. Le nouveau diocèse de Sens, érigé par suite du concordat de 1817, fut renfermé dans les limites du département de l'Yonne, et le premier archevêque nommé fut l'ancien évêque de Nancy, Mgr de la Fare.

Anne-Louis-Henri de la Fare, né le 8 septembre 1752, dans le diocèse de Luçon, fut élevé au collége de Louis-le-Grand et obtint, jeune encore, le prieuré de Donchery, près de Sedan. En 1778, il était grand-vicaire de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. Élu en cette qualité syndic des États de Bourgogne, il se trouvait ainsi à la tête de l'administration de cette province. Nommé à l'évêché de Nancy, en 1787, il fut sacré le 13 janvier 1788. Le clergé de son diocèse le députa aux États-Généraux et il y prononça le *discours d'ouverture*. Il parla plus d'une fois dans l'assemblée pour faire déclarer la religion catholique religion de l'État, pour empêcher la suppression des ordres religieux, pour s'opposer à la confiscation des biens de l'Église, ainsi que dans plusieurs autres circonstances importantes et fut un des signataires de l'*Exposition des principes* que rédigea la minorité en 1790. Ce courageux prélat soutint les intérêts de la foi de la parole et de la plume jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de sécurité pour lui. Alors il se retira à Trèves, puis à Vienne, où il fut pendant vingt ans l'agent et le correspondant de Louis XVIII. Lorsque Madame, fille de Louis XVI, arriva dans cette ville, il remplit les fonctions d'aumônier auprès de cette princesse et suivit les négociations pour son mariage avec le duc d'Angoulême. Il ne donna point la démission de son évêché et il signa même les réclamations de 1803. Toutefois il s'abstint constamment de l'exercice de son ancienne juridiction. Rentré en France en 1814, il fut adjoint à la commission chargée de l'administration des affaires ecclésiastiques et prit possession de l'archevêché de Sens le 27 novembre 1821. Il fut promu au cardinalat en 1823 et obtint le titre presbytéral de Sainte-Marie *In transpontinâ*. Il était en même temps pair de France, ministre d'État, premier aumônier de Madame la Dauphine et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il assista au conclave de Léon XII et fit le discours au sacre de Charles X. Il mourut à Paris le 10 décembre 1829 : son corps fut amené à Sens et inhumé dans l'église métropolitaine. Ses nombreuses dignités lui permettant peu de résider, il se fit suppléer dans ses fonctions pastorales par Mgr Dupont, alors évêque de Samosate.

108. JEAN-JOSEPH-MARIE-VICTOIRE DE COSNAC.

Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, fut le onzième prélat que sa famille fournit à l'Église. Né le 24 mars 1764, au château de Cosnac, il était en 1814 curé de Brives-la-Gaillarde, où il reçut la visite du cardinal Pacca qui parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires*. Après le concordat de 1817, il fut nommé évêque de Noyon, puis, évêque de Meaux. Au mois de décembre 1829, le siége métropolitain de Sens vint à vaquer par le décès du cardinal de la Fare et Mgr de Lalande, évêque de Rhodez, désigné pour le remplacer, mourut avant d'avoir reçu son institution canonique. Mgr de Cosnac élu à ce siége le 13 avril 1830, se trouva, par suite de la révolution qui éclata au mois de juillet suivant, dans une situation fort délicate. Rome ayant été consultée, il prêta serment, le premier des évêques de France, au nouveau roi des Français et prit possession le 4 novembre de la même année. Il résida constamment, donnant tous ses soins à l'amélioration de son diocèse : instructions et visites pastorales, ordonnances disciplinaires, érection de pieuses associations, création d'établissements religieux, institutions de charité, il n'oublia rien de ce qui peut faire refleurir les mœurs et la religion. La ville de Sens, lui doit la fondation de la maison du Bon-Pasteur et des Frères de la doctrine chrétienne. En 1843, il acheta les restes de l'antique et célèbre abbaye de Pontigny pour y établir des missionaires diocésains. La circulaire qu'à cette occasion il adressa à son clergé est le dernier acte de son administration. Le vertueux archevêque se trouvait au château de Cosnac en Périgord, où il était allé respirer l'air natal avec l'espoir de rétablir sa santé, lorsqu'il y mourut le 24 octobre 1843. Ses dépouilles mortelles furent ramenées à Sens et déposées, selon qu'il l'avait désiré, dans cette antique cathédrale où les fidèles avaient tant de fois admiré son assiduité aux offices, son profond recueillement dans la prière et son imposante dignité dans les cérémonies pontificales.

---

109. MELLON JOLLY.

Mgr Mellon Jolly, né à Sézanne, diocèse de Châlons, le 20 mai 1795, vicaire-général, archiprêtre et curé de Saint-Étienne en l'église cathédrale de Meaux, sacré évêque de Séez dans cette même cathédrale le 21 août 1836, par Mgr Gallard alors évêque de Meaux avec l'assistance de MMgrs de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Prilly, évêque de Châlons, transféré à l'archevêché de Sens le 25 février 1844.

RÉSUMÉ STATISTIQUE

SUR

L'ANCIEN DIOCÈSE DE SENS.

Donc, en suivant la liste donnée par la *Gallia Christiana* et adoptée par l'église métropolitaine pour son tableau nécrologique, nous comptons cent-neuf archevêques depuis saint Savinien jusqu'à Mgr Mellon Jolly, cent-onze, si l'on fait figurer sur la liste Mgr de Loménie le coadjuteur, et Mgr de Lalande que la mort surprit avant son installation. Parmi ces prélats, huit sont inscrits au martyrologe romain, treize ont été honorés d'un culte local, plusieurs autres sont morts en odeur de sainteté, dix ont été cardinaux, et un, *Pierre Roger*, a été Pape sous le nom de Clément VI. Le nombre est grand de ceux que la faveur de nos rois a élevés aux premières dignités de l'État. Série des Archevêques de Sens.

Jusqu'au milieu du VIIIe siècle, il n'y en eut aucun de transféré à un autre siége. Le plus long épiscopat connu est celui de Tristan de Salazar, qui dura quarante-cinq ans : celui de son prédécesseur immédiat, Louis de Melun, en avait duré quarante-deux. Les premiers évêques furent inhumés dans les cryptes ou le cimetière de Saint-Savinien ; les suivants, au monastère de Saint-Gervais, d'où on les transféra à Saint-Pierre-le-Vif qui devint jusqu'au XIIIe siècle la sépulture ordinaire des pontifes sénonais. Ce privilége a passé dans la suite à la cathédrale, qui en est encore en possession. Le premier qu'on rapporte y avoir été enterré est le vénérable Adauld.

Saint Géric est le premier qui ait pris le titre d'*Archevêque*. En outre depuis Anségise, qui vivait sur la fin du IXe siècle, les archevêques de Sens s'intitulaient *Primats des Gaules et de Germanie*. Leur juridiction métropolitaine restreinte depuis le XVIIe siècle aux évêchés d'Auxerre, de Troyes et de Nevers, s'étendait autrefois aux siéges de Chartres, de Meaux, de Paris et d'Orléans. Ils étaient vicomtes de Sens, barons de Nailly, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-l'Archevêque et Brienon, et seigneurs de beaucoup d'autres lieux. Quelques-uns d'entre eux ont eu jusqu'à dix vicaires-généraux. Ils nommaient à toutes les dignités et canonicats de leur Église, excepté les trois dignités de doyen, de préchantre et de célerier. Leurs prérogatives.

On sait que l'élection épiscopale se fit dans le commencement par le clergé et le peuple, puis par les évêques comprovinciaux, par le Chapitre seul dans la suite, et par le roi, depuis François Ier. Lorsque le concordat de Leur nomination.

Léon X fut mis à exécution, le Chapitre de Sens essaya de se maintenir dans son droit d'élection, mais inutilement. Le concordat de 1801 a conservé le privilége du prince.

Leur installation.

Quand un nouvel archevêque devait être solennellement intronisé, il se rendait à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, dont les religieux, d'après un usage immémorial, lui devaient les honneurs de l'hospitalité, ainsi qu'à toute sa suite. Il passait la nuit en prières sur les tombeaux des martyrs, et le lendemain matin le clergé, les magistrats, les vassaux de l'archevêché et tout le peuple venaient le chercher processionnellement. On le trouvait assis sur le siége de l'abbé. Le grand archidiacre de Seus se présentait devant lui à la tête du Chapitre métropolitain et, avant toutes choses, requérait le serment accoutumé, que le prélat prononçait la main sur les saints Évangiles et dans les termes suivants : « *Ego N. Senonensis Archiepiscopus jura Capituli Senonensis communia et privata, consuetudines et libertates ac privilegia Capituli et Ecclesiæ fideliter observabo. Sic me Deus adjuvet et hæc Sancta Evangelia.* » Après quoi il prenait place au fauteuil archiépiscopal et les moines le portaient en grande révérence jusqu'au seuil de leur église. Là les barons et autres vassaux, *quibus bajulationis*, comme dit un chroniqueur, *honor et onus incumbit*, le portaient à leur tour jusqu'aux portes de Saint-Étienne, où s'accomplissait la pompeuse cérémonie de l'installation. C'était au grand archidiacre de Sens qu'il appartenait d'introniser non-seulement l'évêque de la métropole, mais aussi ceux des siéges suffragants. On voit poindre le droit de portage au VIII[e] siècle et il était encore en usage au XVII[e].

Mense archiépiscopale.

La mense archiépiscopale, comprenait les quatre baronies dont il a été fait mention plus haut, avec leurs dépendances, qui étaient considérables ; les domaines de Chéroy, Domat, Voisines, les fiefs de Noslon, Fontaine-la-Gaillarde, Pont-sur-Vannes, etc., et de plus une opulente abbaye du nom de Saint-Martin, au diocèse d'Arras, laquelle avait été cédée aux archevêques comme indemnité lors de l'érection de Paris en métropole. Tout compris, on évaluait les revenus de l'archevêché à soixante-dix mille francs. Parmi ces riches propriétés, celle de Brienon offrait un intérêt spécial, c'était tout à la fois la terre patrimoniale et le lieu de décès du grand saint Loup.

Chapitre Métropolitain.

Le Chapitre métropolitain était composé de cinq dignités, le grand archidiacre, le trésorier, le doyen, le préchantre et le célerier; de quatre personnats, de trente-un canonicats effectifs, sans compter huit autres qui étaient affectés à d'autres bénéfices ; de quatorze semi-prébendes; deux hauts-vicaires; trente-huit chapelains et seize vicaires. Les quatre personnats étaient les quatre archidiacres mineurs : on ne les comptait pas parmi les dignités, ils n'avaient pas voix au Chapitre, mais dans les assemblées du clergé et dans les cérémonies publiques, ils siégeaient avant les chanoines. Ces derniers portaient la robe rouge aux fêtes solennelles. Le Chapitre montrait dans ses armes huit crosses, qui étaient celles de l'archevêque et des sept anciens évêques suffragants avec la devise CAMPONT formée des sept lettres initiales de leurs siéges comme il suit :

Chartres.
Auxerre.
Meaux.
Paris.
Orléans.
Nevers.
Troyes.

Treize curés de la ville assistaient l'archevêque lorsqu'il officiait: ils étaient qualifiés *prêtres cardinaux*, depuis que leurs prédécesseurs avaient été choisis pour aider dans ses fonctions le Pape Alexandre III, pendant le séjour de dix-huit mois qu'il fit à Sens.

Officialités.

Il y avait à Sens deux sortes d'officialités, l'officialité métropolitaine, où venaient en appel les causes des évêchés de la province, et l'officialité diocésaine; et dans chacune un official, un vice-gérant, un promoteur, un vice-promoteur, un greffier et plusieurs appariteurs.

Attributions politiques du Clergé.

Le clergé du diocèse, comme corporation de l'État, avait pour chef naturel l'archevêque, et s'assemblait sous sa présidence au palais archiépiscopal. Il supportait des contributions particulières appelées *décimes* et *dons gratuits*, qui souvent égalaient la taille du Tiers-État; et élisait chaque année une commission de cinq membres sous le nom de *chambre ecclésiastique*, pour en faire l'assiette et en surveiller la recette. Il envoyait des députés aux États provinciaux ou généraux et à l'assemblée générale du clergé à Paris.

Chambre ecclésiastique.

La chambre ecclésiastique, présidée par l'archevêque, avait un syndic du clergé, un receveur des décimes, un greffier des insinuations et un huissier.

Circonscription et division de l'archidiocèse.

L'archidiocèse de Sens était limité au nord par les diocèses de Paris et de Meaux, à l'est, par le diocèse de Troyes, au midi, par le diocèse d'Auxerre, et à l'ouest, par celui d'Orléans. Il embrassait dans sa circonscription tout l'antique pays sénonais, *pagus senonensis*, c'est-à-dire environ quarante lieues de long sur autant de large. Il s'étendait presque des portes de Paris jusqu'à celles d'Auxerre et comprenait ainsi Étampes, Lorris, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Melun, Provins, Bray, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-le-Roi, Joigny, Saint-Florentin et plusieurs autres villes.

Il était partagé en cinq archidiaconés; celui de Sens que l'on appelait majeur, et les autres inférieurs, de Melun, de Provins, de Gâtinais et d'Étampes. Les archidiaconés dans leur ensemble se subdivisaient en douze doyennés, Sens et sa banlieue formant une catégorie à part. Voici la liste de ces doyennés: le 1er de la rivière de Vannes, le 2e de Traisnel, le 3e de Marolles, le 4e de Saint-Florentin, le 5e de Courtenay, le 6e de Montereau, le 7e de Provins, le 8e de Melun, le 9e de Milly, le 10e de Gâtinais, le 11e de Ferrières, le 12e d'Étampes: ces douze doyennés avec le chef-lieu comprenaient sept cent soixante-cinq paroisses.

Collégiales, Abbayes,

On comptait dans ce vaste diocèse quinze collégiales de chanoines, vingt-six abbayes dont dix-neuf d'hommes et sept de femmes, et une multitude de

et autres établissements religieux. maisons religieuses de divers ordres des deux sexes. La ville de Sens seule possédait cinq abbayes, un collége de Jésuites dans l'emplacement occupé jadis par les Célestins, un Séminaire tenu par les Lazaristes, un couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un autre de Capucins, une maison de Pénitents et trois établissements de religieuses, les Carmélites, les Ursulines et les Annonciades. Si l'on joint à cela un hôpital, plusieurs chapelles et prieurés, et quatorze paroisses tant dans la ville que dans les faubourgs, il sera facile de se faire une idée de la situation religieuse de l'illustre métropole et de l'archidiocèse de Sens, au moment où la Révolution éclata et fit disparaître l'ancien ordre de choses.

Conciles de Sens. Le premier Concile de Sens, dont il est fait mention dans nos annales, remonte à l'année 601, du temps de l'évêque saint Arthème. On en compte vingt-six tenus dans cette ville : le vingt-cinquième fut présidé par Tristan de Salazar en 1485, et les décrets en ont été publiés dans la collection de Labbe : le vingt-sixième est celui de 1850, qui a renoué glorieusement la chaîne de nos assemblées ecclésiastiques, après plus de trois cents ans de suspension. Les archevêques de Sens en ont convoqué et présidé un grand nombres d'autres dans les différentes villes de leur province, notamment à Paris, et on leur donne quelquefois le nom de *Conciles de Sens,* bien qu'ils aient été tenus ailleurs que dans la ville métropolitaine.



NOTICE ABRÉGÉE

SUR LES

ÉVÊQUES D'AUXERRE.[A]

Le siége épiscopal d'Auxerre, premier suffragant de la province de Sens, a été fondé par saint Pélerin, apôtre de l'Auxerrois, que le pape saint Sixte II y envoya en 258. La plus glorieuse prérogative de l'église d'Auxerre, comme l'observe M. de Tillemont, (Hist. eccl. T. XV.) « C'est que le Seigneur lui a « fait une des plus grandes grâces dont il puisse favoriser un peuple, qui « est de lui donner un grand nombre de saints évêques. » En effet on en trouve vingt-sept honorés d'un culte public, dont quatorze sont insérés au martyrologe romain (1) : beaucoup d'autres ont laissé une éclatante réputation de sainteté, en sorte qu'au XII[e] siècle, saint Thomas de Cantorbéry, réfugié dans l'abbaye de Pontigny, comptait déjà trente-deux saints évêques d'Auxerre, ce qu'on aurait peine à trouver, dit-il, dans une autre église : *Quod vix aut nunquàm in alio episcopatu invenies!* (Lebeuf, Histoire d'Aux., tome II, preuves, page 16.)

Des cent cinq évêques qui ont occupé le siége d'Auxerre, aucun n'a été déposé, ce qui n'est pas commun dans les églises anciennes, comme on peut le remarquer en lisant la *Gallia Christiana*. C'est donc avec raison que l'église d'Auxerre a conservé le titre de SAINTE ÉGLISE D'AUXERRE, comme l'appelle dès l'an 1100 le Pape Paschal II, dans un bref à Humbaut, 52[e] évêque d'Auxerre. *Sanctam autissiodorensem Ecclesiam*.

---

1. SAINT PÉLERIN. *

Quelques hommes apostoliques avaient déjà parcouru le pays auxerrois

(A) Par l'abbé CORNAT, ancien Curé du Mont-Sulpice, Aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, à Sens.

(1) Le nom de ces 14 Évêques sera suivi d'une étoile dans cette notice, comme dans la précédente.

et y avaient déposé la semence évangélique, lorsque le pape Sixte II, si connu dans l'Église par son martyre et celui de saint Laurent, son disciple, ordonna évêque et envoya dans les Gaules, Pélerin *Peregrinus*, prêtre et citoyen romain, accompagné de saint Marse, premier prêtre, de saint Corcodome, premier diacre, de saint Alexandre, premier sous-diacre et de saint Jovinien, premier lecteur de l'église d'Auxerre. Les habitants des rives de l'Yonne avaient divinisé leur rivière sous le nom de *Dea Ycauna*, et lui rendaient un culte, ainsi qu'aux autres divinités que Rome païenne avait ajoutées aux superstitions gauloises. Saint Pélerin et ses généreux compagnons luttèrent avec succès contre l'idolâtrie. L'éloquence, les miracles et les vertus du saint évêque eurent bientôt converti les habitants de l'antique cité auxerroise, et il leur bâtit une église sur le bord de l'Yonne, proche la fontaine où il avait coutume de baptiser. Puis laissant ses disciples achever son œuvre, il s'enfonça dans les forêts de la Puisaye, où l'idolâtrie régnait dans toute sa force. Il se rendit à Entrains, où il prêcha hautement le nom de Jésus-Christ, au milieu de la multitude qui était accourue pour une cérémonie païenne. Il fut arrêté comme perturbateur, présenté au magistrat devant lequel il confessa la foi chrétienne et jeté dans un cachot, qui était une espèce de souterrain que l'on voit encore à une lieue d'Entrains, sur une hauteur près de Bouy. Le saint y resta longtemps enchaîné, annonçant le vrai Dieu à tous ceux qui l'approchaient, jusqu'à ce qu'enfin il fut conduit devant le juge pour y recevoir sa sentence. La tradition nous a conservé les belles paroles par lesquelles il repoussa et les promesses et les menaces qui lui furent adressées : « Vos honneurs, répondit-il, sont la perte de l'âme et « les présents que vous pouvez faire sont de perpétuels supplices. Pour « moi, j'invoque J.-C., qui est le rédempteur de tous : je ne crains point de « le confesser jusqu'à la mort et je n'aurai jamais rien à craindre, me con- « fiant dans la promesse d'un si grand roi. » On l'abandonna aussitôt à la fureur des soldats qui le chargèrent de coups et lui tranchèrent la tête, le 16 mai 303 ou 304, sous le règne de Dioclétien. Le corps du bienheureux martyr fut inhumé à Bouy, d'où il fut transféré dans la suite en l'abbaye de Saint-Denys : la tête seule est restée dans l'église du lieu où il a souffert.

---

2. SAINT MARCELLIEN.

Saint Marcellien, *Marcellianus*, gaulois de nation, fut le successeur et le fidèle imitateur de saint Pélerin, dont il vit mourir les dignes collaborateurs Marse, Corcodome, Alexandre et Jovinien, qui furent tous inhumés au Mont-Artre, *Monte Autrico*, vaste cimetière au sud-ouest d'Auxerre, où fut élevée plus tard l'église de Saint-Amatre. Il y reçut lui-même la sépulture le 13e jour de mai, vers l'an 330.

---

3. SAINT VALÉRIEN.

Saint Valérien, *Valerianus*, appelé aussi Valère ou Valérin, était, comme son prédécesseur, gaulois d'origine. Il assista au sacre de saint Euverte d'Orléans, avec Séverin de Sens, saint Marcel de Paris, et les autres évêques de sa province. Son nom figure dans les actes du concile de Cologne, où il prononça à son rang la sentence contre un évêque Arien. Ce fut lui qui prit soin de former à la piété le jeune Amatre, qui devint plus tard un grand évêque. Valérien mourut dans la trentième année de son épiscopat, vers l'an 360, et fut inhumé au Mont-Artre. On trouve une église sous son invocation dès la fin du VIe siècle, en la paroisse de Chitry, où l'on a conservé une partie de ses reliques.

---

4. SAINT ÉLADE. *

Ce fut saint Élade, *Eladius* ou *Helladius*, qui admit saint Amatre dans le clergé et donna le voile à Marthe, son épouse. Il est dit qu'il coupa les cheveux au jeune homme et qu'il le fit ensuite diacre ; c'est le plus ancien exemple de tonsure ecclésiastique dont il soit fait mention dans notre histoire locale. Saint Élade convertit plusieurs infidèles par ses paroles et par ses exemples. Sa mort arriva l'an 385, le 8 mai, et son corps fut déposé au cimetière du Mont-Artre, auprès de ses prédécesseurs.

---

5. SAINT AMATRE. *

Saint Amatre, *Amator*, naquit à Auxerre, de Proclidius, riche bourgeois et d'Isiciole, dame autunoise. Comme il était fils unique, ses parents lui cherchèrent de bonne heure un parti digne de lui. Ils le trouvèrent dans la personne de Marthe, qui était de Langres, et qui joignait une naissance illustre à de grandes richesses. Son grand amour pour la virginité la fit entrer avec empressement dans les pieux desseins de son époux, et tous deux firent vœu de continence. En même temps qu'Amatre se consacrait au service des autels, Marthe, suivie de quelques autres vierges, se retirait dans sa terre d'Héry, pour y mener la vie religieuse; et elle y mourut en odeur de sainteté vers l'an 400. Saint Amatre, élu évêque après la mort de saint Élade, fit élever, dans la nouvelle cité d'Auxerre, une grande basilique sous l'invocation de saint Étienne. Sa vertu et ses miracles lui firent une une grande réputation, qui ne fut surpassée que par celle de l'illustre saint Germain, qu'il enfanta à Jésus-Christ, et qu'il désigna, de la part de Dieu, pour son successeur. Après un épiscopat de plus de trente ans, il sentit les approches de la mort, et se fit transporter à l'église,. entouré de ses clercs

et de son peuple bien-aimé qui se désolait. « Qu'on n'entende point de pleurs, « disait le saint évêque ; faites cesser les larmes de ce peuple. On a raison « de pleurer quand, après un bon évêque, il en succède un qui ne lui res- « semble pas ; mais pour le présent, c'est en vain que vous pleurez, puis- « que vous êtes à la veille d'en avoir un meilleur ; car, non-seulement cet « évêque prédestiné vous sera utile pendant sa vie, mais encore après sa « mort. » Saint Amatre expira sur son trône pontifical, à la vue de tout son peuple, et son âme bienheureuse fut transportée au ciel par les anges, au milieu d'une douce mélodie, le 1er jour de mai, l'an 418. L'oratoire du Mont-Artre, où son corps fut inhumé près de la pieuse Marthe, ne tarda point à porter son nom. Il l'avait enrichi pendant sa vie des reliques de saint Cyr et de sainte Julitte, qu'il rapporta, dit-on, d'un voyage en Orient.

---

6. SAINT GERMAIN. *

Saint Germain, *Germanus*, n'appartient pas seulement au diocèse d'Auxerre ; c'est une de ces grandes figures historiques dont la gloire rejaillit sur toute l'Église. « Il fut, dit un auteur, l'un des plus parfaits mo- « dèles de sainteté, un des plus ardents défenseurs de la foi, l'honneur et « la consolation de l'Église gallicane, le fléau de l'hérésie, le père des « peuples, le refuge de tous les malheureux. » Il naquit à Auxerre, vers l'an 380, de parents distingués par leur noblesse. Après avoir fait ses premières études dans les Gaules, il alla étudier à Rome l'éloquence et le droit civil, et plaida avec distinction devant le préfet du prétoire. Il épousa une femme de grande qualité, qui se nommait Eustachia. Son mérite l'ayant fait connaître à l'empereur Honorius, il fut élevé par ce prince à des places fort honorables. Il eut enfin celle de duc de sa province et de gouverneur d'Auxerre, où il revint fixer sa résidence. On raconte qu'il aimait passionnément la chasse, et quand il avait tué quelque bête, il en suspendait la tête aux branches d'un grand arbre qui était au milieu de la ville. Cette coutume venait tout au plus d'un fond de vanité ; mais comme les païens faisaient par superstition quelque chose de semblable, Germain était pour les fidèles un sujet de scandale. Saint Amatre l'en avertit plusieurs fois ; il ne fut point écouté. Enfin, un jour que le jeune duc était absent, il fit couper l'arbre. Germain en ayant été instruit, entra dans une grande colère et menaça le saint évêque de tirer vengeance de la conduite qu'il avait tenue.

Cependant, Dieu fit connaître à saint Amatre qu'il mourrait bientôt et qu'il destinait Germain lui-même à être son successeur. Le saint alla sur-le-champ trouver Jules, préfet des Gaules, qui résidait à Autun, pour lui demander la permission de mettre Germain au nombre des clercs. Jules l'ayant accordée, saint Amatre revint à Auxerre : il assembla chez lui les principaux des fidèles, qui le suivirent à l'église avec le peuple ; Germain y vint aussi. Aussitôt les portes du temple furent fermées par l'ordre de l'évêque, qui se saisit de Germain, lui confère la tonsure cléricale et le re-

vêt de l'habit ecclésiastique, en lui disant : « Travaillez, mon vénérable frère, « à conserver pur et sans tache l'honneur que vous venez de recevoir, parce « que Dieu veut qu'après moi vous succédiez à la charge de pasteur de « cette église. » En effet, saint Amatre étant mort peu de temps après, les vœux du clergé et du peuple se réunirent en faveur de Germain, qui fut sacré le 7 juillet 418 par les évêques de la province. Après son sacre, il ne fut plus le même homme ; il renonça à tous les biens, à toutes les vanités du siècle ; ses oraisons devinrent continuelles, sa vie effrayante de mortifications ; il distribua ses biens aux pauvres et aux églises. Il fonda le monastère de Saint-Côme, appelé depuis Saint-Marien, sur les bords de l'Yonne, et lui donna les terres de Monceaux, de Fontenoy et de Mezilles, le monastère de Coucy-les Saints, à Saints-en-Puisaye, où il avait fait la découverte de nombreuses reliques ; l'église de Saint-Bris, en l'honneur de ce martyr dont il trouva le chef à deux lieues d'Auxerre, à l'endroit où se forma depuis le village de ce nom ; la basilique de Saint-Alban, et enfin l'oratoire de Saint-Maurice, qui devint le berceau de la célèbre abbaye de Saint-Germain, et auquel il fit don des terres de Guerchy, de Corvol et de Moulins. Son église cathédrale ne fut point oubliée dans ses libéralités ; elle reçut, entre autres biens, la terre d'Appoigny, patrimoine et lieu de sépulture de ses ancêtres. Personne n'ignore son voyage dans la Grande-Bretagne pour réprimer le pélagianisme, la bénédiction qu'il donna à sainte Geneviève, les miracles éclatants qu'il opéra, et la victoire qu'il fit remporter aux Bretons sur leurs ennemis. Sa vie n'est qu'un tissu de bienfaits et de merveilles. Il venait de traverser les Gaules et de se rendre à Arles pour solliciter un dégrèvement d'impôts en faveur de son peuple, lorsqu'il entreprit un second voyage en Angleterre, au retour duquel les habitants de l'Armorique, coupables de révolte, le supplièrent d'aller intercéder pour eux auprès de l'empereur Valentinien. L'infatigable apôtre de la charité y consentit et se mit en route pour Ravennes. Il y fut accueilli et vénéré par la cour et le peuple comme le grand Thaumaturge des Gaules. Rien n'égale le respect dont l'empereur et Placide sa mère l'entourèrent. Un jour qu'après Matines le saint s'entretenait avec des évêques sur des matières de piété, il leur dit : « Mes frères, je vous recommande mon passage ; il m'a semblé, cette nuit, « voir Notre Seigneur qui me donnait la provision pour un voyage, disant « que c'était pour aller dans ma patrie recevoir le repos éternel. » Peu de jours après il tomba malade. Toute la ville en fut alarmée. L'impératrice l'alla voir, et ce ne fut pas sans peine qu'elle lui promit de faire reporter son corps à Auxerre, comme il le demandait. Il mourut à Ravennes le 31 juillet 448, après trente ans et vingt-cinq jours d'épiscopat. L'empereur lui fit faire un convoi magnifique, et son corps fut ramené comme en triomphe dans la ville d'Auxerre, où il fut inhumé dans l'oratoire de Saint-Maurice.

---

7. SAINT FRATERNE. *

On croit que saint Fraterne, *Fraternus* ou *Saturnus*, est le même que le prêtre Saturne, à qui saint Germain confiait le soin de son diocèse pendant son absence. Ce fut lui qui alla, à la tête du clergé, au-devant du corps du saint prélat et qui en fit l'inhumation. Il ne fut évêque qu'environ trois ans, au bout desquels la tradition rapporte qu'il fut martyrisé par les barbares, vers l'an 451. On voit encore son tombeau dans les cryptes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain.

---

8. SAINT ALODE.

Saint Alode, *Alodius*, comme son prédécesseur, était un des nombreux disciples formés par saint Germain. Il gouverna l'église d'Auxerre pendant plus de vingt années, et soutint dignement la réputation de sainteté qu'elle s'était acquise. Saint Marien, qui donna son nom au monastère de saint Côme, dont il était religieux, vivait de son temps. Saint Alode mourut le 28 septembre 471, et son corps fut déposé dans l'oratoire de Saint-Maurice, que l'on appelait déjà l'église de Saint-Germain.

---

9. SAINT CENSOIRE. *

Après un intervalle de quelques années, le siége épiscopal fut rempli par saint Censure ou Censoire, *Censurius* ou *Censorius*, contemporain de saint Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont, et de saint Patient, archevêque de Lyon, avec lesquels il fut en relation. Ce dernier fit écrire la vie de saint Germain par le prêtre Constance, un des plus savants hommes de l'église de Lyon et de toute la Gaule, et elle fut donnée au public à la prière de saint Censoire. Châtel-Censoire, *Castrum Censurii*, doit son nom à ce vénérable prélat, qui en fit don à son église cathédrale. On place sa mort au 10 juin 502, après trente ans d'épiscopat. Son corps repose à Saint-Germain.

---

10. SAINT URSE. *

Un saint prêtre nommé Eptade avait d'abord été élu pour succéder à saint Censoire; mais il s'enfuit dans les forêts du Morvan à la nouvelle de son élection. Alors le peuple arracha de sa cellule le solitaire Urse, *Ursus*, déjà recommandable par ses miracles, et il fut créé évêque malgré lui. Il gouverna saintement l'espace de six ans et quelques mois, et mourut au mois de juillet, vers l'an 508. Il eut aussi sa sépulture à Saint-Germain.

11. SAINT THÉODOSE. *

Saint Théodose, *Theodosius*, ne siégea guère plus longtemps que saint Urse, ayant été élu évêque lorsqu'il était presque septuagénaire. Il assista au premier concile d'Orléans, l'an 511, et mourut en 515, le 17 juillet. Son corps est à Saint-Germain.

---

12. SAINT GRÉGOIRE. *

On n'a point de détails sur le pontificat de saint Grégoire, *Gregorius* : on sait seulement qu'il siégea treize années et parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On a fait, il y a quelques années, une dernière translation de ses reliques dans les catacombes de Saint-Germain.

---

13. SAINT OPTAT. *

Pendant les deux années qu'il fut à la tête du diocèse, saint Optat, *Optatus*, fit construire une petite église derrière celle de Saint-Germain, en l'honneur de saint Christophe, martyr, et il y fut inhumé avec les deux saints prêtres Sanctin et Mémorien, qui lui furent inséparablement unis à la vie et à la mort. On montre encore le tombeau de saint Optat dans les cryptes de Saint-Germain, où il fut transféré dans la suite ; mais on prétend que ses ossements avaient été transportés dans le Berry avant le IXe siècle, et les églises de Dèvre et de Vierzon les possédèrent successivement.

---

14. SAINT DROCTOALDE.

Saint Droctoalde, *Droctoaldus*, que quelques-uns appellent aussi saint Drouet, ne fit que paraître sur le siége épiscopal, vers l'an 532, année de la mort de son prédécesseur. Jusqu'à lui, tous les évêques furent choisis dans les familles gallo-romaines ; il est le premier dont le nom indique la race des conquérants, *Francs* ou *Burgondes*.

---

15. SAINT ÉLEUTHÈRE. *

On donne à saint Éleuthère, *Eleutherius*, vingt-huit ans d'épiscopat, de l'an 533 à l'an 561. Il se distingua par son zèle infatigable, et fut présent aux divers conciles d'Orléans tenus en 533, 538, 541 et 549. Sa fête est marquée à la date du 16 août au martyrologe romain, et du 26 au martyrologe d'Auxerre.

16. SAINT ROMAIN. *

Saint Romain, *Romanus*, qui siégea trois ans, est honoré comme martyr, sans que l'on sache en quelle circonstance il eut l'honneur de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. On en fait l'office le 11 octobre.

---

17. SAINT ÉTHÈRE. *

Tout ce qu'on sait de saint Éthère, *Etherius*, c'est qu'il succéda à saint Romain, gouverna neuf ans l'église d'Auxerre, mourut le 27 juillet vers l'an 571, et fut très probablement inhumé à Saint-Germain, comme ses deux prédécesseurs immédiats.

---

18. SAINT AUNAIRE. *

De tous les successeurs de saint Germain, saint Aunaire, *Aunarius* ou *Aunacharius*, fut celui qui marcha de plus près sur ses traces par son amour envers les fidèles, sa vigilance sur le clergé, son inépuisable charité envers les pauvres, son éloquence, sa science et ses miracles. Il était d'une famille illustre d'Orléans, et fut placé de bonne heure à la cour de Gontran, roi de Bourgogne ; mais il la quitta secrètement pour aller au tombeau de saint Martin, où il se fit couper les cheveux et prit l'humble habit des clercs. Il se retira ensuite auprès de Syagre, évêque d'Autun, qui l'instruisit et l'éleva par degrés à la prêtrise. A la mort de saint Éthère, il fut élu évêque d'Auxerre, du consentement unanime du clergé et du peuple assemblé dans l'église de Saint-Germain, le jour même de la fête de ce saint, 31 juillet 570. Il assista au quatrième concile de Paris, en 573, ainsi qu'à deux autres conciles qui se tinrent à Mâcon quelques années après. Animé d'un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, il réunit à Auxerre un concile où furent dressés quarante-cinq canons. Quoique cette assemblée n'ait été proprement qu'un synode, le souvenir en est devenu cependant si précieux, à cause des détails qu'il contient, qu'on en a inséré les réglements dans toutes les collections de conciles anciennes et modernes, et qu'il y a peu de canonistes qui n'en aient cité quelques articles. Saint Aunaire y présida, sept abbés y assistèrent ; trente-quatre prêtres et trois diacres, au nom de trois autres prêtres, y souscrivirent. On y remarque les noms des monastères et des trente-sept paroisses qui formaient alors le diocèse d'Auxerre, dont la circonscription n'a pas changé jusqu'à la révolution. Certains canons règlent l'ordre des prières et des processions qui devaient se faire dans les églises d'Appoigny, Venouze, Nitry, Cravant, Bazarne, Accolay, Merry, Courson, Escolives, Druyes, Blaineau, Pourrain, Ouanne, etc., etc ;

d'autres proscrivent des usages superstitieux qui avaient survécu à la chute du paganisme. Saint Aunaire fut honoré de deux lettres du pape Pélage II. Il eut le bonheur d'élever dans son clergé saint Outrille (*Austregisilus*) depuis archevêque de Bourges, et dans son monastère le célèbre saint Valeri, abbé. Le pieux Austrène, évêque d'Orléans, était frère de saint Aunaire, dont la sœur Austrégilde, ou Aide, est honorée d'un culte public, et fut mère de saint Leu (*Lupus*), archevêque de Sens, qui fut élevé à Auxerre sous les yeux de son oncle. Cet auguste vieillard, chef d'une famille de saints, s'endormit dans le Seigneur le 25 septembre, vers l'an 603, après plus de trente ans d'épiscopat. Il laissa plusieurs terres de son patrimoine à l'église de Saint-Étienne et à celle de Saint-Germain, où il fut inhumé. En 1567, ses reliques furent profanées par les huguenots.

---

19. SAINT DIDIER.

Saint Didier, *Desiderius*, fut élu évêque d'Auxerre sept jours après le décès de saint Aunaire. Il était proche parent de la reine Brunehaut, et possédait un si grand nombre de terres, qu'il n'y eut guère d'église un peu considérable de la moyenne Bourgogne ou de l'Aquitaine, dont il était originaire, qu'il ne dotât de quelque riche domaine. Il agrandit sa cathédrale, la fit surmonter d'un grand dôme du côté de l'orient, et l'embellit d'or et d'ouvrages en mosaïque. Il ne fut pas moins libéral envers les pauvres que magnifique pour les églises. A sa mort on compta qu'il avait affranchi plus de deux mille serfs. Dieu, favorisant sa dévotion envers les lieux saints, lui révéla l'endroit où était le corps de saint Cot, qu'il déposa avec de grands honneurs dans l'église de Saint-Bris, près du chef du glorieux compagnon de son martyre. Enfin, après avoir occupé le siége épiscopal l'espace de dix-huit ans, il mourut saintement le 27 octobre, vers l'an 621. Ses reliques furent retirées de Saint-Germain et données à l'église de Moutiers-en-Puisaye, en 1035 ; mais elles eurent le même sort que celles de son prédécesseur : les huguenots les dispersèrent.

---

20. SAINT PALLADE.

Saint Pallade, *Palladius*, était abbé de Saint-Germain lorsqu'il succéda à saint Didier. Le peuple l'avait en vénération pour sa haute sagesse et sa charité. Il transféra hors des murs de la cité l'ancien monastère de Saint-Julien, y établit des religieuses, et leur donna des terres pour leur entretien et celui d'un grand nombre de pauvres qui devaient y être nourris et vêtus. Cet acte de fondation est de l'an 644. Il éleva aussi un monastère d'hommes sur une petite éminence au sud-ouest de la cité, sous l'invocation de saint Eusèbe, évêque de Verceil, et l'église fut ornée par ses soins de mo-

saïques où le cristal et l'or n'étaient pas épargnés. On trouve dans sa vie le le premier exemple que fournisse l'histoire gallicane de distributions manuelles aux chanoines. Il assista au concile de Reims avec les plus célèbres de ses contemporains, entre autres : saint Sulpice de Bourges, saint Arnoul de Metz, saint Renobert de Bayeux. Il fit partie du concile tenu à Clichy en 633, et de celui de Châlons en 650. Il adressa à saint Didier, évêque de Cahors, une lettre que nous avons encore, et souscrivit en ces termes à une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Denis : *Palladius peccator consentiens subscripsi.* Saint Pallade mourut vers 657, et fut inhumé dans la basilique de Saint-Eusèbe, qu'il avait bâtie. Son pontificat fut de trente-six ans.

21. SAINT VIGILE.

Saint Vigile, *Vigilius,* fut vingt-cinq ans évêque d'Auxerre. Il était de famille très-distinguée, et vraisemblablement originaire du pays auxerrois. L'histoire ne nous a point conservé le détail de ses actions ; mais nous possédons son testament, qui est d'un grand intérêt. Il avait fondé, au nord-ouest de la cité, sur un terrain qui faisait partie de son patrimoine, une église appelée *Notre-Dame-là-d'hors*, près de laquelle il mit une communauté de moines pour la desservir, et une Maison-Dieu pour les pauvres. Par son testament, il légua à ces établissements, entr'autres domaines, ceux de Saint-Georges, Laduz, Senan, Bonard, Flogny, Mairey et Soulangy. Saint Vigile est honoré comme martyr, ayant été mis à mort, comme l'on croit, par le cruel Gilimer, au moment où il traversait une forêt du diocèse de Soissons. Son corps fut rapporté à Auxerre et inhumé dans la basilique de Notre-Dame, dont il était le fondateur. Plus tard, ses reliques furent recueillies dans une châsse que les huguenots brisèrent en 1567.

22. SCOPILION.

On ne sait que très-peu de chose du successeur de saint Vigile ; il est nommé Scopilion, *Scopilio*, et qualifié de *vénérable.* Il gouverna huit ans et fut inhumé à Saint-Eusèbe.

23. SAINT TÉTRICE.

Saint Tétrice, *Tetricus,* était déjà célèbre comme abbé de Saint-Germain lorsqu'il fut promu à l'épiscopat. Dès la première année, il tint un synode où fut déterminé l'ordre dans lequel le clergé de la ville et celui des principales églises du diocèse seraient appelés à faire l'office dans la cathé-

drale. Ses éminentes qualités lui firent des envieux, et son zèle pour une exacte discipline lui attira des ennemis. Vers l'an 706, il fut tué, pendant son sommeil, par l'impie archidiacre Rainfroy, que la justice divine punit sur-le-champ. Ses reliques ont été exposées à la vénération publique dans la même châsse que celles de saint Pallade, jusqu'au temps où les huguenots ravagèrent Saint-Eusèbe.

---

24. FOUCAULD.

Saint Tétrice avait siégé quinze ans; Foucauld, *Focoaldus*, son successeur, siégea trop peu de temps pour rien laisser de mémorable. On lui donne le titre de *bienheureux*, et ses dépouilles mortelles furent déposées à Saint-Eusèbe.

---

25. SAVARIC.

Savaric, *Savaricus*, prélat guerrier, dégénéra malheureusement de la sainteté de ses devanciers. Comme il était de race très-noble, dit un historien, il se mêla aux affaires séculières plus qu'il ne convient à un évêque. Il partait pour une expédition militaire lorsqu'il fut frappé de la foudre, environ l'an 715. Son corps fut ramené à Auxerre et enterré à Saint-Germain.

---

26. QUINTILIEN. — 27. CILIEN.

Quintilien, *Quintilianus*, qui a le titre de *bienheureux*, était fils de Quintilien, riche seigneur qui fonda le monastère de Moutiers-en-Puisaye. Il avait été abbé de Saint-Germain, et y fut inhumé ainsi que Cilien, *Cillianus*, son successeur, dont on ne sait guère que le nom.

---

28. CLÉMENT.

Ce fut en 728 que Clément, *Clemens*, succéda à Cilien. Étant devenu aveugle quelques années après, il donna sa démission et se retira près de l'église Saint-Pierre-en-Château, où il mourut. Il fut enterré à Saint-Amatre.

---

29. LE VÉNÉRABLE AIDULFE.

Aidulfe, *Aidulfus*, avait la dignité de chantre lorsqu'il fut choisi pour remplacer Clément, et il tint le siége quinze ans. Il fut contemporain de Charles Martel, et eut la douleur de voir les biens de son église tomber en la puissance séculière. Il était très-pieux et très-libéral. Une paralysie de tout le corps le força de se décharger de ses fonctions sur un chorévêque. Il finit ses jours dans la même retraite que Clément, et fut enseveli à Saint-Germain.

30. HAYMAR OU HAINMAR.

Haymard, *Hainmarus*, était un noble et puissant seigneur. Pendant les quinze ans qu'il fut évêque d'Auxerre, il prit part à plusieurs expéditions guerrières en Aquitaine, par ordre de Pépin-le-Bref. Mais on le calomnia auprès de ce prince qui le fit reléguer et jeter en prison dans un lieu de la forêt d'Ardennes appelé Bastogne. Au bout de quelques jours, il était parvenu à s'échapper par le secours d'un de ses neveux, lorsque ses ennemis se mirent à sa poursuite et l'atteignirent à Lifold, village du diocèse de Toul. L'évêque, voyant qu'il ne pouvait les éviter, se remit entièrement entre les mains du Seigneur ; et pendant qu'il priait, les bras étendus en forme de croix et les yeux élevés, il fut percé de coups de lance, aussi bien que son neveu, puis enterré au même endroit. Il n'était pas moins pieux que brave. Il laissa à sa cathédrale la terre de Merry avec ses dépendances, et celles de Milly et de Vérilly à son hospice. Il donna aussi à l'abbaye de Saint-Germain et à son hôpital plusieurs villages, entre autres Néron et Lignorelles.

31. THÉODRAN.

Théodran, *Theodrannus*, fut ordonné évêque du vivant d'Haymar, et lui servit de coadjuteur. On ne sait rien sur lui, sinon qu'il trépassa le 2 décembre, et eut sa sépulture à Saint-Eusèbe.

32. LE VÉNÉRABLE MAURIN.

Voici comment les auteurs du *Gesta Pontificum autissiodorensium* nous représentent l'évêque Maurin, *Maurinus* : « C'était, disent-ils, un homme « ferme, courageux, agréable, insinuant dans ses manières et dans sa con- « versation, et dans lequel, en même temps, on remarquait beaucoup de

« traits de sainteté. Dieu l'honora même du don de prophétie. » Par son admirable prudence, il obtint de Charlemagne, dont il était contemporain, la restitution des biens enlevés à son église par Charles Martel. Il fit la dédicace de l'église et du monastère de Saint-Sauveur-en-Puisaie, bâtis par la générosité du premier des comtes du pays auxerrois, nommé Ermenold. Maurin fit de riches présents à l'église de Saint-Étienne, et lui laissa des terres de son patrimoine, situées au village de Fontenay, près Chablis. Il mourut vers l'an 800, le 6 août, après vingt-huit ans d'épiscopat, et fut inhumé dans l'église de Saint-Gervais, qu'il avait rebâtie à neuf.

---

33. LE BIENHEUREUX AARON.

On n'a conservé le souvenir de presque aucune des actions d'Aaron, *Aaron*; on cite seulement un voyage qu'il fit à Rome avec Charlemagne, sous le Pape Léon III. Il mourut le 13 février, environ l'an 812, et fut mis auprès de son prédécesseur.

---

34. LE BIENHEUREUX ANGELELME.

Après la mort d'Aaron, l'archevêque de Sens se transporta à Auxerre par ordre de l'empereur ; il y assembla le clergé et le peuple dans l'église de Saint-Germain, et là, d'un consentement unanime, Angelelme, *Angelelmus*, bavarois de nation et membre du clergé d'Auxerre, fut élu et ordonné. C'était un homme d'une grande candeur et d'une charité sans exemple. Se voyant chargé du ministère épiscopal, il se donna tout entier au culte du Seigneur. Il était assidu à la prière, pendant laquelle il versait fort souvent des larmes. Par une dévotion toute spéciale envers la Sainte-Eucharistie, il se plaisait à embellir les autels de riches ornements, et il fit don de vases sacrés pour la célébration des saints mystères, non-seulement aux églises de la ville, mais encore de tout son diocèse. Saint-Étienne reçut en outre quatre grosses cloches très-sonores. Angelelme fut un des plus empressés à établir la vie régulière et claustrale parmi les clercs de sa cathédrale, qui dès lors commencèrent à s'appeler Chanoines, *Clerici canonici*, et il leur donna la terre de Pourrain pour leur subsistance. Sa charité se montra ingénieuse et inépuisable envers les pauvres, et ce fut plein de bonnes œuvres qu'il quitta ce monde le 7e jour de juillet, vers l'an 828. Il est invoqué à Saint-Germain parmi les saints dont les corps reposent dans cette église.

---

55. SAINT HÉRIBALDE.

Héribalde, *Heribaldus*, neveu d'Angelelme, lui succéda. Loup, abbé de Ferrières, son parent et peut-être son frère, le moine Héric et Valafride Strabon font de lui le plus grand éloge. Il fut d'abord archichapelain du palais de l'empereur, à la cour duquel il avait été élevé; et comme il joignait à un extérieur très-avantageux une éloquence peu commune et beaucoup de politesse, il fut employé dans des ambassades et autres affaires de l'État. Après son ordination par saint Aldric de Sens, et son élévation sur le siége d'Auxerre, il s'appliqua tout entier à son ministère ; il s'occupa des pauvres, orna et restaura plusieurs églises, fit transférer à Saint-Germain le corps de saint Romain, solitaire de Druyes ; assista à plusieurs conciles, notamment à ceux de Paris, en 828 ; de Germigny, en 843 ; de Tours, en 849 ; de Bonneuil, en 856. Comme il aimait les sciences, il rendit illustre le collége de ses chanoines, et fit venir de tous côtés de célèbres maîtres qui donnèrent un nouvel éclat à l'office divin dans son église. Il eut le malheur d'entrer inconsidérément, avec d'autres prélats, dans la conspiration des enfants de Louis-le-Débonnaire contre leur père, en 833. Mais il expia cette faiblesse par une rigoureuse pénitence, et ses larmes durèrent autant que sa vie. Il fit paraître une extrême patience dans les maladies presque continuelles dont il plut à Dieu de le visiter jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril de l'an 857.

---

56. SAINT ABBON.

Abbon, *Abbo*, frère et successeur de saint Héribalde, fut, comme lui, élevé à la cour impériale et honoré de divers emplois importants. Une disgrâce lui fit faire de sérieuses réflexions ; il renonça au monde et prit l'habit religieux à Saint-Germain, dont il devint abbé vers 853. On attendait beaucoup du zèle et des grandes qualités de ce prélat : mais il ne fit que passer sur le siége épiscopal, et mourut le 3 décembre de l'an 860. Héribalde et Abbon reçoivent le titre de *saints* dans les litanies particulières de Saint-Germain, où ils furent inhumés non loin l'un de l'autre.

---

57. LE BIENHEUREUX CHRÉTIEN.

Chrétien, *Christianus*, allemand de nation, se rendit surtout recommandable par sa simplicité, son humilité, sa charité et son affabilité envers tous. De son temps, le prince Conrad, guéri miraculeusement par l'intercession du glorieux saint Germain, fit construire, par reconnaissance, les fameuses cryptes, encore existantes, où furent transférés d'abord le corps de saint Germain, en présence de Charles-le-Chauve et des grands du

royaume; puis ceux des évêques et autres saints personnages qui, dans l'espace de quatre cent dix ans, avaient été enterrés dans la basilique de Saint-Germain. La dédicace des cryptes fut faite vers 865, par Chrétien, assisté d'Archenraüs, évêque de Châlons, à qui il donna des reliques de saint Urbain, pape et martyr. Il fut présent à presque tous les conciles de son époque, c'est-à-dire de l'an 860 à 872, où il mourut et fut inhumé dans les nouvelles cryptes.

58. WALA.

Wala, frère d'Ansegise, archevêque de Sens, passa ses premières années à la cour de Carloman. Élu évêque d'Auxerre, il s'entoura de savants ecclésiastiques par lesquels il releva la dignité de l'office divin, et fit écrire la vie de tous les évêques ses prédécesseurs, sous le titre de *Gesta Pontificum Autissiodorensium;* sainte biographie que l'on possède encore manuscrite à la Bibliothèque d'Auxerre, et que le père Labbe a publiée en 1657. Si Wala avait à cœur de réveiller l'amour de la science dans son clergé, il n'était pas moins attentif à l'observation des saints canons. Il donnait l'exemple d'une grande exactitude à l'office canonial du jour et de la nuit, et l'exigeait des autres. L'expérience lui avait appris combien la fréquentation des gens du monde est préjudiciable aux ecclésiastiques; aussi disait-il qu'un clerc n'est bien que dans la société de ses semblables : *pares paribus socientur*, c'était un de ses proverbes familiers. Il fit un saint usage de ses revenus, et en employa une partie à fonder une bibliothèque pour son église. Dans sa dernière maladie, ses chanoines, dont il était très-aimé, venaient tour-à-tour réciter l'office canonial en sa présence. Sa mort arriva vers l'an 879.

59. LE VÉNÉRABLE WIBAUD.

Sur la présentation de l'empereur Louis-le-Bègue, le clergé et le peuple élunret, pour succéder à Wala, Wibaud, *Wibaldus*, qui fut sacré par Anségsie, son métropolitain, le 5 avril 879. Né à Cambray, d'une famille noble, il fut disciple du fameux Jean Scot, puis il parut quelque temps à la cour, où il se fit remarquer dès lors par son extrême douceur, son affabilité et sa libéralité envers les malheureux. Sa promotion à l'épiscopat ne fit qu'ajouter un nouvel éclat à ses vertus. Il embellit sa cathédrale, bâtit plusieurs chapelles, donna huit maisons du village de Moulins aux chanoines de Saint-Eusèbe, et la moitié de la terre de Chichery à ceux de Saint-Étienne, pour qu'ils se souvinssent du jour de son sacre et de celui de son décès. Aux approches de la mort, personne ne fut saisi d'une plus vive crainte des jugements de Dieu; mais cette crainte était tempérée par la confiance qu'il avait en la divine miséricorde et dans la protection spé-

ciale de saint Étienne et de saint Clément. Il voulut être inhumé à l'entrée de l'église dédiée à ce saint Pape, et il fut ainsi le premier évêque d'Auxerre qui eut sa sépulture dans l'intérieur de la cité.

40. LE VÉNÉRABLE HÉRIFRID.

Hérifrid, *Herifridus*, qualifié de *vénérable*, ainsi que son devancier, fut désigné pour le siége d'Auxerre par l'empereur Charles-le-Gros, quelques jours après la mort de Wibaud, au mois de mai de l'an 887. Il était originaire de Chartres. Ses parents, aussi distingués par leur piété que par le rang qu'ils occupaient, le consacrèrent au Seigneur dès son jeune âge et le placèrent parmi les clercs de la cour. Comme c'était alors la meilleure école de science et de vertu, son éducation répondit aux desseins de Dieu sur lui. Il devint un des plus dignes évêques de son temps; d'une rare modestie, se faisant tout à tous, avertissant sans cesse les riches qu'ils n'étaient que les dispensateurs de leurs richesses, et leur donnant l'exemple par ses aumônes. Il nourrissait à sa table et fournissait d'habits tous les ecclésiastiques dans le besoin; il employait la prière, les jeûnes et les veilles pour détourner les fléaux de Dieu de dessus son peuple; et toutefois sa patience fut mise à l'épreuve par un incendie qui réduisit en cendre sa ville épiscopale presque tout entière. Sa cathédrale, composée alors de trois églises contiguës (Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Étienne), et sa propre demeure, furent enveloppées dans cet accident. Il habita, le reste de sa vie, dans un humble logis, *parvo tuguriolo*, et s'employa tout entier à la réédification du temple du Seigneur; il y réussit avec le secours des fidèles. Avant de mourir, il subit de longues maladies, pendant lesquelles il se dépouilla de tout ce qu'il possedait, disant, avec le saint homme Job: « Je suis sorti nu » du sein de ma mère, et j'y rentrerai nu. » Il donna à son Chapitre les églises de Bazarne, Lindry, Lupin et Leugny, et la moitié de la terre de Mailly; demandant, selon l'usage, que mémoire fût faite annuellement de son ordination et de son trépas. Dieu fit plusieurs miracles en sa faveur. Lorsqu'il fut sur le point d'expirer, toute la ville accourut pour recevoir sa bénédiction. Le clergé, se répandant en larmes, récitait des psaumes, pendant que le prélat se fit coucher sur la cendre et sur le cilice. Dans cette situation, il récita les prières avec son clergé, fit le signe de croix sur lui-même, puis sur toute l'assemblée; et peu de temps après, il rendit son esprit au Seigneur. C'était le 23 octobre de l'an 909: il avait siégé plus de vingt-deux ans. Il fut le second des évêques inhumés *intrà muros*, devant l'autel de l'église Notre-Dame, qu'il avait rebâtie.

41. SAINT GÉRAN.

Il survint dans l'Église d'Auxerre de grands troubles causés par l'ambition de plusieurs personnages puissants qui aspiraient à la dignité épiscopale. Rainard de Vergy, vicomte d'Auxerre, à force de sollicitations auprès de Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne, parvint à se rendre maître de l'élection, et il fit tomber le choix du clergé sur Géran, *Gerannus*, prévôt et archidiacre de l'église de Soissons. C'était un homme universellement estimé, que ses éminentes qualités avaient promu aux plus hautes fonctions ecclésiastiques dans sa propre ville natale, où il avait été élevé par les soins de l'évêque Rodoin, son oncle. L'historien de sa vie raconte qu'au jour de son intronisation il fut porté sur les épaules jusqu'en l'église Saint-Étienne. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le vicomte Rainard n'avait mis tant d'intérêt à son élection que pour usurper plus facilement les biens de l'église. Aux traverses qu'il éprouva de ce côté vinrent bientôt se joindre d'affreuses calamités. Les Normands se jetèrent sur le pays auxerrois, et mirent tout à feu et à sang. Au milieu de la terreur générale, saint Géran, animé d'un courage héroïque, entreprit de repousser les barbares. Il réunit des troupes, les enflamme par ses discours, les fortifie par sa bénédiction; puis il se met en campagne et remporte sur l'ennemi une éclatante victoire. Autant de fois ces hordes sauvages reviennent à la charge, autant de fois il les poursuit et les extermine; et il ne déposa les armes que lorsque son peuple fut entièrement délivré. L'orgueilleuse domination de Rainard de Vergy fut rabaissée de toute la gloire que Géran s'était acquise. Ce pieux prélat fut honoré et chéri comme le père du peuple. Il fit de nombreuses donations en faveur de son église, et ce fut en allant revendiquer ses droits à la cour qu'il tomba malade et mourut dans le lieu même de sa naissance. Il regretta beaucoup de mourir loin de son troupeau; et lorsqu'il reçut le saint Viatique, il le recommanda instamment à Notre-Seigneur, à qui il remit son âme le 28 juillet 914. Il fut enterré à Soissons; mais on prétend que son corps fut depuis rapporté dans les cryptes de Saint-Germain.

---

42. SAINT BETTON.

Betton, *Betto*, né à Sens, et parent de l'archevêque Évrard, avait d'abord été abbé de Saint-Héracle, proche cette ville; ensuite les religieux de Sainte-Colombe l'avaient élu pour gouverner leur monastère, dans lequel il avait autrefois pris l'habit. Ce fut de là qu'il fut tiré malgré lui pour le siége d'Auxerre. On vit briller en lui toutes les qualités d'un évêque accompli : la science, la sainteté, la prudence, la gravité et une charité sans bornes. Il nourrissait chaque jour douze pauvres à sa table, et y faisait faire une lecture. Il obtint la restitution des biens usurpés par le vicomte Rainard; il s'occupa à rétablir la maison épiscopale incendiée sous Hérifrid, et laissa

à son Chapitre l'église de Venouse, la terre de Roncenay, qui est voisine, et une métairie à Charbuy. Il mourut en paix, après avoir fait sa confession de foi en présence du clergé et du peuple, le 24 février de l'an 918. Ses restes mortels furent déposés à Saint-Germain.

43. GAUDRY.

Après la mort de saint Betton, tout le monde jeta les yeux sur Gaudry, *Gualdricus*, abbé de Saint-Germain, pour remplir sa place. Il était du pays auxerrois, et voici l'idée que nous donnent de lui les auteurs de sa vie: Il était d'un abord facile, d'un visage gracieux; magnifique dans la réception de ses hôtes; d'une douceur à l'épreuve des injures; d'une grande réserve dans ses discours; aimant particulièrement les ecclésiastiques, et encore plus les moines, parce qu'il avait été élevé parmi eux; il rivalisa de soins pour les pauvres avec son prédécesseur. Il avait un goût particulier pour le chant de l'Église. Sous son pontificat, et par sa générosité, les réparations du logis épiscopal furent achevées; la cathédrale fut augmentée et enrichie de magnifiques ornements; les églises de Varzy et celle du monastère de Saissy reconstruites, d'autres églises dotées de biens et de précieuses reliques qu'il avait rapportées de son pèlerinage aux tombeaux des Saints Apôtres. Par honneur pour son siége, il ordonna que tous les curés de son diocèse vinssent en procession à Auxerre, avec leurs paroissiens dans le temps des fêtes de la Pentecôte, et qu'après avoir fait leurs stations à toutes les abbayes situées autour de la cité, ils se rendissent à la cathédrale, où l'archidiacre devait leur dire quelques paroles d'édification; et si l'évêque était à la ville, ils ne s'en retournaient point qu'ils n'eussent reçu sa bénédiction. Gaudry, après avoir gouverné quinze ans, mourut le 21 avril 933, et fut enterré à Saint-Germain.

44. LE VÉNÉRABLE GUY.

Guy, *Guido*, du diocèse de Sens, disciple de l'évêque Hérifrid, était attaché à la cour du roi Raoul lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. Un nouvel incendie de la ville détruisit encore la cathédrale et lui donna l'occasion de la rebâtir sur un autre plan, c'est-à-dire en forme de croix et dans de plus vastes proportions. Il fit de grandes dépenses pour l'orner, y établit divers autels, avec fondations de messes et de prières; donna à son Chapitre la terre de Cravan, en vue de faire prier Dieu pour le roi Raoul et la reine Emme, ses bienfaiteurs; soumit à l'église de Saint-Étienne les collégiales de Saint-Amatre et de Notre-Dame-là-d'Hors; composa lui-même un Office complet en l'honneur de saint Julien, et éleva de terre, dans l'église de Saint-Eusèbe, les corps des saints évêques Pallade et Tétrice. Le vénérable Guy

décéda le 6 janvier 961, et fut le premier évêque enterré dans la cathédrale.

---

45. RICHARD.

Richard, *Richardus*, auxerrois et religieux de l'abbaye de Saint-Germain, est appelé dans le *Gesta Pont. autiss.* : « *Vir nimiæ simplicitatis et minoris industriæ,* » c'est assez dire qu'il n'était point à la hauteur des sublimes fonctions qui lui furent confiées. On ne sait rien de lui, sinon qu'il fut sacré le 14 avril 961, et qu'il trépassa le 16 mai 970. Son corps fut mis à Saint-Germain.

---

46. HÉRIBERT I.

Le successeur de Richard, beaucoup plus actif que lui, ne fut guère plus utile au diocèse. Fils de Hugues-le-Grand, duc des Français, Héribert, *Héribertus,* suivit trop les coutumes des nobles de cette époque. Il bâtit deux châteaux fortifiés, l'un à Saint-Fargeau et l'autre à Toucy; et ce fut pour le malheur de son église, car les seigneurs qui les habitèrent plus tard ne cessèrent d'inquiéter les évêques qui vinrent après lui. Bien qu'il exerçât ses libéralités de préférence envers la noblesse, il fit néanmoins don à l'abbaye de Saint-Germain de plusieurs églises de son diocèse; savoir : Saint-Cyr de Perrigny, Saint-Maurice de Venoy, Saint-Germain d'Irancy, Saint-Georges d'Escamps, Saint-Pierre de Préhy, Saint-Martin de Diges, Notre-Dame de Beine, Saint-Germain d'Héry, Saint-Loup d'Auxerre, Saint-Martial de Seignelay et Saint-Pierre de Moutier. De son temps, les religieux de Saint-Germain furent réformés par saint Maïeul, abbé de Cluny. Héribert fut présent au sacre de Séwin, archevêque de Sens, en 977; au concile d'Orléans et à celui tenu à Saint-Bâle en Champagne en 981 ; à la dédicace de l'église de Sens, en 982. Il finit ses jours à Toucy, le 23 août 995. Son corps fut ramené à Auxerre et inhumé à Notre-Dame-de-la-Cité.

---

47. LE BIENHEUREUX JEAN.

Le siége vacant fut brigué par plusieurs ambitieux, et l'un d'eux avait déjà obtenu l'agrément du roi ; mais le clergé et le peuple réclamèrent leur droit d'élection, et tous les suffrages se portèrent sur l'archidacre Jean, leur concitoyen. C'était un homme de grand mérite, qui avait étudié sous le célèbre moine Gerbert, depuis Pape sous le nom de Sylvestre II, et qui forma lui-même à son tour d'excellents élèves. Sa vertu favorite était l'humilité. Il vécut avec ses chanoines comme l'un d'eux; et Dieu témoigna

combien cette vie simple et mortifiée lui était agréable, en punissant d'une manière exemplaire les orgueilleux qui osèrent la tourner en dérision. Un an et demi après sa consécration, il fut saisi d'une maladie mortelle, pendant laquelle il fut consolé par une visite de Notre-Seigneur, accompagné de saint Germain et d'une multitude d'autres saints. A peine eut-il raconté cette vision à ceux qui l'entouraient, qu'il se mit à réciter les Litanies des saints, leva les yeux au ciel en soupirant, et rendit l'âme (le 21 janvier 998). Il fut enterré, selon son désir, sous la gouttière de la basilique de Saint-Germain. Il avait fait don à cette abbaye, entr'autres choses, de livres d'une grande valeur.

48. HUGUES DE CHALONS.

Hugues de Châlons était un des plus puissants seigneurs de France, et par sa mère neveu du roi Robert, au parti duquel il s'attacha pendant les divisions qui survinrent touchant la succession au duché de Bourgogne. Les Auxerrois, au contraire, avec leur comte Landry, se déclarèrent pour Othon Guillaume ; ce qui obligea leur évêque de s'exiler dans son comté de Châlons tout le temps que dura la guerre, c'est-à-dire, pendant près de douze ans. Il défendit avec succès, à la tête de ses troupes, la cause du roi Robert; puis enfin, de guerre lasse, les deux partis le choisirent pour pacificateur. Hugues, afin de ramener la paix, convoqua plusieurs conciles, dont le plus célèbre se tint au village d'Héry. Léothéric, archevêque de Sens, y présida, et on y apporta les reliques d'une foule de saints. Les troubles étant apaisés, Hugues s'occupa avez zèle de l'administration de son diocèse; il vint au secours du peuple dans la famine de l'an 1030, et dans les deux incendies qui dévorèrent la cité. Du premier incendie, il ne resta que l'ancienne église de Saint-Alban, bâtie par saint Germain; la cathédrale fut de nouveau réduite en cendres. Mais cette fois elle fut reconstruite en larges pierres de taille, appuyées sur d'énormes fondations, et mise ainsi à l'épreuve de tous les accidents. Les cryptes encore existantes sous le chœur et le sanctuaire sont dues à Hugues de Châlons. Il bâtit et dota l'église de Saint-Laurent, de Cône; restaura l'église de Sainte-Eugénie, de Varzy, et y fonda une collégiale; fit restituer à Saint-Germain le prieuré de Saissy-les-Bois et l'église d'Annay en Puisaye; entreprit le pèlerinage de Rome et de Jérusalem; souscrivit à une multitude de chartes; et lorsqu'il sentit les atteintes de la mort, il se fit donner l'habit de religieux au monastère de Saint-Germain, et y expira le quatrième jour de novembre 1039, après quarante ans d'épiscopat.

49. HÉRIBERT II.

Hugues de Châlons, avant de mourir, avait lui-même désigné pour son successeur Héribert, prêtre auxerrois, et son choix fut maintenu. Ce prélat

fit partie du concile de Sens, célébré en la présence du roi Henri Ier, et de celui de Reims, où furent déposés les évêques Gilduin et Hugues. Il accompagna le pape Léon IX, qui avait présidé à ce dernier concile, jusqu'à la ville de Toul, où il assista à la translation du corps de saint Gérard, en 1050. Lassé des mauvais traitements qu'il eut à endurer de la part du duc Robert, qui commandait à Auxerre en maître souverain, Héribert se démit de son évêché en faveur de Geoffroy de Champalement, clerc du palais du roi; puis il se retira au monastère de Saint-Sauveur, près de Bray-sur-Seine, alors du diocèse de Sens, et y mourut simple religieux.

---

50. GEOFFROY DE CHAMPALEMENT.

Geoffroy de Champalement, fils d'Hugues, vicomte de Nevers, ne le céda guère en vertu à ses plus illustres prédécesseurs. Pour ne point perdre de vue leurs exemples, il fit peindre, au fond du sanctuaire de Saint-Étienne, leurs images, et trancrire le livre où leur vie est racontée. Nous avons encore ce manuscrit. Il possédait à la fois la science ecclésiastique et celle des affaires séculières, et il y joignait une profonde humilité. Une de ses louables coutumes fut, pendant toute sa vie, de laver lui-même les pieds à treize pauvres tous les jours de carême, de les servir ensuite à table étant à jeun, et de les habiller à neuf à la fête de Pâques. Par son habileté et son ascendant, il fit rendre aux églises un grand nombre de domaines qui avaient été successivement envahis par la rapacité des seigneurs. Il s'occupa beaucoup de sa cathédrale, encore une fois atteinte du feu, et tout à fait appauvrie d'ornements; il la décora autant que ses ressources le lui permirent, la pourvut d'argenterie, suscita des artistes en réservant des prébendes pour des ecclésiastiques orfèvres, peintres, vitriers, etc. Lui-même dirigeait les ouvriers, et il était encore à l'œuvre lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il se fit transporter au monastère de la Charité-sur-Loire, à la fondation duquel il avait contribué, et y mourut en 1076, après avoir fait la confession de tous ses péchés en présence de Hugues, évêque de Nevers, et du prieur Girard.

---

51. ROBERT DE NEVERS.

L'archiprêtre Hunauld, homme de mœurs apostoliques, fut réclamé unanimement pour succéder au vénérable Geoffroy; mais à la première nouvelle, il s'enfuit et se cacha si bien, qu'on ne put découvrir sa retraite. Force fut donc de procéder à une autre élection qui amena sur le trône épiscopal Robert, fils de Guillaume, comte de Nevers. A peine revêtu de sa dignité, ce jeune prélat se montra vigoureux défenseur de son église et de son peuple. Il réprima les incursions des Sénonais, et leur opposa une barrière en éta-

blissant une forteresse à Appoigny. Il fit respecter les droits de son Chapitre, continua la restauration de Saint-Étienne, confirma diverses donations, et voulut qu'après la mort de chaque chanoine une année de sa prébende fût employée à faire prier pour le repos de son âme. Les mortifications qu'il exerçait sur lui-même pour empêcher la chair de se révolter contre l'esprit, abrégèrent, dit-on ses jours, et il mourut à Nevers au sein de sa famille, après sept ans et quelques mois d'épiscopat. Dans sa maladie, il avait pris l'habit de l'ordre de Saint-Benoît.

52. LE VÉNÉRABLE HUMBAUD.

Humbaud, noble auxerrois et doyen du Chapitre, fut élu après trois ans de vacance, et alla se faire sacrer à Milan par le Pape Urbain II, le 6 mai 1087. D'un naturel doux et pacifique, généreux, hospitalier, sévère pour lui-même, ferme pour le maintien de la discipline et des immunités ecclésiastiques, cet évêque fit beaucoup de bien pendant les vingt-cinq ans de son administration. Le plus célèbre établissement qui eut lieu de son temps fut l'abbaye de Pontigny, fondée par un chanoine de sa cathédrale nommé Hildebert. Après avoir réformé plusieurs monastères et pourvu à leurs besoins, orné richement la basilique de Saint-Étienne, et retiré des mains des laïques tous les biens usurpés, il obtint du Pape Pascal II un bref par lequel le Saint-Siége déclarait prendre sous sa protection la *Sainte Église d'Auxerre* et tout ce qu'elle possédait. Humbaud assista au concile de Nîmes, en 1096; à celui d'Étampes, en 1099; à un autre tenu à Anse, près de Lyon, en 1100; à ceux de Troyes et de Paris, en 1104. Il fut présent à beaucoup de cérémonies et d'actes importants, et fut en correspondance avec le fameux Yves de Chartres. En l'année 1114, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte; mais au retour une tempête brisa le navire, et le vénérable évêque périt avec tous les passagers.

53. SAINT HUGUES DE MONTAIGU.

Hugues de Montaigu, neveu de saint Hugues, abbé de Cluny, était lui-même abbé de Saint-Germain lorsqu'il fut élu évêque d'Auxerre. Sa nomination ayant souffert quelques difficultés, il en référa au Pape Pascal II, qui jugea en sa faveur, et lui donna à Rome la consécration épiscopale de ses propres mains, l'an 1115. Hugues conserva toute la sévérité de la vie religieuse, et porta le plus vif intérêt aux monastères de son diocèse, dont plusieurs furent fondés de son temps, notamment ceux de Bourads, de Roches et de Régny. Quand les affaires de son ministère le lui permettaient, c'était un bonheur pour lui de passer quelques jours de retraite, tantôt dans une de ces maisons, tantôt dans l'autre, mais surtout dans celles de l'ordre

de Citeaux, alors si admirables de ferveur et mortification. Il allait quelquefois à Clairvaux s'édifier dans la compagnie de saint Bernard. « Un jour « qu'il s'y était rendu, dit l'historien de sa vie, l'abbé et le couvent, dont la « coutume est de gagner, avec l'ouvrage de leurs mains, de quoi vivre et « soulager ceux qui sont dans la nécessité, allèrent dans un champ pour y « moissonner. L'évêque, prenant la faucille en main, se mêla parmi les « moines, comptant profiter beaucoup du côté de l'âme toutes les fois qu'il « lui arriverait de leur tenir compagnie dans le travail. On arrive au champ « où était le grain à recueillir; chacun se met à scier le blé. Les gerbes « étant faites, voici qu'une nuée fort noire parut au-dessus d'eux et couvrit « le champ où ils étaient. Le vénérable abbé Bernard ne s'épouvanta point « de la voir, et ayant toujours grande confiance dans cette parole de Jésus-« Christ : *Tout est possible à celui qui croit*, il se tourna vers l'évêque et « lui dit : Père, commandez à cet orage qu'il ait à passer outre. Mais lui, « toujours dans des sentiments d'humilité, répondit : Je ne suis pas digne « de le faire; c'est à vous à prier, et je suis sûr que le Seigneur vous « exaucera. L'abbé, au contraire, lui dit : Et vous, mon Père, priez donc, « et je prierai avec vous. Tous deux se mirent alors en oraison, et le Sei-« gneur les écouta : la nuée se retira, le ciel devint serein, et les saints « moissonneurs ramassèrent leur grain en bon état. » Hugues ne voulut jamais donner les dignités de l'Église à ses proches. Dans ses maladies, il distribua tout ce qu'il avait aux pauvres, ne se réservant qu'un seul habit. Il enrichit sa cathédrale de quantité d'ornements sacerdotaux; rebâtit à neuf le palais épiscopal; donna à son Chapitre les églises de Bazarne, de Saint-Bry, de Montigny et de Venousse; aux chanoines réguliers de Saint-Père, celles de Sougères, d'Augy et de Quène; aux moines de Saint-Germain, celles de Saint-Fargeau et de Saints-en-Puisaye. Toutes ces dispositions furent confirmées, selon l'usage de ce siècle, par le Souverain-Pontife Innocent II, qui séjourna à Auxerre en 1119 et en 1131. Le dernier jour de sa vie, Hugues dit aux chanoines qui lui tenaient compagnie vers l'heure de Nones : « Ache-« vons de rendre à Dieu le reste du tribut des heures de l'office que nous « lui devons, parce qu'aussitôt qu'elles seront finies, je reposerai. » En effet, l'office ne fut pas plutôt achevé, qu'il reposa dans le Seigneur, le 10 août 1136. Son corps fut déposé à Saint-Germain.

---

54. LE BIENHEUREUX HUGUES DE MACON.

Hugues de Mâcon, un des célèbres compagnons de saint Bernard, et premier abbé de Pontigny, gouvernait ce monastère depuis vingt-deux ans, lorsqu'il fut appelé au siége épiscopal. Quoiqu'il fût doué d'une patience merveilleuse, il se montra néanmoins sévère à l'égard des puissants du siècle et intrépide défenseur de son clergé. Il se plaisait à pratiquer l'hospitalité. Les ordres religieux trouvèrent en lui un protecteur zélé, et ce fut lui qui introduisit à Saint-Marien et à Notre-Dame-là-d'Hors le nouvel ordre des

chanoines réguliers de Prémontré. Comme il jouissait d'une grande réputation de doctrine et de prudence, il fut employé dans beaucoup de négociations importantes, et très-considéré dans les conciles auxquels il prit part. Son nom se voit avec celui de cinq autres prélats de la province de Sens à la tête de la lettre qu'ils écrivirent à Innocent II, en 1140, au sujet d'Abailard. Au concile de Reims, en 1148, il fut choisi avec Milon, évêque de Térouënne, et l'abbé Suger, pour présenter à Eugène III le symbole de foi qu'ils avaient dressé contre les erreurs de Gilbert de la Porée. Eugène III l'honorait de son amitié : l'un était le premier Pape, l'autre le premier évêque que l'ordre de Citeaux avait donné à l'Église. Aussi le délégua-t-il souvent pour terminer des différends, rétablir la régularité dans des couvents, et la paix entre les princes chrétiens. L'Église d'Auxerre reçut la visite de ce Pape en 1147. Hugues l'accompagna à la dédicace de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, qui eut lieu cette même année. Il assista aussi à celle de Saint-Jean de Besançon, et à celle de l'abbaye de Fontenet, au diocèse d'Autun. A la dédicace de l'église de Saint-Denis, à laquelle il fut invité par l'abbé Suger, ce fut lui qui consacra l'autel de Saint-Pélerin. La dernière année de sa vie, une maladie lui ôta en partie l'usage de ses facultés ; et un chanoine nommé Étienne en profita pour lui imposer un testament indigne d'un saint évêque. Mais le vigilant abbé de Clervaux, qui vivait encore, découvrit la fraude et en arrêta les effets. Hugues mourut à Pontigny et fut inhumé dans l'église de ce monastère, en 1151. Les huguenots, prenant son corps pour celui de saint Edme, le brûlèrent en 1567. Le tombeau où il était renfermé se voit encore auprès du grand autel de Pontigny, entre les colonnes du sanctuaire, à gauche. On y lisait jadis : *Hic jacet beatus Hugo autissiodorensis episcopus, primus abbas hujus ecclesiæ.*

---

55. LE VÉNÉRABLE ALAIN.

L'élection d'Alain, abbé de la Rivour, au diocèse de Troyes, eut lieu par l'entremise du Souverain-Pontife et de saint Bernard, en 1152. Il était originaire de Flandre. Dès la première année de son épiscopat, il assista à l'assemblée tenue à Moret par le roi Louis-le-Jeune ; et peu de temps après il fit reconnaître son autorité sur l'abbaye de Saint-Germain par une bulle du Pape Anastase IV. Les religieux de Saint-Marien, de la Charité, et de plusieurs autres établissements se ressentirent de ses libéralités. Il supprima la dignité de prévôt dans sa cathédrale, et réunit cet office au domaine du Chapitre. Des différends étant survenus entre lui et les comtes d'Auxerre, il alla les faire régler à Sens par le Pape Alexandre et le roi de France, qui s'y trouvaient réunis. Sa grande renommée lui attira plusieurs commissions honorables de la part du Saint-Siége. Alain, dit l'auteur de sa vie, après avoir gouverné l'évêché d'Auxerre pendant quatorze ans, avec l'approbation de Dieu et celle des hommes, donna sa démission et se retira à Clervaux, où

il avait reçu l'habit religieux dans sa jeunesse, des mains de saint Bernard. Il y mourut et y fut enterré. On a de lui une vie de saint Bernard.

56. LE VÉNÉRABLE GUILLAUME DE TOUCY.

Guillaume de Toucy, d'abord archidiacre puis prévôt de l'église de Sens, était frère de Hugues de Toucy, archevêque de cette ville et fils de Girard de Narbonne, baron de Toucy. Il fut un des premiers à reconnaître pour Pape légitime Alexandre III, et contribua avec magnificence à la généreuse hospitalité qui lui fut donnée à Sens par l'archevêque Hugues son frère. Devenu évêque d'Auxerre, il remplaça le faste par la plus admirable simplicité : toujours généreux et hospitalier, il accueillait les pauvres avec bonté, et veillait avec sollicitude à la subsistance des maisons conventuelles de son diocèse. Il aimait beaucoup les offices et les prières de l'église et souvent on l'entendait réciter des psaumes seul ou alternativement avec quelque ecclésiastique de sa suite jusque dans ses voyages. Il sut se concilier l'amitié des évêques, des princes et de tout le peuple, se plaisant à consoler les malades, à leur administrer les sacrements et obtenant quelquefois miraculeusement leur guérison, tant son pouvoir était grand auprès de Dieu ! Il soutint aussi avec fermeté les prérogatives et les intérêts temporels de son siége. Sur la fin de sa vie, il se rendit à Rome pour le concile de Latran, puis à Reims pour le sacre de Philippe-Auguste en 1179. « Demandez pour moi une sainte mort à Notre-Seigneur, disait-il souvent à ceux qui le visitaient. » Ses désirs furent exaucés : une maladie pendant laquelle il ne relâcha rien de son abstinence ordinaire acheva de purifier son âme. Il s'était fait transporter à l'abbaye de Saint-Marien et ce fut là qu'il expira, couché sur la cendre et le cilice, en présence de son clergé, des religieux et de Guy, archevêque de Sens, qui était venu l'assister à ses derniers moments. Son corps déposé à Saint-Marien en 1181, fut trouvé dans les ruines de cette église en 1714, par l'abbé Lebeuf, historien d'Auxerre, qui le fit placer dans un tombeau de pierre au côté droit du sanctuaire de la cathédrale.

57. HUGUES DE NOYERS.

Après le décès de Guillaume, les chanoines choisirent d'abord, pour le remplacer, Garmond, abbé de Pontigny, mais celui-ci étant mort en cour de Rome avant que son élection ne fût confirmée, ils jetèrent les yeux sur le trésorier de leur église, Hugues, qui était fils de Miles, seigneur de Noyers, et neveu de Guy de Noyers, archevêque de Sens. C'était un homme de grande science pour le temps où il vivait, éloquent, adroit, de bon conseil et d'un extérieur très-distingué. Mais il était plus remarquable encore par son

activité et l'énergie de son caractère. Son zèle pour la pureté de la foi et la conservation des droits de son église fut quelquefois outré et lui fit commettre des actes de rigueur peu en accord avec la douceur évangélique, comme le remarque son historien à l'occasion de la pénitence qu'il fit subir au célèbre comte d'Auxerre, Pierre de Courtenay : « *Licet fortassè in hoc ab evan- « gelicæ Religionis mansuetudine exorbitasse visus fuerit Episcopus.* » Il purgea son diocèse de la secte des Albigeois et de celle des Capuciés avec tant de vigueur qu'on le surnomma le marteau des hérétiques. Pendant près de quinze ans les églises de la ville d'Auxerre demeurèrent en interdit par suite de ses démêlés avec Pierre de Courtenay, qui répondait par des violences aux actes de l'autorité épiscopale. Hugues, simple dans l'intérieur de sa maison, menait au dehors le train d'un grand seigneur, et donna plus d'une fois lieu de se plaindre des dépenses énormes qu'il occasionnait aux églises et aux monastères de son diocèse. Il reconstruisit et fortifia les châteaux de Cône, de Toucy, de Varzy, de Regennes dans la terre d'Appoigny et de Beauretour dans celle de Charbuy. Ce fut lui qui fonda le Chapitre de Toucy et l'ancien hôpital d'Appoigny, sans compter une foule d'autres établissements de piété et de charité dus à sa magnificence. Le château de Noyers, réputé imprenable dans le moyen âge, fut aussi bâti par ses soins. Enfin cette vie active se termina par un voyage à Rome pour arrêter les prétentions de l'abbé de Saint-Germain, qui non content de s'être soustrait à l'obéissance de son évêque réclamait encore le droit de porter l'anneau et la mître. Hugues fut saisi à Rome d'une grosse maladie qui le conduisit au tombeau. Le Pape et les cardinaux assistèrent à ses funérailles qui eurent lieu dans l'église Constantinienne contiguë à Saint-Jean-de-Latran, le 6 décembre de l'an 1206. Hugues avait composé quelques ouvrages qui ne sont point venus jusqu'à nous.

---

58. GUILLAUME DE SEIGNELAY.

Guillaume de Seignelay et Manassès son frère, de la famille des barons de Seignelay, furent célèbres par leur étroite amitié. Répondant aux désirs d'Aanor leur pieuse mère, tous deux se consacrèrent au service des autels : l'un devint trésorier et l'autre archidiacre de Sens, et à la mort de Michel de Corbeil tous deux refusèrent l'archevêché qui leur fut successivement offert. Ils vivaient ensemble, unissaient leurs lumières et leurs vertus et quoique de caractère différent, ils semblèrent toute leur vie n'avoir qu'une seule volonté. En 1194, Guillaume fut élu doyen du Chapitre de Saint-Étienne d'Auxerre, son frère le rejoignit bientôt avec le titre d'archidiacre, et ce fut un admirable spectacle de voir la lutte de modestie qui s'établit entre eux lorsqu'on désigna Manassès pour succéder à Hugues de Noyers. Chacun d'eux se jugeait indigne et suppliait avec larmes qu'on lui préférât son frère. Enfin l'archevêque de Sens intervint, Manassès persista à refuser

et Guillaume fut contraint d'accepter. Aussitôt ordonné, il alla trouver le roi Philippe-Auguste et en obtint la remise du droit de régale. L'année suivante, Manassès fut sacré évêque d'Orléans, et en 1209, tous deux ayant été mandés par le roi pour une expédition militaire, partirent avec leurs vassaux jusqu'à Mantes. Là n'ayant point trouvé le roi, ils revinrent aussitôt disant qu'ils n'étaient obligés à la guerre que quand le roi commandait en personne. Un conflit s'éleva, Philippe fit saisir leur temporel, les deux évêques mirent en interdit les terres qu'il possédait dans leurs diocèses et excommunièrent ses officiers. Enfin l'affaire fut portée au Pape et la paix se rétablit, moyennant que les évêques seraient dispensés de paraître en personne à l'armée. Ils prirent part à la croisade contre les Albigeois. Rentrés dans leurs diocèses les deux frères rivalisèrent d'ardeur pour le bien de leurs églises. Guillaume, ami des arts et d'un caractère entreprenant, démolit la cathédrale romane que lui avait léguée Hugues de Châlons, et, sur les mêmes fondations, il commença dans le style ogival, pour lequel il était passionné, l'admirable basilique que nous voyons aujourd'hui. Il s'occupa aussi de régler la liturgie et les divers offices de son église, fit quelques acquisitions, fonda les collégiales de Cosne et d'Appoigny, créa de nouvelles paroisses, favorisa l'établissement de plusieurs maisons religieuses, ranima la discipline, et s'acquitta avec sollicitude de tous les devoirs d'un bon pasteur. Après quatorze ans d'un ministère si bien rempli, Guillaume de Seignelay, fut transféré, malgré ses réclamations, sur le siége de Paris, par le Pape Honorius, qui le jugeait nécessaire pour apaiser les troubles survenus dans cette église. Cette translation, la première que nous remarquions, abrégea ses jours et il mourut à Saint-Cloud en 1223. Son corps, selon son vœu, fut rapporté à l'abbaye de Pontigny et inhumé devant l'autel de l'ancienne chapelle de Saint-Thomas l'apôtre, démolie en 1715. On laboure maintenant la terre qui recouvre le tombeau du fondateur de Saint-Étienne d'Auxerre.

---

59. HENRI DE VILLENEUVE.

Henri de Villeneuve, chantre de la cathédrale, fut nommé en 1120, aussitôt après le départ de Guillaume, qui n'usa point de la faculté que lui avait laissée le Pape de désigner son successeur. Les ennemis de l'église relevèrent la tête sous le nouvel évêque, dont l'influence leur semblait peu redoutable : ils ravagèrent les domaines de l'évêché et pillèrent les couvents. Henri fit ce qu'il put pour arrêter ces violences, mais il était loin d'avoir la force et l'activité de ses deux prédécesseurs. Il continua pourtant avec ardeur les travaux de la nouvelle cathédrale, obtint du Pape de précieuses indulgences pour ceux qui contribueraient à son achèvement, et après treize ans d'une administration douce et paternelle, il mourut au château de Beauretour le 18 janvier 1234. Il avait assisté en 1223 à un con-

cile de Paris et aux obsèques de Philippe-Auguste. Ce fut lui qui reçut les Frères Mineurs dans son diocèse. Son corps repose dans le chœur de la cathédrale.

60. LE VÉNÉRABLE BERNARD DE SULLY.

Bernard de Sully, était un saint prêtre, qui, dans un pèlerinage qu'il fit à Jérusalem, avait refusé par humilité la dignité d'archevêque de Nazareth. Il était archidiacre d'Auxerre lorsque tous, d'une commune voix, le demandèrent pour évêque, et cette fois il fut obligé de céder. C'était un homme d'oraison et de grande austérité : il était déjà âgé ; son visage, sa démarche, ses discours, tout inspirait le respect pour sa personne. Son humilité ne l'empêcha pas de se faire rendre les devoirs féodaux dus à son siége, et saint Louis, qui l'estimait beaucoup, le protégea contre les vexations des seigneurs du voisinage : aussi fut-il en paix pendant les neuf années de son pontificat. Il réglait toutes les affaires temporelles par de sages arbitres, selon la louable coutume de ce siècle. De son temps et sous son bon plaisir les Frères Prêcheurs s'établirent à Auxerre. Quand le vénérable Bernard sentit les infirmités de la vieillesse, il disposa en faveur de son église de tout ce qu'il possédait, et c'était peu de chose, car sa charité pour les pauvres avait été sans bornes comme ses mortifications, puis, avec la permission d'Innocent IV, il se démit de ses fonctions et se retira au château épiscopal de Beauretour où il mourut en odeur de sainteté le 6 janvier 1244. Son corps est dans le chœur de la cathédrale.

61. RENAUD DE SALIGNY.

Renaud de Saligny, doyen de l'église d'Auxerre, fut frappé d'une maladie de langueur le jour même de sa promotion à l'épiscopat, et après onze mois et seize jours de souffrances, il passa à une vie meilleure et fut inhumé à l'abbaye de Roches où il s'était retiré. On ne cite de lui qu'une chose, c'est la profession d'obéissance à l'Église et au métropolitain qu'il déposa à Sens entre les mains de l'archevêque Gilon, aussitôt après sa prise de possession.

62. GUY DE MELLO.

Guy était fils de Guillaume de Mello, seigneur de Saint-Bris. Lui aussi fut doyen du Chapitre de Saint-Étienne, et la renommée de ses vertus et de sa haute capacité s'étant répandue au loin il fut placé sur le siége de Verdun, mais un an s'était à peine écoulé qu'il fut redemandé d'une voix una-

nime par les chanoines d'Auxerre qui obtinrent sa translation du Pape Innocent IV. C'était un prélat d'une prestance imposante, usant d'une grande maturité dans ses jugements, très-attentif au culte de Dieu qu'il relevait par l'éclat d'une belle voix et par son profond recueillement au saint autel. « Dieu conduisit tellement ses démarches, dit l'historien de sa « vie, que dans tout ce qu'il entreprit pour son honneur et pour les droits « des églises dont il fut chargé, il demeura toujours victorieux. » La maison épiscopale encore subsistante est due en partie à sa magnificence et il fit des dépenses énormes pour relever et embellir les châteaux de Regennes, de Beauretour, de Villechaul, de Varzy, etc. La noblesse turbulente de l'époque fut contenue par la fermeté de son caractère. Plusieurs fois il parut à la tête des troupes et spécialement en Italie, où il passa à la suite de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et fut revêtu du titre de légat du Pape dans la croisade contre Mainfroy. Il établit dans son église un dignitaire chargé de le remplacer dans ses fonctions pendant son absence et créa l'archidiaconé de la Puisaye. La cérémonie la plus auguste de son épiscopat, fut l'élévation du corps de saint Edme qui eut lieu en l'abbaye de Pontigny le 9 juin 1247, en présence de saint Louis, de Blanche sa mère, et de toute la cour. Il fit à ce prince une brillante réception lors de son passage à Auxerre en 1269. Guy fut mêlé à toutes les affaires importantes de son siècle, et occupa un rang distingué dans beaucoup de conciles, entr'autres dans la fameuse assemblée tenue à Sens en 1251 au sujet du mariage d'Henri, roi d'Angleterre. Sur la fin de sa vie, il refusa l'archevêché de Lyon. Le Seigneur l'ayant visité par une grave maladie, il employa en prières et en bonnes œuvres le reste de ses jours et ce fut en fixant alternativement les yeux sur un crucifix et sur une image de la sainte Vierge qu'il rendit le dernier soupir, le 19 septembre 1270. Il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale aux pieds de Bernard de Sully.

---

63. ÉRARD DE LESIGNES.

Érard, doyen du Chapitre et neveu du précédent, eut pour père Guillaume de Lesignes, connétable de Champagne, et devint, après la mort de Marguerite de Mello, sa mère, seigneur de la terre de Lesignes ou Lesines, dans le Tonnerrois. Licencié en droit civil et canonique, très-habile dans le chant ecclésiastique, bon prédicateur, cet évêque savait tempérer par l'humilité l'éclat de sa naissance et de son mérite. Sa juridiction ayant été méconnue par les moines de la Charité, il mit cette ville en interdit et plus tard il employa les mêmes armes pour réprimer l'audace de Jean de Châlons, comte d'Auxerre. Il l'avait excommunié lui et sa femme, mais comme cette peine fut bravée, il jeta un interdit général sur la ville et le comté. Jean de Châlons en appela à Rome et Érard s'y transporta pour y soutenir ses actes d'autorité. Il y fit un séjour de plusieurs années, et sur la fin de 1277

le Pape Nicolas III le créa cardinal-évêque de Préneste, mais il jouit peu de cette dignité, car une maladie causée par la chaleur du climat l'enleva l'année suivante. D'après ses dernières volontés, ses dépouilles mortelles furent rendues à Auxerre et placées sous la tombe de Guy de Mello, son oncle.

---

64. GUILLAUME DE GREZ.

Les chanoines ne s'étant point accordés pour l'élection du successeur d'Érard, le Pape nomma Guillaume de Grez, doyen de Chartres et conseiller d'État, qui se trouvait alors en cour de Rome. Après sa profession d'obéissance au métropolitain, il reçut l'hommage de Jean de Châlons et des autres seigneurs, fit exactement la visite de son diocèse, affranchit les habitants de Gy-l'Évêque, confirma les lettres d'affranchissement données par le Chapitre à la petite ville de Cravan, à Accolay et à quelques autres villages, s'occupa spécialement de la terre de Varzy qu'il affectionnait, fut employé aux informations pour la canonisation de saint Louis et assista en 1290 à un concile tenu à Sens. On fixe sa mort au 29 janvier 1293. Il fut inhumé près de Guy de Mello.

---

65. PIERRE DE MORNAY.

Le siége épiscopal demeura vacant jusqu'en 1295, et après plusieurs élections infructueuses, le Souverain-Pontife transféra à Auxerre Pierre de Mornay, évêque d'Orléans. Ce prélat très-versé dans l'étude du droit, fut d'une grande utilité dans le conseil du roi Philippe-le-Bel qui le chargea de tant de négociations que son diocèse ne put le posséder qu'à de rares intervalles. En 1302 il était à Rome où il assista au concile convoqué par Boniface. Il fut fait chancelier de France en 1304, et l'année suivante il souscrivit au testament de Marguerite, reine de Sicile et de Jérusalem, comtesse de Tonnerre, avec les évêques Guichard de Troyes et Jean de Nevers. Enfin se sentant âgé, il se retira au château de Regennes où il mourut presque subitement le 29 mai 1306. On lui donna sépulture au côté droit du chœur de la cathédrale.

---

66. PIERRE DE BELLEPERCHE.

Le Pape Clément V, à la prière du roi Philippe-le-Bel, s'étant réservé la provision à l'évêché d'Auxerre à cause de certains débats qui étaient survenus, nomma le célèbre Pierre de Belleperche appelé dans son siècle le *Père des Légistes*. Né de parents pauvres à Lucernay-sur-l'Allier, il s'éleva,

par sa profonde érudition en droit civil aux premières dignités du royaume. Professeur à l'Université d'Orléans, il fit un Glossaire sur le Code qui le mit en réputation, puis il devint successivement conseiller au Parlement, chanoine de Chartres et doyen de Paris, chancelier de France et garde des sceaux. Son installation sur le siége d'Auxerre fut relevée par la présence du roi qui dispensa pour cette fois de leur obligation les quatre barons qui avaient coutume de porter le nouvel évêque. Comme son prédécesseur et pour la même raison, il résida peu dans son évêché et mourut le 17 janvier 1308, à Paris, où il fut inhumé en l'église Notre-Dame.

67. PIERRE DE GREZ.

Pierre de Grez, neveu de Guillaume du même nom, joignait à ses deux canonicats d'Auxerre et de Chartres les dignités de chantre de la cathédrale de Paris et de chancelier du roi de Navarre, sans avoir toutefois reçu la prêtrise, lorsqu'il fut élu évêque d'Auxerre. Il passait pour très-habile canoniste et mérita cet éloge que lui donne un écrivain du XIVe siècle : *Rexit sedem suam strenuè ac laudabiliter, ab omnibus dilectus.* Il se fit rendre hommage solennellement par ses vassaux, rendit perpétuels par une ordonnance approuvée du métropolitain les quatres archiprêtrés d'Auxerre, de Puisaye, de Varzy et de Saint-Bris, constata l'authenticité des reliques de saint Amatre, possédées par la cathédrale, assista au concile général de Vienne en 1311, à celui de la province de Sens qui se tint à Paris la même année, fit une dernière fois la visite de son diocèse et mourut au retour le 21 septembre de l'an 1325. Il fut inhumé non loin de Guillaume de Grez son oncle.

68. PIERRE DE MORTEMAR.

Pierre de Mortemar, ainsi appelé du lieu de sa naissance, était de basse condition et commença par être professeur en droit civil et canonique. Il se fit remarquer à Avignon du Pape Jean XXII, qui le créa d'abord évêque de Viviers, puis évêque d'Auxerre et enfin cardinal du titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin. Il mourut en 1335 et fut inhumé au village de Mortemar en Limousin son pays natal. Il n'avait occupé le siége d'Auxerre qu'un an et demi.

69. TALAYRAND DE PÉRIGORD.

En retirant auprès de lui Pierre de Mortemar, Jean XXII lui donna pour

successeur Talayrand de Périgord, de l'illustre famille des comtes de Périgueux, qu'il ne tarda pas à nommer aussi cardinal, de sorte que l'église d'Auxerre en fut encore privée au bout de trois ans. Ce prélat très-instruit se plaisait dans la société des savants. Sa mort arriva à Avignon en 1364 à l'âge de 80 ans. Il avait quitté Auxerre en 1330.

70. AYMERIC GUENAUD.

Aymeric Guenaud, conseiller du roi et maître des requêtes, fut nommé par le collége des cardinaux à la recommandation de Philippe de Valois et de la reine son épouse, en 1331. Il fit la dédicace de l'église cathédrale et consacra le maître-autel en 1334. Quelques années après, il fut transféré à l'archevêché de Rouen où il mourut le 17 janvier 1342.

71. JEAN DE BLANGY.

Pour remplacer Aymeric, le Pape Benoît XII, choisit Jean de Blangy, docteur de la maison de Navarre et archidiacre du Vexin. Son épiscopat de courte durée offre peu de faits intéressants. Il fut employé en 1340 avec Pierre Roger, archevêque de Sens et l'évêque de Beaûvais, pour conclure à Arras la trêve qui fut convenue pour trois ans entre le roi de France et celui d'Angleterre, et l'année suivante il souscrivit à une charte d'affranchissement donnée par son Chapitre en faveur des habitants d'Oizy. A la mort de Benoît XII, son bienfaiteur et son ancien collègue à la Faculté de théologie de Paris, Jean donna sa démission et se retira dans cette dernière ville où il mourut en arrivant, le 13 mars 1344. On l'enterra aux Chartreux, près du grand autel.

72. PIERRE DE VILLAINES.

Pierre de Villaines était du diocèse de Bayeux. Il fut nommé au siége épiscopal d'Auxerre par Clément VI, après Noël de l'année 1344. Mais il différa plus de deux ans à faire son entrée solennelle, et dans cet intervalle il assista au concile de Sens tenu en 1346. Au jour de son intronisation, il y eut conciliation entre lui et le comte Jean de Châlons au sujet des limites de leur justice respective, et déjà il s'occupait activement de la réparation des anciens manoirs de l'évêché, lorsqu'il fut transféré à Bayeux où l'on croit qu'il vécut jusqu'à l'an 1360.

73. BERNARD LE BRUN.

Bernard le Brun, natif du Limousin et évêque de Noyon ne fit que passer sur le siége d'Auxerre. C'était un des plus anciens et des plus savants prélats de son temps. Il termina sa vie au château de Villechaul, près de Cône, dont il aimait le séjour, vers la Toussaint 1344 et son corps fut porté, selon son désir, à Saint-Martial de Limoges.

---

74. PIERRE DE CROS.

Le successeur de Bernard était comme lui du Limousin. Il avait été maître distingué en théologie, proviseur de Sorbonne, doyen de Notre-Dame de Paris, puis évêque de Senlis, et ce fut de là qu'il fut tiré pour l'évêché d'Auxerre par Clément VI, son compatriote, son condisciple et son ancien collègue. Deux ans après, il fut promu au cardinalat du titre de Saint-Silvestre et Saint-Martin, et se retira à Avignon où il était désigné communément sous le nom de cardinal d'Auxerre. Il y mourut de la peste, mais on ne sait pas au juste à quelle époque.

---

75. AUDOIN ALBERT.

Audoin Albert, du même pays que les précédents, était neveu du cardinal Étienne Albert, qui prit soin de son éducation et lui procura de nombreux bénéfices. En dernier lieu, il fut évêque de Paris, et de là transféré à Auxerre par Clément VI, au commencement de l'année 1351. Ce fut par son ordre et du consentement du Chapitre que fut démoli le vaste château de Beauretour en la paroisse de Charbuy, comme étant d'un entretien trop coûteux. Étienne Albert ne fut pas plus tôt devenu Pape sous le nom d'Innocent VI, en 1352, qu'il manda Audouin son neveu à sa cour et le créa cardinal, lui cédant le titre de Saint-Jean et Saint-Paul qu'il venait de quitter. Audoin Albert assista en 1362 à l'élection d'Urbain V et trépassa l'année suivante. Il fut inhumé aux Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon fondés par son oncle. Son testament léguait 300 florins d'or à la cathédrale d'Auxerre pour son obit.

---

76. JEAN D'AUXOIS.

Jean d'Auxois, natif de Bourgogne, édifiait depuis dix ans le diocèse de Troyes par son exactitude à remplir les fonctions épiscopales, lorsqu'il fut transféré sur le siége d'Auxerre. Il s'attacha beaucoup à ses nouvelles

ouailles et donna à son Chapitre des témoignages de son affection. Il se montra pacifique, charitable, miséricordieux et hospitalier. Dieu lui réserva de cruelles épreuves sur la fin de sa vie. Les Anglais ravagèrent son diocèse, ils s'emparèrent du château de Regennes le 8 décembre 1358, et bientôt ils attaquèrent la ville d'Auxerre. L'évêque tomba malade de chagrin et comme on cria aux armes au moment où on allait lui administrer les derniers sacrements, une partie du clergé entoura sa couche les armes à la main. Ce spectacle attendrissant le prélat, il ne survécut que quelques heures et mourut sans agonie en versant des larmes. Les insultes des Anglais retardèrent la cérémonie de ses funérailles qui eurent lieu toutefois honorablement, et il fut inhumé au côté gauche du chœur de la cathédrale.

---

77. ITHIER DE JAROUSSE.

Jean d'Auxois était mort le 8 janvier 1359. Ithier de Jarousse, docteur en droit civil et canon, résidant à Avignon, fut immédiatement nommé pour le remplacer, mais il put à peine prendre possession par procureur le 6 mars 1359 et, le dimanche suivant, la ville fut prise par les Anglais. Les domaines de l'évêché furent dévastés, et deux années s'écoulèrent avant qu'Ithier put songer à se rendre dans sa ville épiscopale. Mais alors une cruelle maladie l'empêcha de réaliser son dessein et le conduisit au tombeau. Le lendemain de son décès, 9 juin 1361, son corps fut déposé dans l'église des Dominicains d'Avignon.

---

78. JEAN GERMAIN.

Jean Germain, né à Dixmont, proche Joigny, licencié en l'un et l'autre droit, conseiller du roi, fut d'abord doyen de l'église d'Auxerre, ensuite évêque de Châlons, puis de là transféré sur le siége épiscopal d'Auxerre. A son entrée solennelle, il fut accompagné du roi Jean qui allait prendre possession du duché de Bourgogne. Il s'employait avec zèle à son ministère et à la réparation des désastres de la guerre, lorsqu'il fut saisi par la peste à son château de Villechaul, près de Cône, et après avoir reçu les sacrements il y mourut le 7 septembre 1362. Il fut inhumé dans sa cathédrale au côté droit du chœur.

---

79. PIERRE AYMON.

Pierre Aymon, d'une famille noble d'Aigueperse, en Auvergne, était neveu d'Étienne Aldebrand, archevêque de Toulouse. Il fut élevé à la cour d'Avignon où il gagna les bonnes grâces des cardinaux et du Pape Urbain V,

qui le choisit pour le siége d'Auxerre. Il était docteur en droit civil et son habileté bien connue lui fit confier diverses ambassades vers le Pape, l'empereur, le roi d'Angleterre et celui de Hongrie. Le malheur des temps l'obligea de mettre bonne garde dans ses châteaux et il eut bien des ruines à relever. De son temps le roi Charles V acheta le comté d'Auxerre. Tout le monde s'attendait à voir revêtir Pierre Aymon de la pourpre romaine, mais une maladie de langueur le consuma et il quitta cette terre d'exil le 2 septembre 1372. On l'enterra près de Guy de Mello.

---

80. NICOLAS D'ARCIES.

Nicolas d'Arcies était tout à la fois chanoine et trésorier de l'église de Troyes et chanoine de Notre-Dame de Paris, quand il fut promu à l'évêché d'Auxerre. Il fit rédiger par écrit les actions de seize prélats ses prédécesseurs. Le roi Charles V l'estimait beaucoup et le désigna pour être un des conseillers de la reine en cas de régence. Sa mort arriva à Paris le 24 septembre 1376. Son corps ayant été apporté à Auxerre fut inhumé dans le chœur de la cathédrale.

---

81. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE.

Guillaume d'Estouteville, d'une ancienne famille de Normandie, lassé des guerres continuelles des Anglais, abandonna volontiers le siége d'Evreux pour celui d'Auxerre. Ce fut lui qui officia à Saint-Denis, en présence du roi aux funérailles de Bertrand Duguesclin, connétable de France. De son temps le Chapitre obtint du Pape la création de quatre nouveaux semi-prébendés. En 1382, il affranchit les habitants de Charbuy, et, l'année suivante, il fut transféré à Lisieux, où il vécut encore de longues années.

---

82. FERRIC CASSINEL.

Ferric Cassinel, auparavant évêque de Lodève, succéda à Guillaume, dont la famille était alliée à la sienne. Il avait commencé par être archidiacre de Vexin, dans l'église de Rouen, et secrétaire du roi, sur l'esprit duquel il acquit un crédit sans bornes. Dans les controverses de son siècle, il se montra intrépide défenseur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge ; et, comme il possédait le talent de la prédication, il se plaisait à traiter ce sujet. Ferric, nommé à l'archevêché de Reims, fit le voyage d'Avignon pour témoigner sa reconnaissance au Pape Clément VII ; et en revenant, il périt empoisonné à Nîmes, le 26 mai 1390. On reconduisit son corps à Auxerre, et il fut le premier inhumé dans le sanctuaire de Saint-Étienne,

83. MICHEL DE CRENEY.

Michel de Creney, originaire de Troyes, élevé au collége de Navarre, à Paris, précepteur, puis confesseur et grand-aumônier du roi Charles VI, fut pourvu par ce prince de l'évêché d'Auxerre; mais il continua de résider à la cour, et l'on fut plus de dix ans à attendre son entrée solennelle. Il la fit enfin le 5 juin 1401, à la manière accoutumée; consentit un accord en vingt-deux articles touchant la juridiction spirituelle du Chapitre; supprima un grand nombre de fêtes, à cause des désordres qui s'y commettaient, et entreprit avec zèle la visite de son diocèse. Il siégea souvent au conseil du roi, au parlement et dans les diverses assemblées qui eurent lieu à l'occasion du grand schisme. En 1409, il assista par procureur au concile de Pise, et mourut la même année à Paris, dans l'hôtel des évêques d'Auxerre. On l'enterra aux Chartreux, et ses exécuteurs testamentaires firent des dons aux églises cathédrales d'Auxerre et de Sens, en excusant le défunt de n'avoir pas prêté le serment dû à la métropole.

---

84. JEAN DE THOISY.

Jean de Thoisy, de l'ancienne maison des Thoisy-Cipierre, proche Saulieu, avait été proviseur de la Sorbonne, et était chanoine de Notre-Dame de Paris lors de son élection pour le siége d'Auxerre. Aussitôt ses bulles reçues, il prit possession par procureur, et trois semaines après, il se présenta en personne, accompagné du doyen d'Autun, son frère. L'année suivante, il résigna son évêché à Philippe des Essarts, et devint évêque de Tournay, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1433.

---

85. PHILIPPE DES ESSARTS.

Philippe des Essarts, chanoine de Tournay, natif du diocèse de Meaux, fit son entrée solennelle à Auxerre le 19 mai 1412. Quoique son épiscopat ait été d'environ seize années, il n'en est resté aucun souvenir remarquable. On sait seulement qu'il eut avec son Chapitre d'affligeants démêlés qui se terminèrent par des transactions et quelques arrêts; et ce fut de son temps que fut commencé le portail septentrional de l'église Saint-Étienne, à la construction duquel le Pape Jean XXIII attacha des indulgences pour tous ceux qui y contribueraient. Philippe mourut en 1426.

---

86. JEAN DE CORBIE.

Aussitôt que la vacance fut connue, le roi d'Angleterre, maître de Paris, fit signifier défense de procéder à une élection sans son consentement. Les chanoines se soumirent, et on transféra du siége de Mende à celui d'Auxerre Jean de Corbie, qui avait été longtemps maître des requêtes. La situation des affaires du royaume et des siennes propres ne lui permit pas de résider. Il n'a rien laissé de mémorable, et l'on ne sait pas au juste l'époque de son décès.

---

87. LAURENT PINON.

Il y avait plus de deux cent cinquante ans que le siége épiscopal d'Auxerre n'avait été occupé par un religieux, lorsque le Pape Eugène IV y plaça Laurent Pinon, dominicain, confesseur de Philippe, duc de Bourgogne, à la sollicitation de ce prince, qui, dès l'an 1420, lui avait déjà obtenu le titre d'évêque de Bethléem, proche Clamecy, titre enclavé dans le diocèse d'Auxerre depuis les croisades. Il fit son entrée solennelle vers la fin de 1434, et, en 1435, le duc de Bourgogne l'emmena dans les Pays-Bas, où il assista au traité d'Arras, et prêcha les sermons d'ouverture et de clôture de l'assemblée. De retour dans son diocèse, il en fit la visite, dédia plusieurs églises, accorda des indulgences pour la reconstruction de l'église collégiale de Toucy, autorisa l'érection d'une confrérie des Trépassés chez les Frères Prêcheurs d'Auxerre, et affranchit grand nombre de serfs autour du château de Varzy, qu'il se plaisait à habiter. On place sa mort vers 1449. Il a laissé quelques écrits.

---

88. PIERRE DE LONGUEIL.

Pierre de Longueil naquit à Paris en 1397, de Jean de Longueil, président au parlement, dont la famille était d'origine auxerroise. Il était chanoine de Notre-Dame de Paris et de Coutance lorsque l'évêque Jean de Corbie, son parent, l'appela auprès de lui en qualité de vicaire-général, et ce titre lui fut conservé sous Laurent Pinon. Le Chapitre d'Auxerre l'avait élu pour son doyen, lorsqu'il fut nommé évêque. Il prit d'une main ferme l'administration d'un diocèse qui lui était connu. Il se fit d'abord prêter serment d'obéissance par le nouveau doyen, exigea les devoirs féodaux des seigneurs qui relevaient de son siége ; puis il visita toutes les cures et autres bénéfices, voulut que les synodes se tinssent régulièrement, et y traça des règlements sévères. De graves contestations surgirent entre lui et son Chapitre, au sujet d'une levée de décimes que le duc de Bourgogne avait obtenue du Pape. Il

eut aussi quelques difficultés avec l'abbé de Saint-Germain, et avec les Dominicains, qui avaient accusé d'hérésie un prédicateur approuvé par lui. En 1460, il assista au concile provincial de Sens, pour la réception des canons du concile de Bâle. Ce prélat zélé résida continuellement dans son diocèse, et ce fut dans son château de Varzy que la mort termina sa longue administration le 16 février 1473. Son corps reçut d'abord la sépulture à Sainte-Eugénie de Varzy, et depuis il fut apporté à Auxerre et placé au côté droit du sanctuaire.

---

89. ENGUERRAND SIGNART.

Les chanoines, ayant trouvé une occasion favorable, ressaisirent leur ancien droit d'élection : et, pour assurer le succès de leur démarche, choisirent Enguerrand Signart, de l'ordre de saint Dominique, docteur en théologie, confesseur de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et déjà évêque *in partibus*. La bulle de confirmation ne fut donnée à Rome qu'au bout d'un an. Il ne put faire son entrée qu'après la mort du duc de Bourgogne, en 1476, et, l'année suivante, il résigna son évêché à Jean Baillet, moyennant pension ; puis il se retira à Paris avec le titre d'évêque de Majorque, et y mourut le 22 mars 1485. On l'inhuma dans le couvent des Frères Prêcheurs de la rue Saint-Jacques.

---

90. JEAN BAILLET.

Jean Baillet, chanoine de Saint-Méry à Paris, et prieur d'Andrie, diocèse d'Auxerre, ne siégea paisiblement que lorsque le parlement eut repoussé les prétentions d'un compétiteur dans la personne de Jacques Juin, conseiller du roi. Comme les biens de l'évêché avaient souffert pendant les guerres de Louis XI contre le duc de Bourgogne, les chanoines lui firent remise d'une partie de ce qui leur était dû. De son côté, il leur accorda diverses faveurs ; donna de beaux ornements et de magnifiques tapisseries, et contribua notablement pour achever le portail septentrional de la croisée de l'église et pour avancer la tour méridionale du grand portail, qui est restée imparfaite. Il fut le premier évêque d'Auxerre qui fit usage de l'imprimerie pour les livres liturgiques. On ne sait ni la date ni le lieu de l'impression du Missel qu'il édita ; mais le Bréviaire fut imprimé à Chablis en 1483. Il approuva les statuts d'une nouvelle confrérie en l'honneur de la Sainte-Trinité : vérifia les reliques de saint Cot, en l'église de Saint-Bris ; s'occupa beaucoup des établissements religieux de la ville de Gien ; visita tout son Diocèse ; assista au concile de Sens, en 1485, et aux funérailles du roi Charles VIII, à Saint-Denis, en 1498. Ce digne prélat mourut à Auxerre,

dans son palais épiscopal, le 10 novembre 1513, et fut inhumé derrière le chœur de la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Alexandre.

---

91. FRANÇOIS DE DINTEVILLE Ier.

François était le dernier des quatorze enfants de Claude de Dinteville, seigneur de Commarin, en Bourgogne, et de Jeanne de la Baume, descendante des puissants comtes de Mont-Revel. Reçu docteur en droit civil et canonique à l'Université de Padoue, attaché à la maison du cardinal Georges d'Amboise, et vivement protégé, il fut bientôt pourvu de nombreux bénéfices, et en dernier lieu de l'évêché de Sisteron. Ce fut là que le Chapitre d'Auxerre, usant pour la dernière fois de son droit d'élire, alla chercher un successeur à Jean Baillet. En acceptant le siége d'Auxerre, François se démit immédiatement de presque tous ses autres bénéfices. Il signala son pontificat par sa grande libéralité. La maison épiscopale de Varzy fut réparée; il éleva une tour considérable à Regennes, et rebâtit à neuf le corps du logis, avec une galerie magnifique; la cathédrale reçut de lui les plus riches ornements qu'elle ait jamais possédés; il y fit construire des orgues et deux énormes jubés qui ont été détruits depuis; les verrières du portail septentrional sont dus aussi à sa munificence. Comme il fut successivement aumônier ordinaire de Louis XII et de François Ier, il passait trois ou quatre mois à la cour, et y menait un train proportionné à son rang. La douceur de son caractère et sa générosité le firent aimer des rois, des grands et du peuple. Il n'y a point de démarches qu'il ne fît pour rendre service aux habitants d'Auxerre et à ses autres diocésains. Malgré ses absences, la nouvelle hérésie de Luther ne trouva aucune entrée dans son diocèse. Du reste, il se faisait toujours remplacer par des évêques *in partibus*, et il assista exactement aux assemblées et aux conciles provinciaux que tinrent les archevêques de Sens Étienne Poncher et Antoine Duprat. A l'âge de soixante-six ans, il vit venir sa fin et s'y prépara de la manière la plus édifiante. Il rendit son âme à Dieu le 29 avril 1530, et fut inhumé sous un des jubés de la cathédrale.

---

92. FRANÇOIS DE DINTEVILLE II.

François de Dinteville, neveu du précédent, devenu doyen du Chapitre d'Auxerre, abandonna à ses vicaires-généraux l'administration du diocèse de Riez, dont il était évêque, pour venir aider son oncle dans ses fonctions pastorales, et celui-ci, en reconnaissance, se démit en sa faveur du siége d'Auxerre peu de temps avant sa mort. Le nouvel évêque fut envoyé à Rome par François Ier en qualité d'ambassadeur. Trois ans après, il rentra dans son diocèse, où il était attendu impatiemment; s'occupa de la tenue de son

synode, dont il publia, sur la fin de sa vie, un recueil de statuts très-estimé, et fit imprimer un *Processionnal*, un *Missel* et un *Rituel* ou *Manuel des Prêtres* selon l'usage d'Auxerre. En 1539, une noire calomnie le fit tomber dans la disgrâce du roi, et il crut devoir quitter la France et se retira dans les États du Pape, qui l'accueillit avec bienveillance. Mais au bout de quelques années son innocence fut reconnue, et il fut rappelé dans sa patrie. C'était un prélat d'une excessive sobriété, laborieux, ami de l'étude et des beaux-arts, et, comme son oncle, d'une grande libéralité. Sa cathédrale recevait sans cesse de nouveaux embellissements, et il contribua aussi à l'achèvement de la tour. Il ramena la régularité dans plusieurs monastères, et fit tous ses efforts pour empêcher l'hérésie de pénétrer dans son diocèse, employant tantôt la douceur, tantôt la sévérité; ordonnant des prières, et popularisant la confrérie du Saint-Sacrement, nouvellement instituée. Sa santé était très-frêle; et, sur la fin de 1554, une maladie aiguë le conduisit au tombeau en peu de jours. Il était alors au château de Régennes, et son corps fut ramené à Auxerre et déposé près de son oncle.

---

93. ROBERT DE LENONCOURT.

Pendant la vacance, les gens du roi voulurent introduire le droit de régale dans l'église d'Auxerre, qui en avait été affranchie par Philippe-Auguste; mais un arrêt du parlement réprima leurs prétentions. Après quelques incertitudes, l'évêché d'Auxerre fut définitivement ajouté aux nombreux bénéfices que possédait déjà le cardinal Robert de Lenoncourt, ci-devant évêque de Châlons, et pour lors archevêque d'Embrun. Il séjourna rarement dans la ville, souvent à Paris, dans les châteaux de Regennes, de Varzy et à l'abbaye de Pontigny. Vers 1559, il fit un voyage à Rome, et là, il résigna l'évêché d'Auxerre à son neveu Philippe de Lenoncourt, lequel, en attendant ses bulles, remplit l'office de vicaire-général.

---

94. PHILIPPE DE LENONCOURT.

Philippe de Lenoncourt, né en 1527 au château de Coupvrai, entre Meaux et Lagny, succéda d'abord à son oncle comme évêque de Châlons, puis comme évêque d'Auxerre; mais tous deux ne firent que passer. L'oncle mourut archevêque d'Arles, et le neveu archevêque de Reims, en 1591.

---

95. FILBERT BABOU.

Filbert Babou, plus connu sous le nom de cardinal de la Bourdaisière, à qui Philippe de Lenoncourt céda le siége d'Auxerre vers la fin de 1562,

ne parut pas même dans sa ville épiscopale ; il résidait à Rome, où le retenaient les fonctions d'ambassadeur qu'il exerça au nom d'Henri II, de François II et de Charles IX. Cette nomination fut un malheur, car les calvinistes profitèrent de l'absence de l'évêque pour propager leurs erreurs, et bientôt le diocèse en fut infecté. Le parti huguenot ne tarda pas à lever le masque, se sentant appuyé par d'Andelot et le prince de Condé, dont les hommes d'armes ne cessaient de sillonner le pays auxerrois, allant d'Orléans à Tanlay et à Noyers. Le 27 septembre 1567, la ville d'Auxerre fut prise par trahison, et devint le théâtre de toutes sortes d'horreurs, de cruautés et de sacriléges. Les couvents, les églises et les demeures des chanoines furent dévastés, et l'abomination de la désolation fut dans le lieu saint jusqu'au 25 avril de l'année suivante, époque où les catholiques chassèrent les huguenots. Les mêmes excès se reproduisirent sur presque tous les points du diocèse, et le récit lamentable en a été écrit par l'abbé Lebeuf, dans son *Histoire de la prise d'Auxerre*. Le cardinal de la Bourdaisière mourut à Rome subitement le 26 janvier 1570, à l'âge de cinquante-sept ans, et il fut inhumé à l'église Saint-Louis.

---

96. JACQUES AMYOT.

Tout le monde connaît les premières années de Jacques Amyot, de ce pauvre enfant de Melun, qui, par sa persistance à l'étude, s'éleva aux plus hautes dignités. Il se fit connaître en traduisant quelques opuscules grecs ; puis il fonda sa réputation par sa naïve traduction des œuvres de Plutarque, si estimée des gens de lettres, et qui lui valut, de la part de François Ier, l'abbaye de Bellozane. Il obtint une chaire de professeur des langues latine et grecque dans l'Université de Bourges, par le crédit de Marguerite, sœur du roi. Il voyagea en Italie pour perfectionner ses connaissances, et ce fut à Venise qu'il reçut ordre, de la part d'Henri II, de porter au concile de Trente les lettres par lesquelles ce prince se plaignait de ne pouvoir y envoyer les évêques de France, comme il l'aurait désiré. A son retour, Amyot fut fait précepteur des enfants de France, et ses deux élèves occupèrent le trône successivement, aimèrent beaucoup leur ancien maître, et le comblèrent de faveurs. Il fut fait grand-aumônier, conseiller-d'état, conservateur de l'Université de Paris, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et enfin évêque d'Auxerre. Il prit possession le 3 mars 1571, et dès lors il s'adonna aux études ecclésiastiques, se rendit habile dans la prédication, et voulut s'acquitter de tous les devoirs de sa charge. Son premier soin avait été de réconcilier les églises profanées, de recueillir les reliques des saints et les ornements qui avaient échappé à la ureur des calvinistes, en un mot, de poursuivre l'œuvre de restauration commencée par le Chapitre. Amyot eût été chéri, si la ligue ne fût survenue. Les Auxerrois victimes des brigandages du parti huguenot s'y jetèrent avec ardeur ; et comme leur évê-

que, en grande faveur auprès d'Henri III, se trouvait à Blois lorsque les Guises y furent assassinés, ils se soulevèrent contre lui, le regardant comme excommunié, et peu s'en fallut qu'il ne fût tué quand il rentra dans sa ville épiscopale. Mais la sagesse de sa conduite finit par dissiper les préventions, et, après la mort des rois ses protecteurs, il parut même partager les craintes des catholiques à la vue du prince huguenot que la loi salique appelait au trône. Les troubles sans cesse renaissants agitèrent les dernières années de cet illustre prélat, qui s'endormit dans la paix du Seigneur le 6 février 1593, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et fut inhumé près du trône pontifical. On lui doit la fondation du collége d'Auxerre.

---

97. FRANÇOIS DE DONADIEU.

Après la mort d'Amyot, le siége resta vacant pendant sept ou huit ans. Plusieurs ecclésiastiques à qui il fut offert, le refusèrent à cause du fâcheux état de la ville et des biens de l'évêché. Jean Lourdereaux, abbé de Saint-Marien, avait fini par l'accepter, mais en revenant de Paris il était mort de poison. Enfin François de Donadieu, du diocèse de Mirepoix, simple clerc tonsuré, fut présenté par le roi au Pape Innocent IX, le 12 février 1598, et vivement recommandé par le Chapitre qui gémissait de tant de retards. Mais la cour de Rome, qui ne recevait pas sans défiance les présentations d'Henri IV, ne cessa d'hésiter qu'après que François s'y fut présenté et qu'elle eut pu l'apprécier. Il suivit les cours du collége de la Sapience et y fut reçu docteur. Enfin le Pape le nomma évêque d'Auxerre et le consacra lui-même après lui avoir fait conférer coup sur coup les ordres inférieurs, par le cardinal de Joyeuse. Toutefois son entrée solennelle n'eut lieu que le 18 avril 1601, parce qu'il voulut passer à Rome l'année du jubilé séculaire. Un caractère généreux et bienveillant, un abord facile, un admirable désintéressement lui concilièrent l'affection universelle : il était de taille médiocre et portait encore la longue barbe. La visite de son diocèse, la tenue des synodes furent ses premières occupations ; il aida puissamment la ville à fonder l'établissement des Capucins, celui des Ursulines et la maison des Jésuites projetée par Amyot. En 1615, le château de Regennes, qu'il venait de réparer à grands frais fut pris par le prince de Condé et il lui fallut payer une forte rançon pour le retirer d'entre ses mains. Les abus qui s'étaient introduits dans l'officialité et dans certaines cérémonies religieuses furent abolis par sa vigilance. François de Donadieu, cédant aux instances de sa famille, accepta en 1625 sa translation au siége de Comminges et ne tarda pas à s'en repentir, car il aimait les Auxerrois, qui de leur côté le regrettèrent beaucoup. Il mourut au château d'Alan, au mois de février 1640, âgé de quatre-vingts ans.

---

98. GILLES DE SOUVRÉ.

Gilles de Souvré, fils du marquis de Courtenvault, maréchal de France, avait permuté le siége épiscopal de Comminges pour celui d'Auxerre, où il arriva inopinément le 15 octobre 1626. Instruit des maux sans nombre qui affligeaient le pays, il voulut échapper à une réception solennelle et fut intronisé sans éclat. Il était jeune, d'un esprit très-cultivé, et plein d'ardeur pour appliquer à son église la sainte réforme décrétée par le concile de Trente. Il informa le Souverain-Pontife de ses pieux desseins et se mit à l'œuvre. Déjà il avait parcouru les paroisses rurales et avait pris des mesures pour leur bonne administration, de sages règlements étaient élaborés, il avait fait d'actives démarches pour la création d'un Séminaire, et avait institué une commission pour mettre les livres liturgiques en conformité avec le Missel et le Bréviaire de saint Pie V ; le clergé et le peuple concevaient les plus belles espérances d'un prélat si accompli, lorsqu'une fièvre violente l'enleva de ce monde, en 1631, au moment où il poursuivait à Paris le recouvrement de l'hôtel des évêques d'Auxerre, aliéné par le cardinal de la Bourdaisière. Il n'avait encore que trente-cinq ans. Ses restes mortels furent apportés à Auxerre et déposés au côté gauche d'Amyot. Ce fut de son temps que messire Octave de Bellegarde introduisit à Saint-Germain la réforme de Saint-Maur.

---

99. DOMINIQUE SÉGUIER.

Dominique Séguier, frère du chancelier de France, était doyen de Notre-Dame de Paris, et venait d'être décoré du titre d'archevêque de Corinthe, sans avoir encore reçu ses bulles, lorsque le roi le nomma à l'évêché d'Auxerre, vacant par la mort de Gilles de Souvré. Sa modestie lui avait déjà fait refuser plusieurs fois ces hautes dignités, mais le prince, touché de son mérite, persista, et en fit son premier aumônier en 1631. Il signala son passage sur le siége de saint Pélerin en procurant à son église des reliques de ce saint apôtre, en donnant des vases sacrés et des ornements à sa cathédrale et aux églises pauvres des paroisses dont il faisait la visite. Il mit en ordre les reliques des saints déposées au trésor depuis les ravages des Calvinistes, constata, le 2 novembre 1634, l'état intérieur et extérieur des tombeaux renfermés dans les cryptes de Saint-Germain, réforma en 1635 l'abbaye de Saint-Père en y introduisant des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et voulut que son palais épiscopal et les deux châteaux de Régennes et de Varzy fussent soigneusement réparés. Sa charité qui accueillait tous les malheureux était surtout ingénieuse pour secourir les pauvres honteux. En 1637, Louis XIII qui désirait rapprocher de sa personne son vénérable aumônier, le fit transférer à Meaux, où il édifia un nouveau peuple sans oublier son ancienne église. Il mourut à Paris le 16 mai 1659.

---

100. PIERRE DE BROC.

Pierre de Broc, né dans le diocèse de Chartres, camérier du cardinal de Richelieu, nommé à l'évêché d'Auxerre, dès l'été de 1637, avait reçu ses bulles en 1639, mais était tellement occupé près du célèbre ministre, qu'il ne put se faire sacrer que le 4 mars 1640 et ne vint prendre possession que le Jeudi-Saint, 5 avril. Par complaisance pour son puissant protecteur, il se mêla de guerres et d'affaires politiques au commencement de son épiscopat; mais ensuite il s'appliqua à l'administration de son diocèse. Il tint exactement les synodes au jour marqué, et y fit de sages règlements pour abolir certaines pratiques religieuses devenues abusives. Dans les paroisses qu'il n'avait pu visiter par lui-même, il envoya des missionnaires qui produisirent un grand bien. Il autorisa la fondation de nombreuses communautés dans son diocèse, entre autres de celles des Augustins et des Bénédictines à Saint-Fargeau, des Ursulines d'Avallon à Cravan en 1644, des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève au prieuré de Saint-Eusèbe en 1654, des Augustines à l'Hôtel-Dieu en 1657, des sœurs de la Visitation sur la paroisse Notre-Dame-la-d'Hors en 1659, et enfin des Augustins déchaussés sur celle de Saint-Eusèbe en 1662. En 1649, il était parvenu à ramener dans la ville, selon le vœu du concile de Trente, les Bénédictines de Saint-Julien, retirées à Charentenay du temps de la Ligue et rebelles à la juridiction épiscopale depuis cette époque, et il leur fit adopter la réforme du Val-de-Grâce. Ce fut lui qui commença la vérification du chef de saint Pélerin trouvé à Bouy avec quelques vertèbres du col. Deux fois il eut l'honneur de loger Louis XIV dans son palais épiscopal, la première fois, en 1650, et la deuxième fois en 1661. On s'était plaint d'abord des fréquentes absences de Pierre de Broc, mais sur la fin de sa vie il résida exactement, et ce fut à Regennes qu'il expira le 7 juillet 1671, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après trente-deux ans d'épiscopat. Son corps descendu dans les cryptes de la cathédrale fut en 1730 transféré dans le caveau des de Dinteville. On rapporte de ce prélat qu'il était passioné pour la musique et presque toujours entouré de musiciens.

---

101. NICOLAS COLBERT.

Dieu donna un saint évêque à l'église d'Auxerre dans la personne de Nicolas Colbert, frère du célèbre marquis de Seignelay. Strict observateur des canons, il ne consentit qu'avec peine à quitter le siége de la ville de Luçon dont l'air était cependant nuisible à sa santé. A son arrivée, on l'accueillit avec enthousiasme et avec une pompe inaccoutumée: mais il ne voulut pas être porté par les quatre barons. Un des premiers soins du nouvel évêque fut de réaliser le projet de ses prédécesseurs en établissant un Séminaire comme l'avait prescrit le concile de Trente. Provisoirement il

l'établit dans son propre palais, fit les frais de l'ameublement et, le 5 mai 1672, publia un mandement pour y appeler tous ceux qui se disposaient à l'état ecclésiastique. L'année suivante, il acheta un vaste emplacement et y construisit de ses deniers les bâtiments et la chapelle de son Séminaire, tel qu'il existait au moment de la Révolution. Le premier supérieur fut le célèbre théologien Louis Habert, chanoine et vicaire-général de l'église d'Auxerre. Pour obtenir le dégrèvement des impôts dont les Auxerrois étaient accablés, il se fit réintégrer, par le crédit du ministre son frère, dans le droit de siéger aux états de Bourgogne. En 1674, Louis-le-Grand fut reçu au palais épiscopal par Nicolas Colbert et lui dit gracieusement en l'abordant: « Monsieur d'Auxerre, il faut bien venir vous voir puisqu'on « ne vous voit point à la cour. » Tout en se montrant libéral au passage des princes, il regrettait les sommes perdues pour ses chers pauvres et avait coutume de dire en ces occasions : « *De necessitatibus meis eripe me Domine!* » Trois ou quatre fois la semaine il faisait des distributions de pain à la porte de son palais; les ecclésiastiques indigents, les pauvres honteux étaient surtout l'objet de son ingénieuse sollicitude, et il ne se donna point de repos qu'il n'eût fondé et fait approuver par lettres patentes un hôpital général pour y recueillir les mendiants et les orphelins. Il établit aussi des sœurs de la Providence pour l'instruction des jeunes filles. Sa charité ne pouvait être surpassée que par l'admirable piété qui en était la source. La nuit comme le jour il passait des heures entières au pied de son crucifix ou devant le Saint-Sacrement, tête nue, prosterné et dans l'immobilité du plus profond respect. La veille des ordinations ou des grandes solennités de l'Église, il avait coutume de s'enfermer dans les catacombes de Saint-Germain pour y vaquer aux exercices de la Retraite, et une fois chaque semaine il venait y célébrer les saints mystères. Il assistait régulièrement aux offices de la cathédrale et, tous les dimanches après matines, il passait derrière le grand autel : là on lui otait son camail, il quittait son rochet, puis se mettait à genoux et se confessait à la vue de tout le monde, avant de dire la sainte Messe. Visites pastorales, conférences, synodes, rien ne fut oublié pour favoriser la science et les bonnes mœurs dans son clergé. Il ne traitait point ses prêtres avec domination, mais il obtenait d'eux tout ce qu'il voulait par sa douceur et son affabilité. Quand il devait administrer la confirmation dans les paroisses il envoyait des missionnaires pour préparer les peuples, lui-même les prêchait et donnait à ses visites tout le temps nécessaire pour réformer les abus, ranimer la pratique de la religion et pacifier les différends survenus entre les prêtres et leurs ouailles. En 1676, il était depuis quelques jours à Paris, lorsqu'une fâcheuse nouvelle précipita son retour : la petite ville de Coulanges-la-Vineuse venait d'être presque entièrement réduite en cendres. Colbert fit une quête dans la capitale et courut en porter le produit, avec tout ce qu'il possédait d'argent, aux victimes de l'incendie. Puis après les avoir consolées, il reprit le cours de ses visites diocésaines avec une nouvelle ardeur. Mais il succomba à tant de fatigues et mourut à Varzy le 5 septembre 1676, âgé

seulement de quarante-huit ans, n'ayant pas encore atteint la sixième année de son épiscopat. Il laissa par son testament les deux tiers du prix de sa vaisselle à l'hôpital général, et l'autre tiers à l'Hôtel-Dieu. Son corps fut apporté à Auxerre et inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale.

---

102. ANDRÉ COLBERT.

André Colbert, parent et élève du précédent, était comme lui originaire de Reims, où il naquit en 1647, de Charles Colbert, président du bailliage de cette ville, et avait été reçu docteur de Sorbonne en 1669. L'évêque d'Auxerre pour l'avoir auprès de lui, lui avait donné un canonicat à la collégiale d'Appoigny et l'avait fait archiprêtre. Sa nomination par le roi fut connue à Auxerre le 15 septembre : au mois de juin 1678, il obtint ses bulles, et le 14 juillet suivant il fut sacré dans l'église de la Sorbonne par l'archevêque de Paris, assisté des évêques d'Orléans et de Montauban. Sa prise de possession eut lieu le 3 septembre avec le cérémonial accoutumé. En 1680, il confia la direction de son séminaire aux Lazaristes, leur assura un traitement sur les décimes du diocèse et fonda deux bourses pour de pauvres clercs. Il assista à l'assemblée générale du clergé de 1681, reçut Louis XIV et toute sa cour le 30 mai 1683, dédia l'église paroissiale de Saint-Pierre en 1685, arrêta dans l'assemblée de 1695 les statuts synodaux préparés dans les synodes précédents, améliora les revenus de l'évêché, fit travailler à son palais et embellit considérablement sa résidence de Regennes, où il mourut à la suite d'une longue maladie, le 19 juillet 1704, à l'âge de cinquante-cinq ans, laissant par testament des legs à presque toutes les églises de la ville. On l'inhuma au côté gauche de son prédécesseur. Un arrêt qu'il obtint en 1693 contre les entreprises des chanoines, le mit avec eux dans un fâcheux état de mésintelligence, dont il fut tourmenté jnsqu'à sa mort. La vie d'André Colbert a été donnée au public par le chanoine Potel en 1772.

---

103. CHARLES-DANIEL-GABRIEL DE LÉVY DE TUBIÈRES DE CAYLUS.

Charles de Caylus, naquit à Paris en 1669, d'Henri de Tubières, marquis de Caylus, et de Claudine de Fabert. Élevé dans la piété et le savoir, il fut disciple de Bossuet. Successivement docteur de la faculté de théologie, abbé de Saint-Jean de Loudun, aumônier du roi, vicaire-général de Paris, il fut enfin nommé au siége d'Auxerre. L'institution canonique lui fut donnée en février 1705, et le 1er mars il fut sacré par l'archevêque de Paris dans l'église des Carmes déchaussés. Ce fut l'abbé de Tencin, archidiacre de Sens, qui l'intronisa solennellement le 22 mars 1705. A l'apparition de la bulle

Unigenitus, il se signala d'abord par ses écrits contre ceux qui refusaient de l'accepter, et il fut un des quarante prélats qui donnèrent l'excellente Instruction de 1714, mais, par un inexplicable revirement, il devint bientôt l'un des plus zélés partisans du jansénisme, appelant des décisions du Pape au futur Concile et prôneur des miracles du diacre Pâris. Comme il était très-instruit, très-vertueux et de manières aimables, il exerça une immense influence sur son diocèse. Il commença par gagner son Chapitre dans lequel il n'admit dorénavant que des hommes distingués, mais dévoués à la secte, puis il mit tout en œuvre pour inculquer sa doctrine à son clergé; lettres pastorales, discours, assemblées synodales, réforme liturgique, tout fut dirigé vers ce but. Le clergé séculier se laissa entraîner, mais les Lazaristes qui dirigeaient le Séminaire et surtout les PP. Jésuites qui étaient à la tête du collége opposèrent la plus vive résistance. Aussi pour paralyser leurs efforts il établit des écoles rivales et parvint à leur enlever presque tous leurs élèves. De sorte qu'au bout de quarante ans d'une administration animée d'un semblable prosélytisme, le diocèse d'Auxerre était devenu un des principaux foyers du jansénisme. Charles de Caylus, dont les savants écrits, les inépuisables bienfaits et les éminentes qualités étaient malheureusement devenus un piége pour la foi des peuples qui lui étaient confiés, mourut à Regennes le 3 avril 1754, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et doyen des évêques de France. Il fut le dernier évêque inhumé dans la basilique de Saint-Étienne. Dans le rigoureux hiver de 1709, il avait vendu jusqu'à sa vaisselle pour secourir les indigents. Il assista à diverses assemblées générales du clergé de France, notamment à celles de 1705, 1707 et 1715. Au mois de mai 1716, il constata définitivement l'authenticité du chef de saint Pélerin à Bouy, et en 1749 il présida à la translation du corps de saint Edme dans le lieu qu'il occupe encore aujourd'hui à l'abbaye de Pontigny. Il publia un nouveau *Bréviaire* en 1725, un *Rituel* en 1729, un *Processionnal* et un *Grand Catéchisme* en 1734, un *Missel* en 1737, des *Ordonnances synodales* en 1742, et un *Martyrologe* en 1751. Il employa à cette refonte complète de la liturgie trois savants chanoines de sa cathédrale : MM. Mignot, Potel et Lebeuf. Ce dernier, natif d'Auxerre, est mis, à juste titre, au rang des érudits les plus remarquables qu'ait produits la France : on lui doit le nouveau chant ecclésiastique des diocèses de Paris et d'Auxerre. Tout en admirant les immenses travaux liturgiques de Charles de Caylus, au point de vue de la science, on ne saurait se dissimuler qu'ils furent exécutés sous l'influence des idées jansénistes, en opposition avec les réformes de ses devanciers et en dehors des sages prescriptions de l'Église romaine. Ses écrits sur les disputes du temps, réunis en quatre volumes in-12, ne furent condamnés à Rome qu'après sa mort, par un décret du 11 mai 1754. On a sa Vie en deux volumes in-12, recueillie par l'abbé Dettey, chanoine et archidiacre de Puisaye (1765).

---

104. JACQUES-MARIE DE CARITAT DE CONDORCET.

Jacques-Marie de Condorcet, né en 1703, dans le Dauphiné, après avoir été vicaire-général de l'évêque de Rhodez, son oncle, fut nommé au siége de Gap, et sacré au mois de janvier 1742, puis transféré à l'évêché d'Auxerre, dont il prit possession au commencement de 1755. Le nouveau prélat se montra tout d'abord ennemi déclaré du jansénisme. La vivacité de son zèle souleva une opposition formidable : ses démarches furent épiées, censurées; ses Discours et ses Mandements déférés au parlement, et son propre Chapitre sollicita et obtint bientôt un ordre du roi qui l'exilait au couvent des Bernardins de Vauluisant, proche Villeneuve-l'Archevêque. Au bout d'un an, il rentra dans son diocèse, et la lutte continua jusqu'à ce que, fatigué de tant d'efforts infructueux, il crut devoir traiter secrètement de son changement. On lui donna l'évêché de Lisieux, et il s'y rendit vers la fin de mars 1761. Il mourut en 1783. Le trop fameux marquis de Condorcet, qui était son neveu, avait été élevé par ses soins, et ne fut pas une des moindres amertumes de sa vie.

---

105. JEAN-BAPTISTE-MARIE CHAMPION DE CICÉ.

Au moment où personne ne s'y attendait, le 2 mars 1761, on vit arriver au palais épiscopal Mgr de Cicé, évêque de Troyes, accompagné de l'archidiacre de Sens, de plusieurs chanoines de la même église, et de M. Legris, notaire de la métropole. Le Chapitre étant convoqué, il présenta la bulle qui le préconisait, et après quelques difficultés causées par la surprise, il fut reconnu et intronisé. Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, né à Rennes le 10 février 1725, vicaire-général de Bourges, vers 1755, sacré évêque de Troyes à Rome par le Pape Clément XIII, le 3 septembre 1758, était, pour la soumission au Souverain-Pontife, dans les mêmes dispositions que M. de Condorcet ; comme lui il avait à cœur de purger son diocèse de la lèpre du jansénisme ; mais, doué de beaucoup plus d'esprit, il connaissait mieux les hommes : il savait plier les voiles dans la tempête et ne naviguer qu'avec des vents favorables. Possédant surtout l'art de se faire des partisans, il ne tarda pas à en avoir de zélés dans la magistrature, la bourgeoisie et le clergé. Juste appréciateur des services rendus à la foi catholique par les religieux de la Compagnie de Jésus, il vit avec peine la ruine de cette illustre Société. Son arrivée à Auxerre coïncida avec leur expulsion du collége, si ardemment désirée des sectaires ; et quand il fallut recomposer le personnel de l'instruction, il eut besoin de tout son crédit à la cour et de toute sa dextérité pour empêcher le parti de se rendre maître du collége. Enfin, après une lutte acharnée et de longues négociations, il parvint, en 1777, à en faire remettre la direction aux Bénédictins de Saint-Maur de l'abbaye de Saint-Germain, qui le gouvernèrent jusqu'à la Révolution, sous

le nom de *Collége et École royale militaire.* Dès la première année de son épiscopat, il fit venir auprès de lui, pour l'aider dans l'administration de son diocèse, Jérôme de Cicé, son frère, qui devint plus tard archevêque de Bordeaux, ministre garde des sceaux sous la *Constituante*, puis archevêque d'Aix en 1802. Il eut aussi quelques difficultés avec la *Société des sciences* qui s'était formée, en 1749, sous les auspices de M. de Caylus, et qui, dans le principe, avait paru se rallier au nouveau prélat. En 1768, le Chapitre, avec son agrément, fit démolir la statue colossale de saint Christophe, qui se voyait adossée au premier pilier de la cathédrale, et, le 21 avril 1772, eut lieu la consécration des deux autels qui occupent le fond du sanctuaire. Le 16 juillet 1777, il reçut avec magnificence, dans son château de Regennes, Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII. A l'assemblée du baillage, en 1789, Mgr de Cicé fit le discours et fut élu député du clergé aux États-Généraux. Lors du schisme constitutionnel, il resta fidèle à son devoir et s'exila en Allemagne. Il mourut à Halbersatd le 16 novembre 1805, à l'âge de quatre-vingt-un ans, et fut inhumé dans l'église des Franciscains. Son nom figure parmi ceux des trente-six évêques qui crurent devoir refuser leur démission et réclamèrent contre le concordat de 1801. M. l'abbé Viart, l'un de ses vicaires-généraux, régit le diocèse conformément à ses instructions pendant toute la durée de la tourmente révolutionnaire, et la carrière de ce ministre fidèle s'est prolongée jusqu'à nos jours. Il est mort chargé d'ans et de mérites, le 10 juillet 1832, après avoir été vicaire-général plus d'un demi-siècle.



RÉSUMÉ STATISTIQUE

SUR

L'ANCIEN DIOCÈSE D'AUXERRE.

Le 29 novembre 1801, le siége épiscopal d'Auxerre, après environ quinze cent quarante ans d'existence, fut supprimé avec toutes les autres églises de France par la bulle *Qui Christi Domini*. Son antique territoire fut morcelé, et chaque fraction entra dans la composition des nouveaux diocèses les plus rapprochés. La majeure partie fut donnée à l'évêché de Troyes, puis détachée, avec tout le reste du département de l'Yonne, en 1821, pour la formation de la nouvelle métropole de Sens. Toutefois, par honneur pour la *sainte Église d'Auxerre*, et pour en perpétuer le souvenir, le titre fut conservé par le décret du cardinal Caprara, en date du 9 avril 1802, et les évêques de Troyes d'abord, puis plus tard les archevêques de Sens, furent autorisés à s'en revêtir.

Maintenant résumons la série des évêques d'Auxerre et constatons, pour mémoire, l'état et l'organisation ecclésiastique du diocèse au moment de sa destruction.

Série des Évêques d'Auxerre.

De saint Pélerin à Mgr de Cicé cent cinq évêques, parmi lesquels, comme nous l'avons déjà remarqué, quatorze mis au rang des saints par le martyrologe romain, treize honorés d'un culte public local, dix-sept qualifiés *vénérables* ou *bienheureux*, dans les chroniques auxerroises, sept élevés au cardinalat, trois légats, quatre chanceliers de France et deux grands-aumôniers. Aucun ne fut transféré à un autre siége avant Guillaume de Seignelay qui devint évêque de Paris en 1220. Le plus long épiscopat fut celui de Mgr de Caylus : il dura cinquante ans moins quelques mois. Les anciens évêques furent inhumés au Mont-Artre, ceux du moyen âge dans les cryptes de Saint-Germain et ceux des derniers siècles dans la cathédrale.

Leurs prérogatives.

L'évêque d'Auxerre était le premier suffragant de la province de Sens, seigneur de Varzy, Cône, Toucy, Appoigny, Regennes, etc. Il se faisait aider dans l'administration de son diocèse par quatre vicaires-généraux. Il nommait à tous les canonicats de son Église et à ceux de toutes les collégiales du diocèse, excepté Saint-Fargeau. Les abbés de Pontigny et de Roches lui prêtaient serment de soumission et de révérence. Anciennement il avait droit de battre monnaie.

Le mode d'élection épiscopale a subi les mêmes vicissitudes que dans les autres diocèses de France. Depuis le concordat de Léon X, après la nomination royale, l'évêque élu déposait son serment de fidélité entre les mains du roi, et après la réception des bulles, il se rendait à Sens pour y jurer obéissance canonique au métropolitain. Le plus ancien exemple de prestation de serment au métropolitain que nous ait conservé l'histoire des évêques d'Auxerre, remonte à Henri de Villeneuve, qui en 1220 souscrivit à Sens la formule suivante : Leur nomination.

Ego Henricus altissiodorensis Episcopus, Deo et Sanctæ Matri Ecclesiæ Senonensi, et tibi, pater Petre tuisque successoribus, debitam subjectionem et obedientiam ore promitto et manu confirmo. — Suit une petite Croix tracée de la main de l'évêque.

Après la prise de possession par procureur, l'évêque se rendait de droit à l'abbaye de Saint-Germain pour y loger un jour et faire de là son entrée solennelle dans la ville et la cathédrale. Le comte d'Auxerre et les trois barons de Toucy, de Donzy et de Saint-Vérain ses vassaux étaient présents en personne ou par des fondés de pouvoirs et devaient porter le nouvel évêque jusqu'à l'église Saint-Étienne. Cet usage subsista jusqu'au commencement du siècle dernier. En arrivant sur la place, on trouvait le Chapitre en chappes rangé devant la grande porte de la cathédrale, et le doyen, se détachant adressait au prélat cette question : « *Estne pacificus ingressus tuus?* » et sur sa réponse : « *Est pacificus,* » lui présentait la croix à baiser. Puis ouvrant le livre des Évangiles, il lui faisait jurer qu'il garderait inviolablement les droits, usages et priviléges de la sainte Église d'Auxerre. « *Promittimus in verbo Episcopi,* » répondait l'évêque, et sur-le-champ les portes de l'église s'ouvraient : « *Ingredere, benedicte Dei,* » lui disait en offrant l'eau bénite l'archidiacre de Sens, puis on entrait processionnellement et le représentant du métropolitain achevait les cérémonies de l'installation. D'après une très-vieille coutume, l'évêque devait donner à la cathédrale un ornement de drap d'or pour sa bienvenue. Leur installation.

L'évêché d'Auxerre possédait de grands biens, entre autres les splendides résidences de Varzy et de Regennes, où les pontifes aimaient à se reposer des fatigues de leur charge. Regennes surtout leur était chère, parce qu'elle était l'antique patrimoine de saint Germain et à la porte de la ville. Ajoutons que le site en était délicieux, au milieu d'une presqu'île formée par les sinuosités de l'Yonne, avec un parc et autres embellissements tracés par Le Nôtre. Mgr de Cicé venait de refaire les appartements à la moderne quand l'heure de l'exil sonna pour lui. Les documents officiels portent à trente-cinq mille livres les revenus de cet évêché, mais ce chiffre est bien inférieur à la réalité. Mense épiscopale.

Le Chapitre de Saint-Étienne se composait en tout de cinquante-neuf membres tous à la nomination de l'évêque, excepté le doyen et le chantre qui étaient électifs par le Chapitre. On y distinguait six dignitaires, savoir : le doyen, le grand archidiacre, le chantre, le trésorier, l'archidiacre de Puisaye et le pénitencier, appelé jadis le Scolastique ; quarante-six cha- Chapitre de Saint-Étienne.

noines et sept semi-prébendés, dits *chanoines tortriers*. Le lecteur et le sous-chantre, qui n'étaient que deux personnats, partageaient entre eux une prébende outre leur canonicat.

Il y avait en outre formant le bas-chœur vingt-quatre titres de jeunes clercs sous le nom de chapelains, deux sacristains, trois bedeaux, un suisse, depuis 1736, un maître de musique avec six enfants de chœur, huit chantres ou musiciens, compris l'organiste, le basson et le serpent. Ce dernier instrument avait été inventé par Edme Guillaume, chanoine d'Auxerre en 1590.

Une des prébendes était laïque et héréditaire dans la famille de Châtelux, concédée à pertétuité par acte de 1423, en reconnaissance de la prise de Cravan sur les Anglais et de sa restitution au Chapitre par le sire de Châtelux. Le costume de ces chanoines laïques était singulier; ils se présentaient en bottes et éperons, un surplis sur l'habit, le baudrier avec l'épée par dessus, gantés des deux mains, une aumusse sur le bras gauche, un faucon sur le poing, et au lieu de bonnet carré un chapeau bordé et à plumet.

Officialités.

Il y avait à Auxerre deux officialités, celle de l'évêque et celle du Chapitre : dans chacune un official, un vice-gérant et un promoteur. Pour les deux sept procureurs.

Attributions politiques du Clergé.

Le clergé, comme corps politique, était présidé par l'évêque ou par le doyen de la cathédrale. Ce corps envoyait des députés aux états de Bourgogne, à l'assemblée provinciale de la métropole, ainsi qu'à l'assemblée générale du clergé à Paris : il était aussi représenté dans le corps municipal par un gouverneur du fait commun pris dans son sein, et dans le gouvernement de l'hospice des grandes charités par un administrateur de son choix.

Chambre ecclésiastique.

La chambre ecclésiastique présidée par l'évêque avait, selon l'usage, un syndic du clergé, un receveur des décimes, un greffier des insinuations et un huissier.

Circonscription et division diocésaine.

Le diocèse d'Auxerre était borné au nord par l'archevêché de Sens, à l'est, par l'évêché de Langres, au sud, par les évêchés d'Autun et de Nevers, à l'ouest, par l'archevêché de Bourges et l'évêché d'Orléans. Il avait environ vingt-trois lieues de longueur : sa largeur la plus grande était de quinze lieues et la plus petite de dix lieues.

Il était divisé en deux archidiaconés, celui d'Auxerre et celui de Puisaye, et en quatre archiprêtrés désignés sous les noms d'archiprêtrés d'Auxerre, de Saint-Bris, de Puisaye et de Varzy.

Le nombre des paroisses qui n'était que de trente-sept au temps de saint Aunaire, s'élevait à deux cent dix au moment de la Révolution.

Collégiales et Communautés religieuses.

On y comptait neuf collégiales, onze abbayes, trente prieurés, sept commanderies de Malte réunies à celle d'Auxerre, vingt-trois communautés d'hommes, treize de femmes et quarante-sept chapelles.

Évêché de Bethléem.

Dans la circonscription du diocèse d'Auxerre, proche Clamecy, se trouvait enclavée une terre de peu d'importance qualifiée d'évêché de Bethléem,

parce qu'elle avait servi de refuge aux évêques de Bethléem chassés de la Palestine par les Infidèles. Ils n'avaient de juridiction que sur une espèce d'hospice, et néanmoins ce titre se perpétua jusqu'au concordat de 1801, où il fut aboli avec tous les autres.

Conciles d'Auxerre.

Benoit XIV, *De Synodo Diœcesanâ*, 1re partie, chap. II, fait remarquer qu'au dire des savants, le plus ancien synode de l'Église latine, dont les actes soient parvenus jusqu'à nous, est celui du saint évêque Aunaire tenu en l'année 578. Ce n'est qu'improprement qu'on lui donne le titre de premier concile d'Auxerre. Le IIe se tint l'an 663; un de ses décrets ordonne que tous les clercs sauront par cœur le Symbole attribué à saint Athanase. On croit que c'est la première fois qu'il est parlé de ce symbole en France. Le IIIe concile se tint l'an 695 ou 697, touchant l'office divin. Le IVe, l'an 841 ; on y prescrivit un jeûne de trois jours pour les affaires de l'État, qui était alors agité par les guerres. Le Ve, l'an 1077; Hugues de Die, légat de saint Grégoire VII, y présida, et l'on y jugea quelques évêques de France. Le VIe, l'an 1094, le 16 octobre; Hugues, archevêque de Lyon et légat du Pape, y présida, à la tête de trente-deux évêques et de plusieurs abbés. On y renouvela l'excommunication contre l'empereur Henri IV, surnommé *le Vieux*, et contre l'antipape Guibert; on y excommunia aussi, pour la première fois, Philippe Ier, roi de France, qui avait répudié Berthe, sa légitime épouse, pour convoler à de secondes noces avec Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à Foulque Rochin, comte d'Anjou. Le VIIe et dernier concile d'Auxerre eut lieu en 1147, en présence du Pape Eugène III, à propos des erreurs de Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, dont la cause fut renvoyée au concile de Reims.





